

Commission de l'Exécution budgétaire
Commission de la Mobilité et des Travaux publics

Procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2024

Ordre du jour :

Suivi financier des grands projets d'infrastructure de l'Administration des bâtiments publics et de l'Administration des ponts et chaussées

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Dan Biancalana, M. Jeff Boonen, M. Sven Clement, M. Félix Eischen, M. Franz Fayot, M. Claude Haagen, Mme Françoise Kemp, M. Fred Keup, M. Ricardo Marques (remplaçant Mme Diane Adehm), M. Gérard Schockmel, Mme Sam Tanson, Mme Stéphanie Weydert, membres de la Commission de l'Exécution budgétaire

Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, M. Yves Cruchten, M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, M. Jeff Engelen, M. Fernand Etgen, M. Paul Galles, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Marc Lies, Mme Mandy Minella, M. Ben Polidori (remplaçant Mme Claire Delcourt), M. Meris Sehovic, membres de la Commission de la Mobilité et des Travaux publics

Mme Yuriko Backes, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

M. Max Dörner, M. Ben Hubert, M. Jean-Paul Lickes, Mme Sylvie Siebenborn, M. Romain Spaus, du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Luc Dhamen, Directeur de l'Administration des bâtiments publics
M. Louis Reuter, Directeur adjoint de l'Administration des bâtiments publics
M. Roland Fox, Directeur de l'Administration des ponts et chaussées

Mme Cristel Sousa, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Diane Adehm, membre de la Commission de l'Exécution budgétaire

Mme Claire Delcourt, membre de la Commission de la Mobilité et des Travaux publics

*

Présidence : M Franz Fayot, Président de la Commission de l'Exécution budgétaire
Mme Corinne Cahen, Présidente de la Commission de la Mobilité et des Travaux publics

Suivi financier des grands projets d'infrastructure de l'Administration des bâtiments publics et de l'Administration des ponts et chaussées

Pour le détail de la présentation des grands projets d'infrastructure de l'Administration des bâtiments publics (ci-après « APB ») et de l'Administration des ponts et chaussées (ci-après « APC »), il est renvoyé aux présentations en annexe¹. En complément aux deux présentations, les points suivants ont été abordés :

I. Administration des bâtiments publics

- **1 - Centre militaire Herrenberg – réaménagement et extension** : Ce projet est complexe, car il comprend la rénovation de 27 bâtiments ainsi que la construction de sept nouveaux bâtiments. Par ailleurs, il est prévu de maintenir la caserne opérationnelle le temps des travaux. Les travaux sont en cours et sont prévus de durer jusqu'en 2029. L'enveloppe budgétaire, d'environ 188,8 millions d'euros, pourra en principe être respectée.
- **2 - Centre pénitentiaire d'Uerschterhaff** : Ce centre est opérationnel depuis la fin 2022. Ce projet fait encore l'objet de quelques adaptations mineurs et les décomptes seront bientôt finalisés.
- **3 - Auberge de jeunesse et structure administrative multifonctionnelle au pôle d'échange multimodal à Ettelbruck** : La loi spéciale relative à ce projet a été votée au cours de l'année 2024. Le projet, qui est construit dans le respect de la durabilité et de la circularité, est en cours et respecte pour l'instant l'enveloppe qui lui a été allouée. Il revêt également une certaine complexité, requérant des interactions régulières entre l'APC et les CFL, car il est construit au-dessus d'un tunnel et d'une gare routière.
- **4 - Réaménagement et remplacement de l'ensemble des infrastructures du champ de tir au Bleesdall** : Ce projet, dont la loi spéciale a été votée cette année, s'inscrit dans le domaine de la défense. Il consiste en une mise en conformité du champ de tir au Bleesdall selon les dernières normes en vigueur. Le projet d'exécution et les dossiers de soumission sont en cours de finalisation. Le début prévisionnel des travaux est prévu pour 2026.
- **5 - Réaménagement et remplacement de l'ensemble des infrastructures du camp militaire à Waldhof** : Ce projet, dont la loi spéciale a été votée cette année, s'inscrit dans le domaine de la défense. Le projet d'exécution et les dossiers de soumission sont en cours de finalisation. Le début prévisionnel des travaux est prévu pour 2026.
- **6 - Police et bâtiment administratif à Wiltz - nouvelle construction** : Les travaux de gros-œuvre sont en cours. Ce projet comporte un premier bâtiment dédié à la Police et un deuxième bâtiment à des fins administratives pour la Direction de l'Enseignement fondamentale. Le budget est pour l'instant respecté.
- **7 - Centre Hollenfels – rénovation et extension** : Des fouilles archéologiques sont en cours en raison d'une découverte majeure récente. Des réflexions sont en cours avec le ministère de la Culture visant à élaborer un concept et menant probablement à des adaptations de programme et de calendrier au niveau de ce projet.
- **8 - Mise en sécurité du site de la CJUE** : Ce projet de mise en sécurité est quasiment clôturé et les derniers décomptes sont en cours de finalisation. Le budget a été exécuté à hauteur de 97%.

¹ Présentations des grands projets d'infrastructure de l'Administration des bâtiments publics et de l'Administration des ponts et chaussées en annexe.

- **9 - Nordstad-Lycée** : L'Etat a pu acquérir entretemps les terrains nécessaires pour réaliser ce projet. Cela dit, certaines adaptations ont dû être apportées en raison de nouvelles exigences réglementaires (ventilation mécanique, respect de la loi sur l'accessibilité etc.). Le projet d'exécution est en cours et l'ABP envisage de commencer les travaux de gros-œuvre vers mi-2025. Le projet respecte pour l'instant son enveloppe budgétaire.
- **10 - Ecole internationale à Differdange – enseignement secondaire** : Cette école est opérationnelle depuis 2021. Le projet est clôturé et dans l'attente de la finalisation des décomptes.
- **11 - Ecole internationale Mersch Anne Beffort** : Cette école est opérationnelle depuis fin 2022 et abrite environ 750 étudiants. Ce projet visait la rénovation d'un bâtiment et la construction d'un bâtiment nouveau. Les derniers décomptes sont en cours et le budget a été respecté.
- **12 - Lycée Michel Rodange – rénovation et extension** : Ce projet était soumis à un calendrier très serré en raison d'un nombre d'autres projets, dont l'exécution était tributaire de sa finalisation. Alors que l'ABP a dû prendre des mesures d'urgence qui ont mené à des surcoûts, le budget pourra toutefois être respecté. Le projet est quasiment finalisé, l'œuvre d'art ayant également déjà été réalisée.
- **13 - Lycée technique pour professions de santé et hall de sports Logopédie à Strassen** : Ce lycée est opérationnel depuis 2024. Les dernières adaptations et décomptes sont en cours. Le projet a été réalisé dans le respect du budget initialement prévu.
- **14 - Lycée technique agricole à Gilsdorf** : Ce projet et les décomptes y afférents sont en cours de finalisation. L'œuvre d'art sera installée vers mi-2025. Au total, 93% du budget a été exécuté.
- **15 - Lënster Lycée** : Ce projet est quasiment clôturé et est dans l'attente de la finalisation de quelques travaux d'alentours. Les travaux extérieurs ont subi des adaptations en raison de la construction supplémentaire d'une école primaire et d'une école maternelle. Le budget a été respecté.
- **16 - Ecole européenne à Junglinster (enseignement primaire)** : La loi spéciale relative à ce projet a été votée cette année. Une mise en service est prévue pour 2029 et le chantier débutera vers mi-2025. Le budget est à ce stade respecté.
- **17 - Neie Bouneweger Lycée Luxembourg** : Ce projet, dont la loi spéciale de financement a été votée en 2024, consiste en la construction d'un nouveau bâtiment derrière le lycée actuel. Le projet est en phase d'exécution. Les travaux de préparation commenceront début 2025 et les de travaux gros-œuvre sont prévus pour mi-2025. Le projet revêt une certaine complexité, car il visera à abriter 2 200 étudiants et sera construit selon des normes de durabilité et de circularité. Le budget est pour l'instant respecté.
- **18 - Lycée des arts et métiers à Luxembourg – assainissement énergétique et mise en conformité** : Alors que ce lycée a déjà fait l'objet d'une extension, ce projet vise à assainir et mettre en conformité le bâtiment principal ainsi que les anciens ateliers.
- **19 - Domaine thermal Mondorf, rénovation et mise en conformité** : Ce projet revêt une grande complexité en raison de la nécessité de maintenir le domaine thermal opérationnel tout au long des travaux. Cela dit, il a néanmoins été récemment décidé de

fermer une partie du domaine pour des raisons financières et d'exécution des travaux. Les soumissions des travaux, qui auront une envergure importante nécessitant l'intervention d'entreprises générales, pourront être lancées d'ici peu.

- **20 - Infrastructures pour enfants et jeunes à Pétange** : Ce projet comprend la construction de deux sites au centre de Pétange, à savoir un premier site principal dit « Batty Weber » et un deuxième site dit « Robert Krieps ». Des travaux sont en cours au niveau des deux sites, de sorte que les travaux pourront en principe être finalisés d'ici fin 2026 et dans le respect du budget.
- **21 - Maison de soins à Bascharage** : Les derniers travaux relatifs à ce projet pour le compte de SERVIOR sont en cours et ceci dans le respect du budget accordé (exécution de l'ordre de 98%).
- **22 - Fondation Kräizbiereg Dudelange – rénovation et extension des bâtiments** : Ce projet revêt une complexité non négligeable, car il est réalisé en plusieurs phases afin de permettre l'exploitation continue du site durant les travaux. Ce projet nécessite la construction d'un provisoire en raison des nombreuses étapes successives des travaux, expliquant la mise en service tardive prévue pour 2034. Malgré sa complexité, le projet respectera a priori le budget qui lui a été accordé.
- **23 - Ligue HMC à Capellen** : Alors que la 1^{ère} et la 2^{ème} phase des travaux relatifs à ce projet sont finalisés, la 3^{ème} phase relative à la rénovation de la villa est encore en cours. Le bâtiment concerné a été classé, requérant ainsi une réalisation des travaux en collaboration avec l'Institut national pour le patrimoine architectural (ci-après « INPA »).
- **24 - Bâtiment Jean Monnet 2 de la Commission européenne à Luxembourg-Kirchberg** : Le budget consacré à ce projet fera l'objet d'un dépassement conséquent, à savoir d'un montant de l'ordre de 300 millions (hors TVA). Alors que les coûts seront entièrement à la charge de la Commission européenne, l'État luxembourgeois devra toutefois avancer les frais dans un premier temps. À cette fin, un nouveau projet de loi spéciale de financement a été déposé à la Chambre des Députés.²
- **25 - Cour de justice de l'Union européenne – 5^{ème} extension** : Ce projet est quasiment clôturé, et ceci dans le respect du budget accordé.

*

Pour donner suite à une question du Président de la Commission de l'Exécution budgétaire, Monsieur Franz Fayot (LSAP), relative au type de fouilles archéologiques au niveau du centre Hollenfels, le Directeur de l'ABP explique que le ministère de la Culture entend encore communiquer sur les découvertes afférentes. Il s'agit, selon ses informations, d'un pont en pierre et des tours de fortification datant de l'époque médiévale.

A une deuxième question de Monsieur Fayot relative au dépassement important dont a subi le projet relatif au bâtiment Jean Monnet de la Commission européenne, le Directeur de l'ABP explique que le dépassement budgétaire est surtout dû à des événements imprévisibles (ex. crise sanitaire, goulets d'étranglement dans la livraison des matériaux, soumissions infructueuses, revendications des entreprises impliquées) et des adaptations de programme (ex. mesures de sécurité et d'accessibilité ainsi que de restructurations des bureaux en raison du recours à la hausse au télétravail). Il précise qu'il n'a pas été évident de tenir compte d'une

² Projet de loi relative à l'adaptation du projet de construction du bâtiment Jean Monnet 2 de la Commission européenne à Luxembourg-Kirchberg, doc. parl. n° 8402.

telle demande de la part de la Commission en pleine phase de chantier. Le vote de la loi spéciale de financement est prévu pour fin 2024.

En réponse à une question de Monsieur le Député Gérard Schockmel (DP) sur le remboursement des coûts par la Commission européenne, le Directeur de l'ABP indique qu'en principe les coûts afférents seront *in fine* entièrement supportés par la Commission européenne. L'orateur précise néanmoins qu'il ne saurait se prononcer sur les modalités retenues pour le remboursement, ce volet relevant plutôt des compétences du ministère des Finances.

A une question de Madame la Députée Stéphanie Weydert (CSV) sur les critères d'éligibilité pour bénéficier d'un financement de la part des fonds de l'ABP, le Directeur de l'ABP explique que l'ABP prend une décision relative à l'allocation des projets à travers les trois fonds d'investissements publics dont elle dispose en fonction de la nature du projet.

Une représentante du ministère de la Mobilité et des Travaux publics ajoute que tous les projets concernés par un financement de ces trois fonds ont comme point de départ un terrain ou un bâtiment détenu par l'Etat (soit légalement, soit de manière contractuelle par une mise à disposition).

Dans ce contexte, la Présidente de la Commission de la Mobilité et des Travaux publics, Madame Corinne Cahen (DP), tient encore à préciser que les ministères peuvent également prendre en charge une partie des coûts liés à certains projets. Ceci est par exemple le cas pour le ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, qui peut prendre en charge jusqu'à 70% des coûts des projets menés par SERVIOR en tant que maître ouvrage. Dans ce contexte, l'oratrice aimerait encore savoir si l'ABP entretient un contact régulier avec les utilisateurs pour lesquels elle mène les travaux et si l'ABP réalise des analyses en cours de route, visant à s'assurer à tout moment que le projet correspond réellement aux besoins de l'utilisateur.

Le Directeur de l'ABP explique que l'ABP est toujours en contact avec l'utilisateur et son ministère de tutelle afin de prendre en compte ses besoins et d'adapter le projet en fonction, pour autant qu'il n'exige pas un changement significatif de programme après la publication des dossiers de soumission. Il tient ensuite à préciser qu'avant de publier un dossier de soumission pour un projet donné, l'ABP réalise une veille des dernières réglementations et des avancées technologiques.

A une question de Monsieur le Député André Bauler (DP) sur des fouilles archéologiques préventives au niveau du Nordstad-Lycée, le Directeur de l'ABP indique ne pas avoir d'informations à ce sujet.³

A une question de Monsieur le Député Ben Polidori (LSAP) sur des problèmes de parking au niveau du Lycée technique agricole à Gilsdorf, le Directeur de l'ABP indique que le parking a été construit selon la planification initiale et qu'aucune demande n'a été introduite à ce stade. Il précise que l'Administration des services techniques de l'agriculture bénéficiera de son propre parking.

*

³ Précision obtenue après réunion : Suite à l'opération de diagnostic archéologique en automne 2024, le Ministère de la Culture a informé l'ABP en janvier 2025, qu'aucune opération archéologique supplémentaire n'est nécessaire. Partant, le terrain du projet en question bénéficie d'une levée de contrainte archéologique.

II. Administration des ponts et chaussées

a) Projets sans une loi spéciale de financement

- **ID 1 - Plateforme multimodale Hoehenhof et voirie connexe** : Ce projet ne connaît aucun dépassement budgétaire.
- **ID 2 - Voie de délestage à Echternach** : Ce projet ne connaît aucun dépassement budgétaire. Les travaux relatifs à la première partie du chantier sont en cours. Des questions en lien avec des emprises devront encore être clarifiées.
- **ID 2 - Bâtiment P&R Cloche d'Or** : Ce projet, qui est devenu opérationnel récemment, ne connaît aucun dépassement budgétaire.
- **ID 4 - Réaménagement de l'échangeur Senningerberg** : Le budget pour ce projet a été légèrement adapté à la hausse en raison de l'augmentation des prix des matériaux.
- **ID 5 - Mise à 2x2 voies de la N1 entre Senningerberg et aéroport** : Le budget pour ce projet a été légèrement adapté à la hausse en raison de l'augmentation des prix des matériaux. Le projet connaît un léger retard en raison d'une emprise qui reste à clarifier. Il est probable que la parcelle en question devra être déclarée en tant qu'utilité publique.
- **ID 6 - OA7001/7002 Pôle d'échange Frisange** : Les dossiers de soumission de type « Design&Build » relatif à la construction du Park&Ride seront publiés l'année prochaine.
- **ID 7 - Mesures de confortement du barrage du lac de la Haute-Sûre** : Les premiers travaux relatifs à ce projet ont débuté. Des travaux connexes devront encore être réalisés afin d'améliorer la gestion de l'eau et le régime des canalisations.

b) Projets avec une loi spéciale de financement

- **ID 1 - Mise à 2x3 voies de l'autoroute A3 (A1072)** : Ce projet, qui connaît une réalisation financière de l'ordre de 20%, fait face à une augmentation des prix des matériaux, engendrant probablement un dépassement budgétaire. L'APC ne pourra néanmoins pas encore estimer le montant précis.
- **ID 2 - Aménagement du boulevard Raiffeisen et du boulevard Kockelscheuer dans le cadre de la construction du réseau routier du Ban de Gasperich (A229)** : À la suite d'une réévaluation des coûts relatifs à ce projet, une nouvelle loi spéciale de financement a dû être adoptée par la Chambre des Députés l'année dernière. Les travaux relatifs aux finitions sont en cours. Les décomptes ne pourront être réalisés qu'à la fin du suivi (d'une durée de trois ans) des dossiers de soumission liés aux plantations.
- **ID 3 - Réaménagement de l'échangeur de Dudelange-Burange situé sur l'Autoroute A13 (A832)** : Ce projet est quasiment clôturé et ne fait pas l'objet d'un dépassement. L'APC est dans l'attente d'une clarification ayant trait aux garanties.
- **ID 4 - Construction du contournement de Hosingen (E421/N7) (A606)** : Les travaux ont commencé, les engagements représentant environ un tiers du budget alloué. Le projet a rencontré des problèmes géotechniques en raison desquels le budget encourt un risque de dépassement. L'APC est toutefois encore dans l'impossibilité de chiffrer le dépassement avec précision.

- **ID 5 - Mise en place d'un Centre de Contrôle du Trafic (CITA) (A195)** : Le projet est en cours et respectera en principe le budget qui lui a été alloué.
- **ID 6 - Aménagement de la transversale de Clervaux (N18 - CR340 - N7) (A833)** : Même si cette transversale est entrée en service depuis cette année, le chantier n'est pas encore tout à fait terminé. Des travaux d'aménagement (construction d'une digue) sont en cours. Le projet rencontre un certain nombre de soucis géotechniques, engendrant un dépassement budgétaire de +13,7%.
- **ID 7 - Mise à 2x2 voies de la B7 entre les échangeurs de Schieren et Ettelbruck (A604)** : Maintenant que les emprises ont été clarifiées, les travaux touchant le tronçon Colmerberg en direction d'Ettelbruck pourront être entamés sous peu. Des panneaux anti-bruit seront également installés.
- **ID 8 - Aménagement du contournement routier de Bascharage (A830)** : Le projet est en stade d'exécution ; les emprises sont en cours. Le premier dossier de soumission sera bientôt présenté, de sorte qu'il sera probable que vers mi-2025 un passage à gibier pourra d'ores et déjà être construit sur la A13. Par ailleurs, une question d'emprise reste à clarifier.
- **ID 9 - Réaménagement de l'échangeur de Pontpierre situé sur l'autoroute A4 (A676)** : Alors que les travaux relatifs à ce projet sont déjà en cours, force est toutefois de constater que les prix demandés par les entreprises ayant participé à la soumission s'avèrent plus élevés que le budget adapté à l'indice des prix à la construction. Le dépassement ayant été estimé à hauteur de 12%, un nouveau projet de loi spéciale de financement sera prochainement soumis à la Chambre des Députés afin de demander une rallonge budgétaire.
- **ID 10 - Réalisation du Pôle d'échange multimodal de la Gare d'Ettelbruck (A265, A410)** : Ce projet est actuellement en phase de travaux et aucun dépassement budgétaire n'est en vue. Ledit projet sera probablement réalisé dans les délais impartis.
- **ID 11 - Réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Scillas (A837)** : En raison d'imprévus au niveau des emprises et de l'élaboration d'un phasage plus compliqué, le projet risque de faire l'objet d'un dépassement budgétaire. Le chantier a également connu un certain nombre d'imprévus menant à des surcoûts.
- **ID 12 - Réaménagement sécuritaire de l'échangeur de Helfenterbruck (A98)** : Ce projet a fait l'objet d'un changement important de programme en raison des adaptations réalisées au niveau de l'échangeur et du viaduc Helfenterbruck. Ce projet est à décompter et un nouveau projet de loi spéciale de financement sera soumis à la Chambre des Députés prochainement, prenant en compte les questions conceptionnelles autour du PNM35.
- **ID 13 - Aménagement du contournement routier de Junglinster (A50)** : Ce projet est dans l'attente de la finalisation des dernières mesures compensatoires et des derniers décomptes.
- **ID 14 - Adaptation budgétaire du projet de construction d'une liaison routière avec la Sarre et autorisant la construction de l'échangeur de Hellange avec raccordement à l'autoroute A13 et à la route nationale N13 (A180)** : La construction du dernier bassin de rétention sera entamée l'année prochaine.

- **ID 15 - Mesures constructives préparatoires de la liaison Micheville (Phase 1) (A140)** : Ce projet est en cours de finalisation. Il a été réalisé dans le respect du budget alloué.
- **ID 16 - Construction de la liaison Micheville entre la Route Nationale 31 et le projet routier afférent sur territoire français (Phase 2) (A133)** : Ce projet est en cours de finalisation. Il a été réalisé dans le respect du budget alloué.
- **ID 17 - Construction de la liaison Micheville entre la route N31 et l'autoroute A4 (Phase 3) (A119)** : Des travaux de finition au niveau du contournement de Raemerich sont en cours. Par ailleurs, le merlon anti-bruit qui a été installé s'est avéré insatisfaisant, de sorte que l'APC sera contrainte d'installer des panneaux anti-bruit supplémentaires. Cet imprévu n'engendrera néanmoins pas de dépassement au niveau du budget.
- **ID 18 - Réalisation de la phase 1 de la route Nouvelle N3 entre la Gare Centrale et le Pôle d'échange Bonnevoie (A182)** : Une grande partie du projet, dont notamment le passage du tram sur le pont Buchler, a été réalisée. Ce projet connaît néanmoins un dépassement en raison d'imprévus au niveau du pont Buchler et dans la construction du bypass au niveau du rond-point Gluck. Le projet a également fait l'objet d'un changement de programme avec la réalisation d'une piste cyclable expresse au niveau du rond-point Gluck direction gare centrale.
- **ID 19 - Aménagement de la liaison cyclable directe entre Esch-sur-Alzette et Belval (PC8 – OA1498 / OA1499) (A684)** : Le chantier est en cours et pourra être exécuté dans le respect du budget alloué. Ce projet, connu sous le nom de « Velodukt », constitue la plus grande passerelle cyclable en Europe et a été couronné du premier prix du Bauhårepräis OAI dans la catégorie « Ouvrages d'art / Infrastructures ».
- **ID 20 - Réalisation du pont provisoire et des accès au chantier dans le cadre de la réhabilitation du pont Adolphe (A132)** : Ce projet a été exécuté dans le respect du budget alloué. Les décomptes seront réalisés vers printemps 2025, à la suite de l'installation des lunettes.
- **ID 21 - Réhabilitation du Pont Adolphe à Luxembourg (A288)** : Ce projet est quasiment finalisé et dans l'attente des décomptes.
- **ID 22 - Construction d'une route reliant Luxembourg à Ettelbruck (Route du Nord) (A60, A140, A119)** : L'APC est actuellement dans l'attente de la conclusion des accords relatifs aux mesures compensatoires avant de pouvoir clôturer le projet définitivement. Cette route est opérationnelle depuis une dizaine d'années.
- **ID 23 - Sécurisation de la N7 entre Fridhaff et Weiswampach (A605)** : Ce projet a été divisé en trois lots. Les travaux préparatoires sont en cours. Par ailleurs, le projet fait l'objet d'une réévaluation à la suite de la volonté politique d'analyser la mise à quatre voies de la N7.
- **ID 24 - Mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport (A214)** : Les travaux au niveau du réservoir S8 sont en cours. Le projet ne connaît aucun dépassement budgétaire pour l'instant.
- **ID 25 - Revalorisation du site de Höhenhof (A105)** : Ce projet est en suspens et dans l'attente de la délocalisation du dépôt de carburant dit « Fuel Farm ».
- **ID 26 - Financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station d'épuration Uebersyren (A853)** : Ce projet connaît des problèmes

géotechniques, dont l'envergure reste indéterminable à l'heure actuelle. Les travaux sont menés en collaboration avec le Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'Est (ci-après « SIDEST »). Un dépassement budgétaire n'est pas en vue à l'heure actuelle.

- **ID 27 - Réhabilitation des installations hydroélectriques de Rosport et la mise en conformité de la continuité de la Sûre à Rosport (A109)** : Ce chantier a subi des dégâts en raison des inondations en 2021. Le coût financier exact du sinistre reste à être évalué et sera à charge de l'APC qui assure le rôle de maître d'ouvrage.

*

Monsieur le Député Meris Sehovic (déi gréng) prend la parole pour demander si le dépassement budgétaire en lien avec le réaménagement de l'échangeur de Pontpierre est dû à la construction éventuelle d'un nouvel arrêt pour le tram rapide. Dans la mesure où un tel arrêt ne serait pas encore planifié, l'orateur aimerait avoir une appréciation sur la durée du chantier et du surcoût financier si un tel arrêt était encore envisagé.

Le Directeur de l'APC répond que le dépassement en question est surtout dû à l'augmentation des prix des matériaux à la suite de la période pandémique. Il cite, dans ce contexte, un dossier de soumission, dont les coûts ont dépassé les estimations de l'ordre de 50%. Les travaux en lien avec le tram rapide n'ont pas de répercussions sur le chantier étant donné qu'ils faisaient partie intégrante du projet initial. En ce qui concerne l'arrêt mentionné par Monsieur Sehovic, l'orateur précise que des études de planification sont en cours avec Luxtram. En principe, cet arrêt pourra s'intégrer dans le projet actuel sans engendrer de retards supplémentaires.

Monsieur le Député Yves Cruchten (LSAP) intervient pour demander plus de détails sur l'état d'avancement du contournement de Bascharage. Dans ce contexte, il s'étonne de constater que le projet serait déjà exécuté de l'ordre de 20%. Il demande ensuite plus précisément ce qu'il advient des questions des emprises et de la délocalisation de la société Saint Gobain.

Madame la Ministre répond que ces questions sont en cours de traitement et relèvent, à l'heure actuelle, majoritairement des compétences du ministère des Finances.

Le Directeur de l'APC précise encore que l'autorisation de bâtir a été accordée début de l'année et que l'APC collabore étroitement et en bonne entente avec le ministère de l'Environnement. Il tient néanmoins à mettre en exergue que l'autorisation de bâtir a fait l'objet d'un recours en justice et que, pour cette raison, un des propriétaires principaux s'est retracté des négociations avec l'APC. Afin d'avancer dans le projet, l'APC a pris contact avec d'autres propriétaires concernés par des emprises, en vue d'acquérir des terrains se situant du côté de Dippach. Le chantier est planifié de sorte qu'il n'impactera le terrain de la société de Saint Gobain qu'en dernier lieu. Enfin, le Directeur précise que les quatre communes (Bascharage, Petange, Differdange et Sanem) concernées par le projet sont en contact avec l'APC et le ministère de la Mobilité et des Travaux publics en vue de la réalisation d'une étude régionale visant à garantir une bonne gestion du projet avec le moins de frictions possibles.

Monsieur Cruchten prend de nouveau la parole pour faire part de sa désillusion générale à l'égard de la gestion du calendrier des projets d'infrastructure par l'Etat. Il propose, dans ce contexte, qu'une discussion plus générale soit menée au sein de la Chambre des Députés visant à analyser de près l'approche actuelle menée par l'Etat et à réfléchir à des solutions pouvant mener à une accélération des procédures.

Madame la Ministre intervient pour se rallier aux propos de Monsieur Cruchten relatifs aux délais des travaux des projets d'infrastructure, mais indique en même temps que le constat n'est pas nouveau. Alors que les administrations concernées entreprennent tous les efforts

nécessaires pour mener à bien leurs missions respectives, force est de constater que les projets d'infrastructure font souvent l'objet d'imprévus et de retards en raison notamment de négociations dont la finalité n'est jamais connue à l'avance. L'oratrice tient néanmoins à préciser que l'Etat connaît également des succès au niveau de ses projets et cite à titre d'exemple le projet lié à la construction du tramway. Enfin, Madame la Ministre indique qu'elle tâchera de faire en sorte à toujours garantir que ses services disposent des ressources techniques et humaines nécessaires. La réorganisation de son ministère entamée récemment avait justement comme objectif de faire en sorte à améliorer son fonctionnement et la collaboration entre services.

Madame Cahen propose de prévoir une réunion de la Commission de la Mobilité et des Travaux publics dès le début de l'année 2025 visant à analyser de près les procédures en vigueur touchant les projets d'infrastructure.

A une question de Monsieur Schockmel relative à l'installation de panneaux anti-bruit incorporant des modules solaires au bord des routes, Madame la Ministre répond que son ministère réalise systématiquement des analyses y relatives pour les projets qu'il mène. Des panneaux solaires ou photovoltaïques sont installés partout où une étude de faisabilité s'est confirmée.

A une question de Madame Weydert relative à l'état d'avancement de la réhabilitation des installations hydroélectriques de Rosport, le Directeur de l'APC indique que l'APC a posé une demande de raccordement auprès de Creos et qu'une question juridique dans ce contexte a encore dû être clarifiée. Selon ses informations, la turbine devrait toutefois déjà être en service.

Madame Weydert indique qu'il lui a été rapporté qu'à Rodenbourg une route construite récemment a été à nouveau démolie en vue de modifier le revêtement en pavé. Suite à la demande de l'oratrice d'avoir plus d'informations sur les raisons qui ont amené l'APC à procéder à la démolition d'une route en état neuf, le Directeur de l'APC indique ne pas être en possession d'informations relatives à ce chantier et qu'il tâchera d'en faire le point en interne.

A une question de Monsieur le Député Emile Eischen (CSV) relative à la prise en compte au niveau de la station d'épuration Uebersyren de la nouvelle décision européenne relative à l'implémentation d'une quatrième étape de l'épuration des eaux usées, le Directeur de l'APC confirme qu'une telle installation est bel est bien envisagée en concertation avec l'Administration de la gestion de l'eau.

A une question de Monsieur le Député Dan Biancalana (LSAP) sur le réaménagement du rond-point à Beringen, le Directeur de l'APC confirme qu'il est envisagé de le réaménager en rond-point « turbo » mais précise, en même temps, qu'il a été décidé, pour des considérations régionales, de mettre ce projet en suspens en attente de la rénovation du pont à Bettembourg passant par la gare. Par conséquent, les travaux de réaménagement du rond-point à Beringen ne pourront que débuter lorsque le trafic passera à nouveau par le pont à Bettembourg.

Monsieur le Député Gusty Graas (DP) intervient pour préciser que le trafic passera en principe par le pont à Bettembourg à partir de mi-mars 2025. Il tient, dans ce contexte, à préciser qu'à son estime le rond-point à Beringen connaît un certain nombre de dysfonctionnements.

En référence à la remarque de Monsieur Cruchten sur le calendrier des projets d'infrastructure, l'orateur tient encore à mettre en exergue que le projet relatif à l'échangeur à Hellange a connu des retards considérables dans sa réalisation, surtout pour des raisons politiques. A ce sujet, l'orateur souhaite rappeler que lors du vote de la loi spéciale de financement afférente⁴ en

⁴ Projet de loi relative à l'adaptation budgétaire du projet de construction d'une liaison routière avec la Sarre et autorisant la construction de l'échangeur de Hellange avec raccordement à l'autoroute A13 et à la route nationale N13, doc. parl. 6654.

2014, une motion a également été votée à la Chambre des Députés enjoignant le Gouvernement à accorder une priorité pour réaménager la sortie Hellange en direction route de Bettembourg / Mondorf. Au vu de ce qui précède, il demande si ce réaménagement est toujours envisagé par l'APC.

Le Directeur de l'APC explique que pour le tronçon précité par Monsieur Graas un projet de réaménagement est en cours au niveau des trottoirs afin de promouvoir la mobilité douce. Le projet se trouve en phase d'avant-projet détaillé.

A une nouvelle question de Monsieur Graas de savoir si un parking sera construit à Frisange, le Directeur de l'APC répond par l'affirmative.

Madame Cahen intervient pour faire encore part de deux remarques. Premièrement, elle indique qu'il faudra veiller à améliorer la marcation de la piste cyclable au niveau du Pont Buchler. Deuxièmement, elle propose de mettre en place un dispositif automatique pour gérer la luminosité du parking à la Cloche d'Or la nuit.

Le Directeur de l'APC prend note des remarques de Madame Cahen et tâchera de les faire suivre en interne.

Procès-verbal approuvé et certifié exact
--



Réunion jointe des Commission du contrôle de l'exécution budgétaire et Commission de la Mobilité et des Travaux publics Etat d'avancement des grands projets d'infrastructures

28 novembre 2024



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics



Fonds d'investissements publics administratifs (FIPADM)

1 - Centre militaire Herrenberg – réaménagement et extension



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Début 2015	Fin 2015	21.08.2018	Début 2021	2029

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
137 200 000	190 661 828	90 281 014	41 627 124	190 661 828



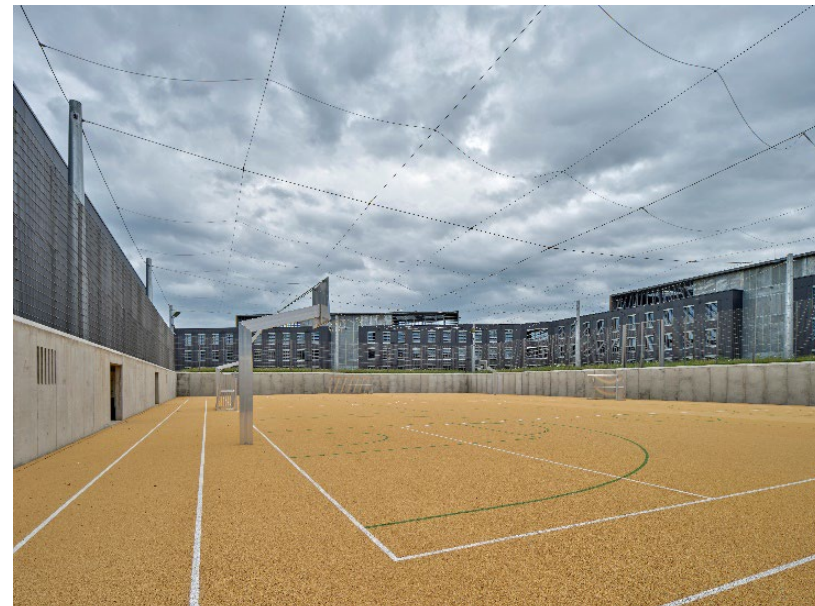


Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Début 2009	Fin 2011	24.07.2014	Mi 2017	2023

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
155 650 000	173 606 430	169 596 002	163 652 256	173 599 692



3 – Auberge de jeunesse et structure admin. multifonctionnelle au pôle d'échange multimodal à Ettelbruck



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Début 2017	Début 2020	07.06.2024	2025	2029

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
63 400 000	67 840 550	6 974 621	2 943 459	67 840 550



4 – Réaménagement et remplacement de l'ensemble des infrastructures du champ de tir au Bleesdall



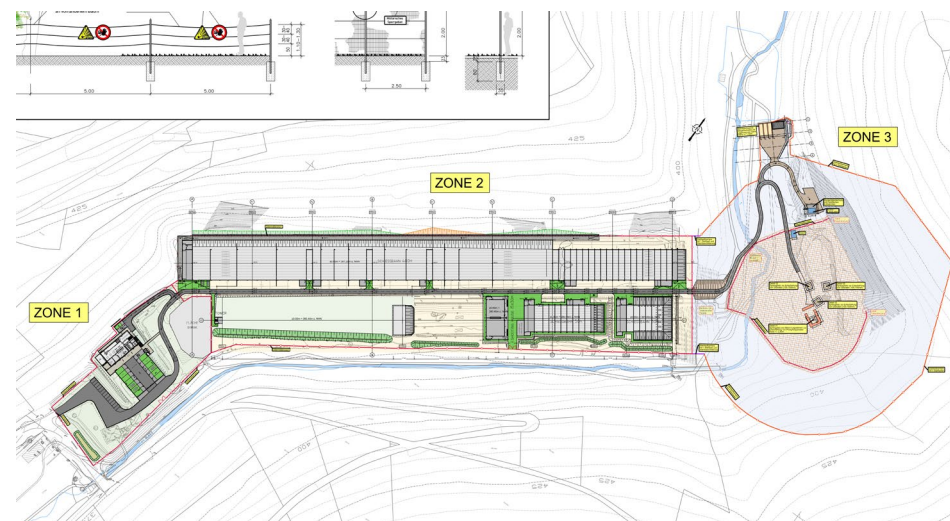
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
		07.06.2024	Début 2026	Mi 2032

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
71 540 000	72 767 890	5 007 242	1 489 886	72 767 890



5 – Réaménagement et remplacement de l'ensemble des infrastructures du camp militaire à Waldhof



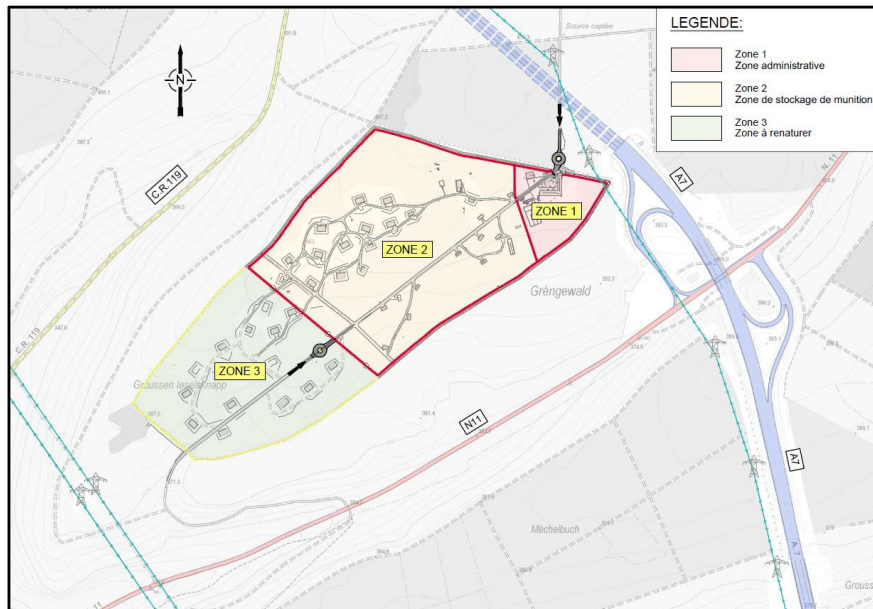
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
	Mi 2019	07.06.2024	Début 2026	2031

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
81 500 000	87 208 278	5 300 193	1 186 090	87 208 278



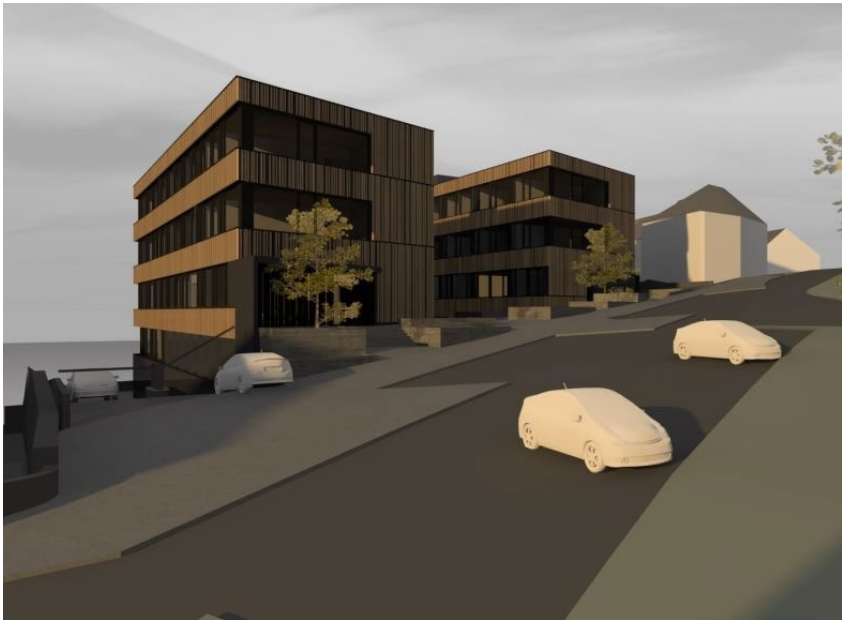


Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date APD	Début chantier	Mise en service
	Mi 2020	Début 2024	Début 2023	Fin 2027

Coût

Budget		Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
31 000 000		8 451 037	2 543 669	31 000 000





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date APD	Début chantier	Mise en service
Début 2018	Début 2019	Début 2023	Fin 2023	2028

Coût

Budget		Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
31 900 000		4 856 597	2 020 065	31 900 000





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date APD	Début chantier	Mise en service
Début 2017	Mi 2017	Mi 2018	Début 2021	15.01.2023

Coût

Budget		Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
35 500 000		34 362 188	31 686 469	34 500 000





Fonds d'investissements publics scolaires (FIPSCOL)

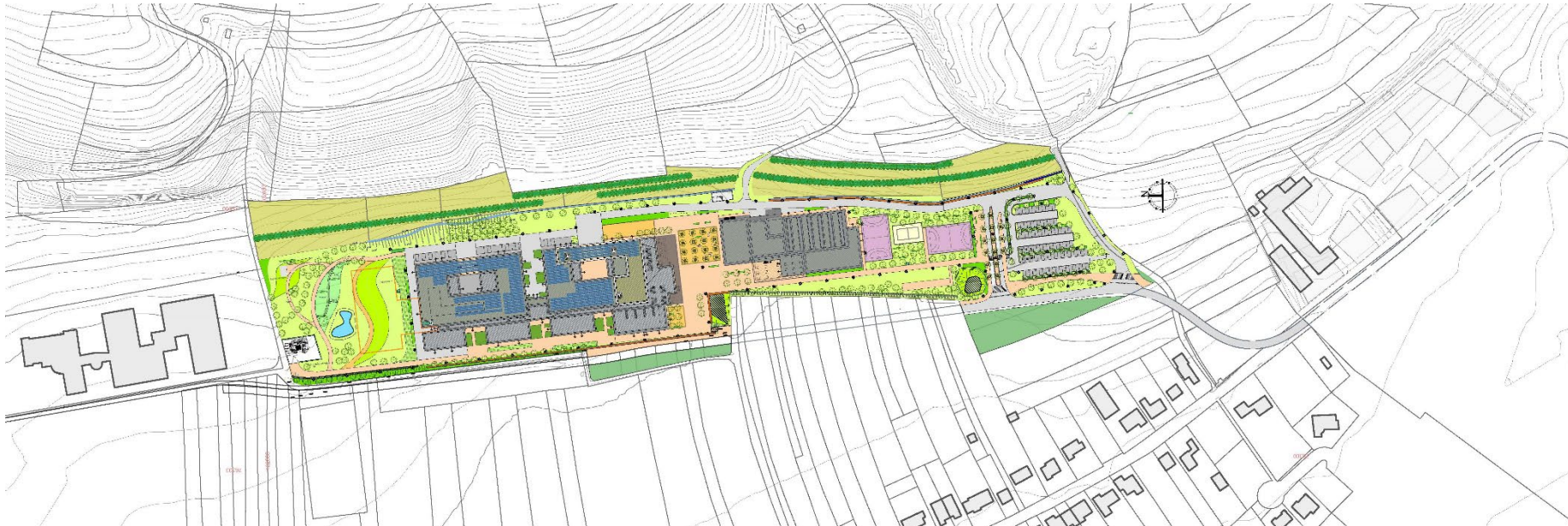


Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Mi 2015	Début 2018	10.02.2021	2026	2030

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
157 300 000	216 006 351	13 892 040	3 208 303	216 006 351





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Fin 2007	Fin 2012	14.12.2015	Mi 2016	19.04.2021

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
71 700 000	83 080 642	62 718 113	58 297 696	61 000 000





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Début 2014	Début 2015	18.07.2018	Fin 2018	15.09.2022

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
47 500 000	52 987 219	51 224 903	48 034 633	52 989 068





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Fin 2014	Début 2015	15.12.2017	Fin 2018	15.09.2021

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
60 000 000	64 837 246	64 277 671	63 297 206	64 137 921





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Fin 2013	Début 2015	21.09.2017	Mi 2018	15.09.2024

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
109 400 000	135 592 637	119 403 966	106 582 228	135 592 155





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Fin 2006	Fin 2007	15.05.2012	Mi 2016	15.09.2021

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
100 000 000	124 064 965	113 014 159	108 721 200	115 000 000





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
	Mi 2005	18.03.2008	Début 2010	15.09.2014

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
104 900 000	134 125 033	95 061 179	89 874 860	91 950 000



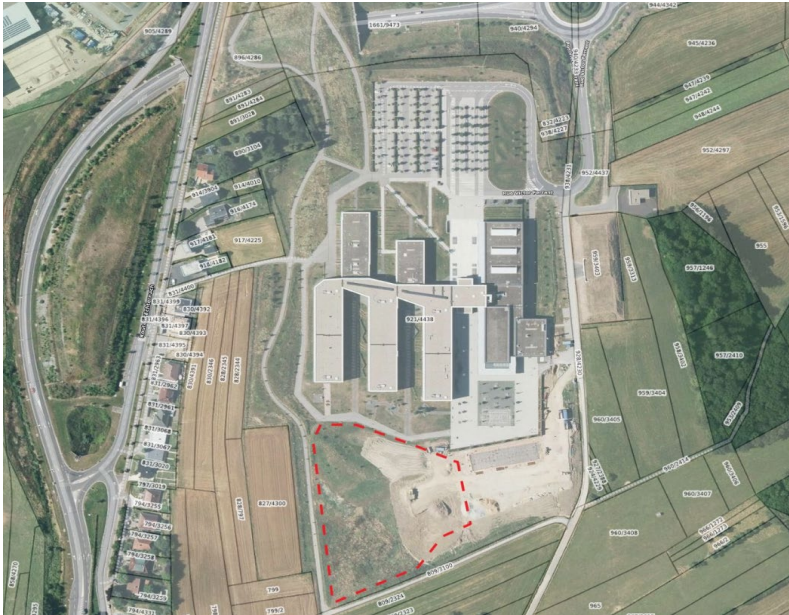


Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Mi 2019	Fin 2019	08.05.2024	Mi 2025	Mi 2029

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
58 700 000	62 811 361	5 442 073	2 403 442	62 811 361



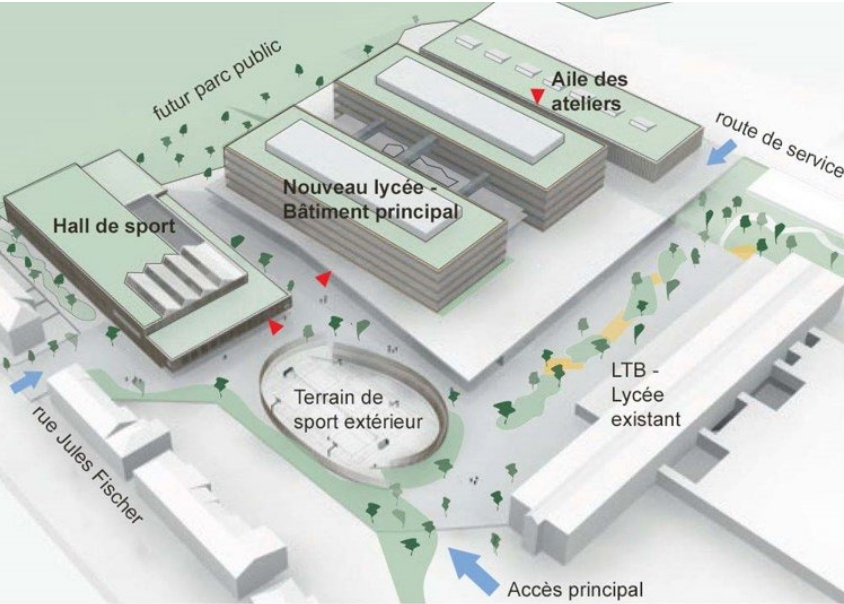


Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Fin 2019	Fin 2019	08.05.2024	Début 2025	2030

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
303 332 000	308 538 296	23 578 308	10 004 736	308 538 296





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date APD	Début chantier	Mise en service
	Fin 2017	Début 2022	Mi 2025	Fin 2029

Coût

Budget		Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
35 000 000		5 375 317	1 611 362	35 000 000





Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux (FIPSASO)

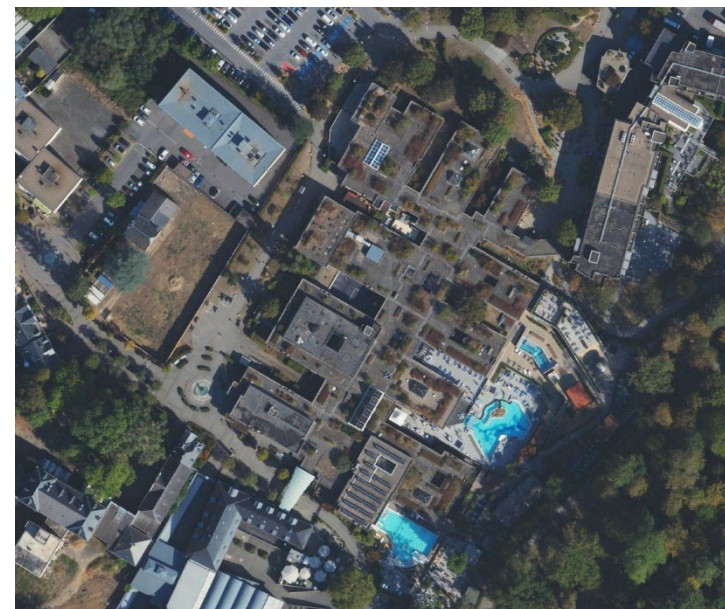


Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Début 2014	Fin 2015	24.04.2020	Fin 2023	2031

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
133 500 000	191 364 097	19 151 723	7 871 051	191 364 097





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Début 2015	Début 2017	10.03.2021	Début 2022	2026

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
100 000 000	127 073 695	97 379 620	36 856 843	127 073 695



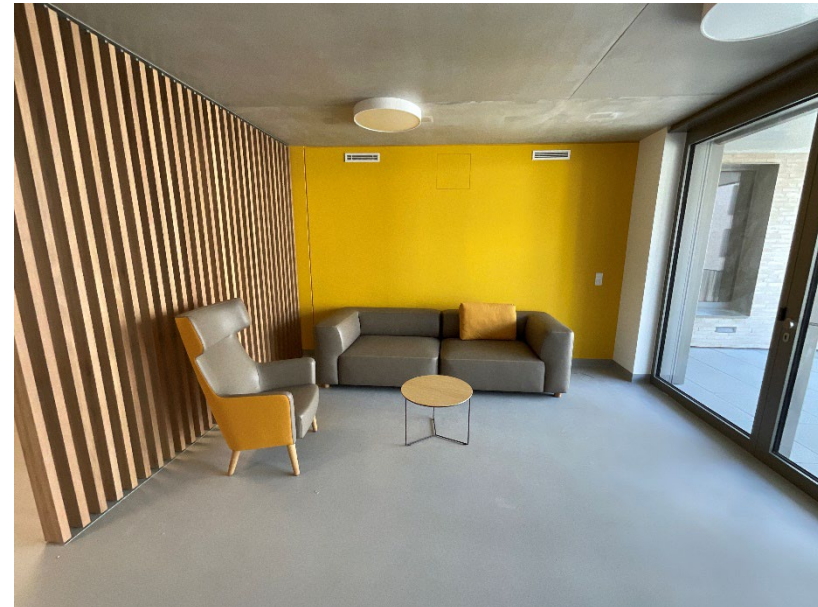


Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Fin 2015	Mi 2016	07.09.2018	Début 2020	2025

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
64 000 000	74 976 492	69 990 270	54 630 952	74 400 000



22 - Fondation Kräizbiereg à Dudelange – extension et rénovation des bâtiments



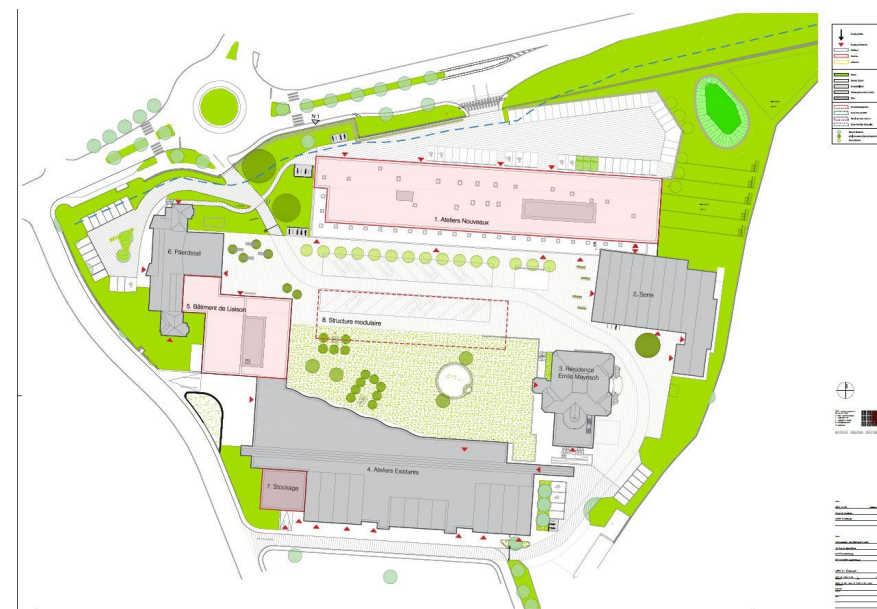
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Fin 2011	Début 2013	10.12.2021	Début 2024	2034

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
49 000 000	65 450 432	7 786 130	2 079 871	65 450 432





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date APD	Début chantier	Mise en service
Début 2009	Début 2012	Début 2013	Fin 2015	01.09.2022

Coût

Budget		Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
38 500 000		35 406 981	32 601 176	38 500 000





Projets financés en application des dispositions de la loi modifiée du 13 avril 1970 (PREFIN)



Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Fin 2009	Fin 2013	06.12.2016	Début 2018	ph1: 05/2026 ph2: 12/2026

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
877 300 000	994 525 297	638 505 425	270 811 996	994 525 297





Planning

Début études préliminaires	Début études de planification	Date loi	Début chantier	Mise en service
Mi 2013	Fin 2015	14.12.2015	Début 2016	15.07.2019

Coût

Loi(s)	Loi(s) adaptée(s)	Engagements	Liquidations	Coût prévisionnel
168 700 000	176 954 454	169 209 619	160 475 272	165 000 000



Suivi et reporting financier des grands projets d'infrastructure de l'Administration des ponts et chaussées

Projets sans loi de financement

Présentation lors de la séance de la commission de l'exécution budgétaire de la
Chambre des députés

Administration des Ponts et Chaussées - Projets sans loi de financement

Données au 23/10/2024

Nombre de projets	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel
7	128 Mio €	73 Mio €	182 Mio €	311 Mio €



ID	Libellé projet	Phase	Coût prévisionnel dernier reporting	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel actuel	Variation prévisionnelle par rapport au dernier reporting (%)	Variation prévisionnelle par rapport au dernier reporting (Montant)	Commentaire
----	----------------	-------	-------------------------------------	----------------	-----------------	----------------	--------------------------	---	---	-------------

Fonds des routes										
1	Plateforme multimodale Hoehenhof et voirie connexe	Chantier en cours	30 000 000	15 044 239	13 927 545	14 955 761	30 000 000	-	-	Plateforme liaison entre P10 et Fuel Farm : lot 1 "travaux préparatoires" et lot 2 "infrastructure routière" à décompter. Lot 2bis en attente de travaux externes sur le nouveau oléoduc.
2	Voie de délestage à Echternach (N10/E29/N11)	Chantier en cours	39 500 000	13 575 910	5 829 987	25 924 090	39 500 000	-	-	Le chantier sur la route de liaison Morgenstern est en cours jusque 2025. Les études APD des 2 autres phases Knepperkräuzung et Voie Charly sont en cours. Dossiers d'emprises à établir, risque de retarder le projet.
3	Bâtiment P&R Cloche d'Or	Chantier en cours	40 500 000	40 226 189	35 982 313	273 811	40 500 000	-	-	Mise en service du parking couvert en octobre 2023. Réception finale dernier étage à faire, ainsi que les décomptes à établir avec les entreprises. Finitions actuellement en cours.
4	Réaménagement de l'échangeur Senningerberg (A1)	Chantier en cours	27 300 000	18 447 515	12 028 885	14 052 485	32 500 000	19.0%	5 200 000	Nouvelle bretelle Y en service depuis octobre 2024. Adaptation du budget aux prix actuels et au développement du projet. Soumission gare bus provisoire en cours.
5	Mise à 2*2 voies de la N1 entre Senningerberg et aéroport	Chantier en cours	32 600 000	6 683 092	2 934 941	26 316 908	33 000 000	1.2%	400 000	Ripage de la tranchée couverte en-dessous de la N1 (OA1156) début 2024 et mise à disposition à Luxtram en été 2024. Prochains dossiers de soumission en préparation. Risque emprise et de retard travaux N1.
6	OA7001/7002 Pôle d'échange Frisange	Chantier en cours	37 000 000	30 612 679	292 304	6 387 321	37 000 000	-	-	Lot 1 gare routière: travaux en cours d'adjudication, début chantier prévu fin 2024. Lot 2 bâtiments P&R: dossier d'appel d'offres - design & build approuvé, soumission en 2 étapes.

Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux										
7	Mesures de confortement du barrage du lac de la Haute-Sûre (OA1158/OA1159/OA1455/OA1166)	APD	98 000 000	3 586 254	2 120 341	94 413 746	98 000 000	-	-	Loi du 7 juin 2024 en vigueur. Un problème SAP ne permet actuellement pas de la mettre dans le rapport des projets avec loi. Le lot de Bavigne commencera en 2025. Tous les lots sont en APD, sauf la vanne supplémentaire en stade APS.

Données au 23/10/2024

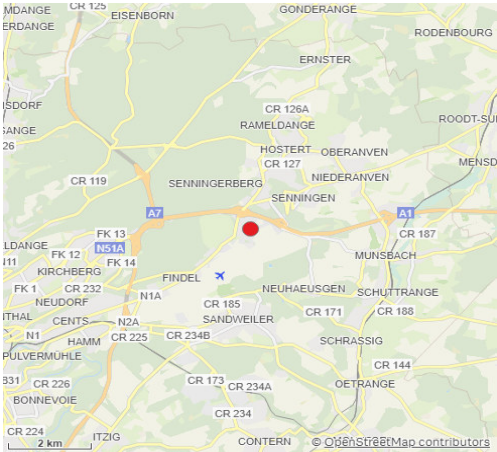


Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Avancement des coûts	50%

Planning	
Début études préliminaires	T1 2013
Début chantier	T3 2014
Fin chantier prévue	T4 2026
Avancement du chantier	82%

Dernier Coût prévisionnel	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
30.0 Mio €	15.0 Mio €	13.9 Mio €	15.0 Mio €	30.0 Mio €	-

Statut: Plateforme liaison entre P10 et Fuel Farm : lot 1 "travaux préparatoires" et lot 2 "infrastructure routière" à décompter. Lot 2bis en attente de travaux externes sur le nouveau oléoduc.



Le projet "Plateforme multimodale Hoehenhof et voirie connexe" du Fonds des Routes a pour objectif de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires pour les infrastructures de desserte "landside" de l'aéroport dans la zone de Hoehenhof, comme p.ex. la route d'accès vers le bâtiment du Freeport.

A côté des dépenses relatives à la réalisation de la voirie d'accès vers le bâtiment du Freeport, cette ligne budgétaire assure également le financement du projet de la réalisation d'une plateforme de liaison entre le parking P10 et le futur dépôt pétrolier ("Fuel Farm") qui est divisé en deux lots :
Lot 1 "Travaux préparatoires" : Les travaux ont été entamés courant printemps 2022. La facture de décompte des travaux du lot 1 a été payée en date du 11.12.2023.
Lot 2 "Infrastructures routières" : Les travaux pour ce lot ont débuté au début du mois de novembre 2022. La réception finale reste à être effectuée, et l'adjudicataire n'a pas encore présenté la facture de décompte. Par ailleurs, un lot 2bis est lié à ce chantier, mais il ne pourra être mis en oeuvre qu'une fois la construction du nouvel oléoduc, destiné à être raccordé au nouveau dépôt pétrolier, est achevée.

Données au 23/10/2024

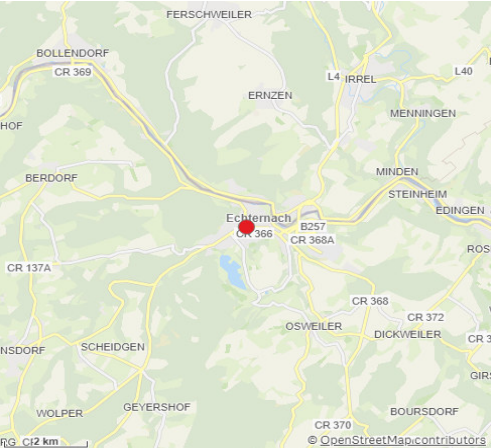
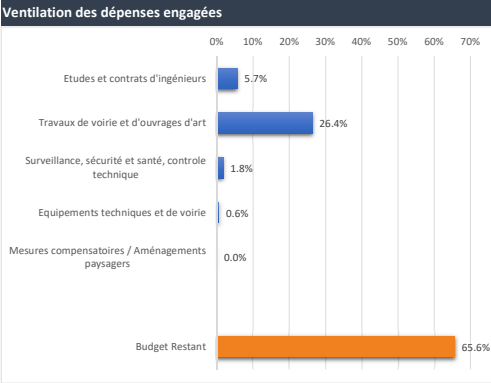
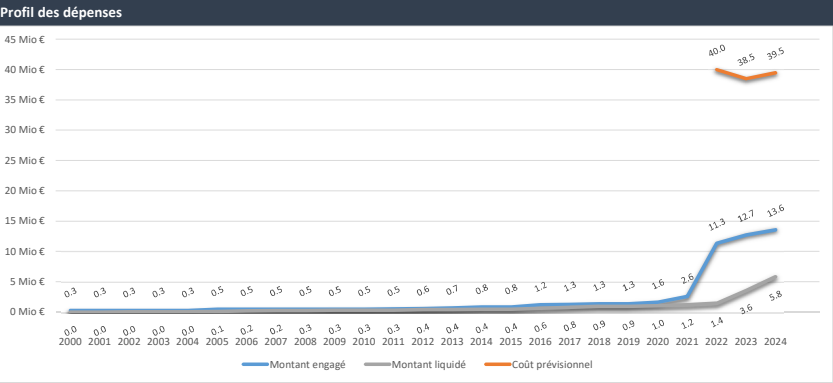


Dernier Coût prévisionnel	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
39.5 Mio €	13.6 Mio €	5.8 Mio €	25.9 Mio €	39.5 Mio €	-

Statut: Le chantier sur la route de liaison Morgenstern est en cours jusque 2025. Les études APD des 2 autres phases Knepperkräuzung et Voie Charly sont en cours. Dossiers d'emprises à établir, risque de retarder le projet.

Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Avancement des coûts	34%

Planning	
Début études préliminaires	T4 2000
Début chantier	T4 2022
Fin chantier prévue	T4 2028
Avancement du chantier	30%



Le projet de la voie de délestage à Echternach est basé sur le concept de mobilité initialement élaboré et présenté en 2011, et affiné depuis. Il se compose de trois éléments : 1) Déplacement, au centre d'Echternach, du carrefour N10/N11 plus en amont, en intégrant la « voie Charly », à réaménager; 2) Construction d'un nouveau tronçon de route, contournant la rue des Remparts; 3) Construction d'un nouveau tronçon entre la N11, CR366 rue de Wasserbillig, et la N10, la jonction « Morgenstern ». Cette nouvelle structuration du réseau routier permettra dans la suite l'apaisement de la place du Marché et des rues adjacentes, de la rue Maximilien ainsi que de la route de Wasserbillig.

LOT 1 Liaison dite Morgenstern : les travaux ont débuté le 21/11/2022;
LOT 2 By-pass Knepperkräuzung : L'APD est en cours d'élaboration .
LOT 3 Ancienne voie Charly : L'APD est en cours d'élaboration.

Données au 23/10/2024

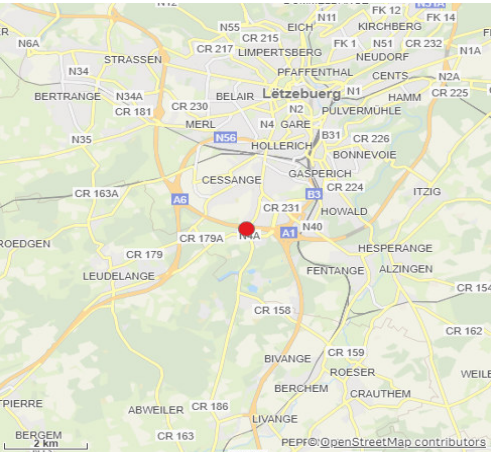
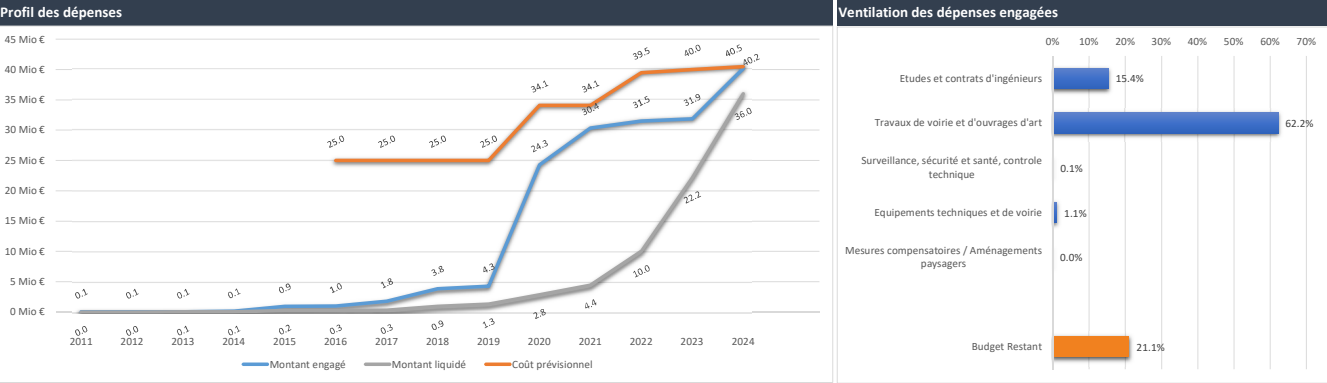


Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Avancement des coûts	79%

Planning	
Début études préliminaires	T1 2012
Début chantier	T4 2020
Fin chantier prévue	T4 2023
Avancement du chantier	100%

Dernier Coût prévisionnel	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
40.5 Mio €	40.2 Mio €	36.0 Mio €	0.3 Mio €	40.5 Mio €	-

Statut: Mise en service du parking couvert en octobre 2023. Réception finale dernier étage à faire, ainsi que les décomptes à établir avec les entreprises. Finitions actuellement en cours.



Le Pôle d'échange Cloche d'Or constitue le premier point de rabattement au réseau Tram (arrêt terminus Cloche d'Or) des lignes bus en provenance de l'A4 en continuant vers la N4 / route d'Esch et en provenance de Kockelscheuer via le CR186.

Dans le cadre de la restructuration des infrastructures de transports précitées, le Pôle d'échange Cloche d'Or bénéficiera d'un rôle important dans le contexte global qui vise une desserte durable des transports en commun en cohérence avec le développement urbain au sud-ouest de la Ville de Luxembourg.

Les modalités de répartition des frais entre l'Etat et la Ville de Luxembourg (VDL) sont définies dans une convention et ses avenants conclus entre l'ancien Ministère du Développement durable et des Infrastructures, respectivement le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics et le collège échevinal de la VDL.

Les travaux de gros oeuvre (lot 1) ont commencé en novembre 2020. Les lots techniques (lot 2 "Génie technique sanitaire et HVAC", lot 3 "Installations électriques" et lot 4 "Génie technique ascenseurs) ont commencé en juin 2022, tandis que les lots 5 "Ferronnerie et serrurerie" et lot 6 "Parachèvements" ont commencé en octobre 2022. Le parking couvert a été mis en service en date du 5 octobre 2023 sur les étages -1 à +3. Les travaux du 4e étage ont été achevés fin janvier 2024. Les réceptions définitives ont déjà été prononcées pour les lots 4 et 5. Des réceptions partielles ont été prononcées pour les autres lots. Les marchés du génie civil et du génie technique sont encore à décompter.

Les marchés relatifs aux lots techniques repris ci-après ont été récemment décomptés :

- Lot 3 "Installations électriques"
- Lot 4 "Installation des ascenseurs"
- lot 5 "Travaux de ferronnerie et de serrurerie"
- lot 6 "Travaux de parachèvement"

Le projet est co-financé par la Ville de Luxembourg qui deviendra propriétaire du parking après réception définitive.

Données au 23/10/2024

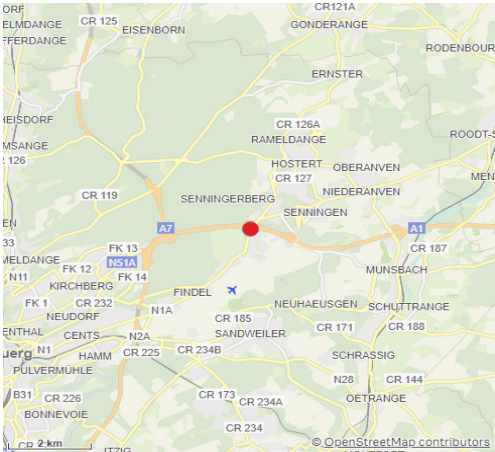
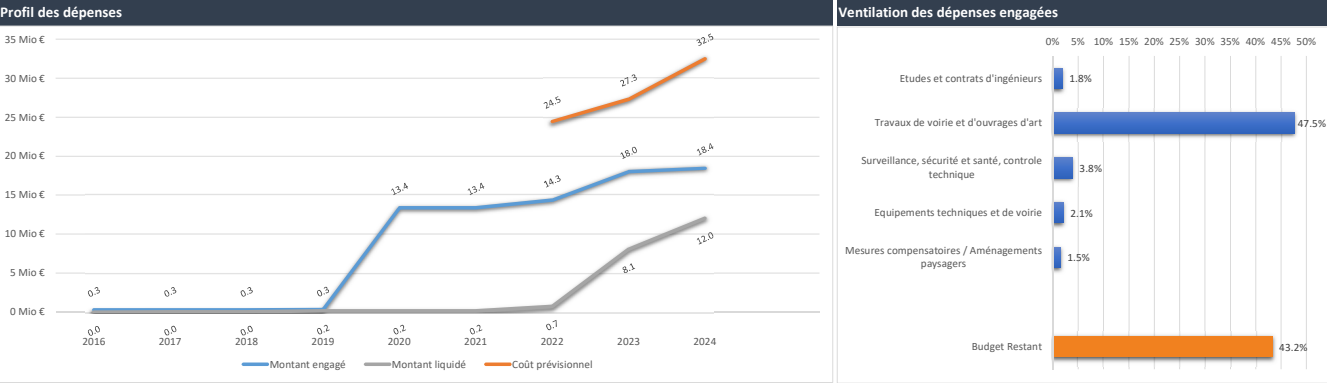


Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Avancement des coûts	68%

Planning	
Début études préliminaires	T1 2014
Début chantier	T1 2023
Fin chantier prévue	T1 2027
Avancement du chantier	39%

Dernier Coût prévisionnel	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
27.3 Mio €	18.4 Mio €	12.0 Mio €	14.1 Mio €	32.5 Mio €	19.0%

Statut: Nouvelle bretelle Y en service depuis octobre 2024. Adaptation du budget aux prix actuels et au développement du projet. Soumission gare bus provisoire en cours.



A l'heure actuelle, l'échangeur et la voirie adjacente ne satisfont plus au trafic et le réaménagement de l'échangeur Senningerberg est un des éléments qu'il faudra réaliser à l'approche du pôle d'échanges du Hoehenhof. Les transformations nécessaires sont en concordance avec le projet du tram et celui du pôle d'échange tout en tenant compte des développements dans les zones adjacentes de l'aéroport et du Hoehenhof. Le projet comporte l'adaptation des bretelles côté Sud et la construction des ouvrages enjambant le tram.

Le projet du lot 2 (création du pôle d'échange du Hoehenhof au niveau de l'échangeur de Senningerberg sur l'autoroute A1) comprend notamment la construction d'un nouvel ouvrage de franchissement sur l'A1 pour l'élargissement de la N1, la construction de 2 ouvrages de franchissement souterrains pour le tram, le réaménagement partiel des bretelles de l'échangeur et la réalisation d'un fonçage sous l'A1 pour une traversée des réseaux.

Le lot 2A du réaménagement de l'échangeur Senningerberg dans l'intérêt du Pôle d'échange du Hoehenhof (bretelles nord/ouest et sud/ouest de l'autoroute A1; OA1153 "Tranchée couverte sous bretelle ouest A1"; "Fonçage et ouvrage de fonçage sous l'autoroute A1") a été définitivement adjudgé en date du 26.01.2023 et les travaux afférents ont débuté en date du 6 mars 2023. Les travaux seront finalisés avec la mise en service de la nouvelle bretelle Y prévue début octobre 2024. Le dossier de soumission de la procédure ouverte du lot 4A "Gare bus provisoire" du Pôle d'échange du Hoehenhof est en cours. Ce projet prend en compte les dernières évolutions du projet en ce qui concerne la gare pour bus provisoire ainsi qu'une plate-forme provisoire fonctionnant dans une première phase comme parking (P&R) pour voitures.

Données au 23/10/2024

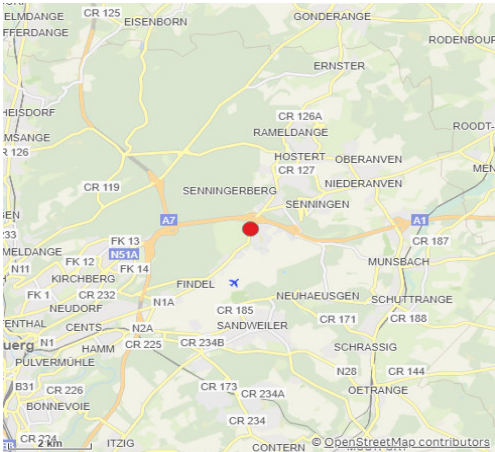
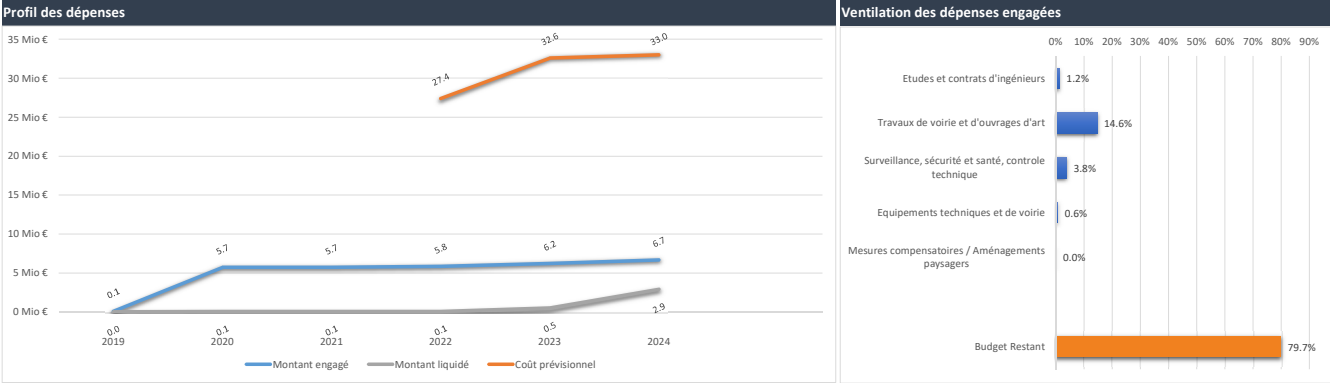


Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Avancement des coûts	21%

Planning	
Début études préliminaires	T1 2014
Début chantier	T4 2023
Fin chantier prévue	T3 2027
Avancement du chantier	22%

Dernier Coût prévisionnel	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
32.6 Mio €	6.7 Mio €	2.9 Mio €	26.3 Mio €	33.0 Mio €	1.2%

Statut: Ripage de la tranchée couverte en-dessous de la N1 (OA1156) début 2024 et mise à disposition à Luxtram en été 2024. Prochains dossiers de soumission en préparation. Risque emprise et de retard travaux N1.



Actuellement, l'échangeur de Senningerberg et la voirie adjacente (notamment la N1) ne satisfont plus au trafic de sorte qu'un réaménagement de la RN1 s'avère nécessaire aussi en vue du prolongement (extension) de la ligne du tramway à Luxembourg entre Kirchberg et l'aéroport du Findel. Au niveau des travaux de voirie, ce projet prévoit la mise à 2 X 2 voies entre la route de liaison (Casa Ferrero) et le carrefour avec le CR126 (à la hauteur de la station de service Esso). En ce qui concerne les ouvrages d'art, la construction d'une tranchée couverte sous la route nationale N1 (OA1156) et la construction d'un ouvrage de franchissement de la route nationale N1 sur l'autoroute A1 (OA1154) sont financées par le biais de cette ligne budgétaire.

Le projet du lot 2 comprend entre autres la construction d'un nouvel ouvrage de franchissement sur l'A1 pour l'élargissement de la N1 et la construction de 2 ouvrages de franchissement souterrains pour le tram. Ce lot a entretemps été scindé en 3 parties, à savoir les lots 2A, 2B et 2C compte tenu d'une modification conceptuelle datant de la fin de l'année 2021 et aux fins de s'adapter à la planification de Luxtram.

En ce qui concerne le lot 2C du réaménagement de l'échangeur de Senningerberg dans l'intérêt du Pôle d'échange Hoehenhof, le dossier de soumission a été approuvé et les travaux de l'OA1156 ("Tranchée couverte sous la route nationale N1") ont débuté en date du 9 octobre 2023.

Le ripage de l'ouvrage-cadre du tram (OA1156) passant en-dessous de la route nationale N1 dans le cadre du prolongement de la ligne de tramway vers l'aéroport de Luxembourg (Hoehenhof) a été effectué en date du 17 février 2024. L'élément de jonction coulé en place entre l'OA1153 et l'OA1156 a été finalisé début juin 2024, de sorte que l'ensemble de la tranchée couverte permettant le franchissement de l'échangeur Senningerberg et de la N1 par le tram a été mise à disposition de Luxtram en date du 17 juin 2024.

Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles

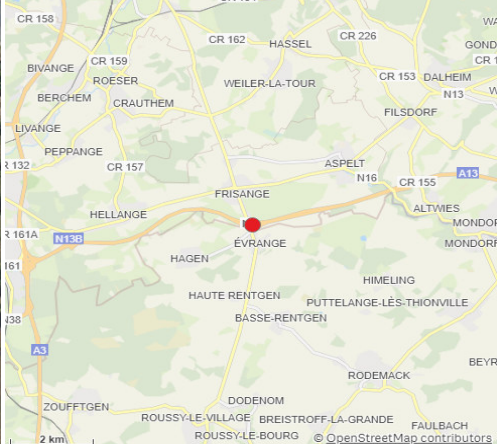
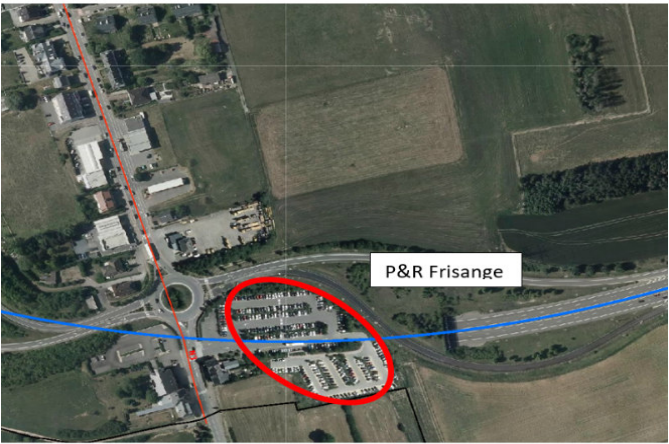
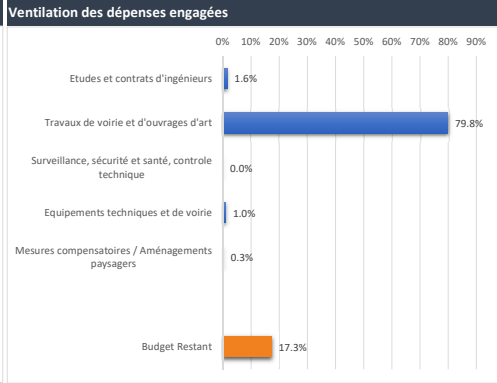
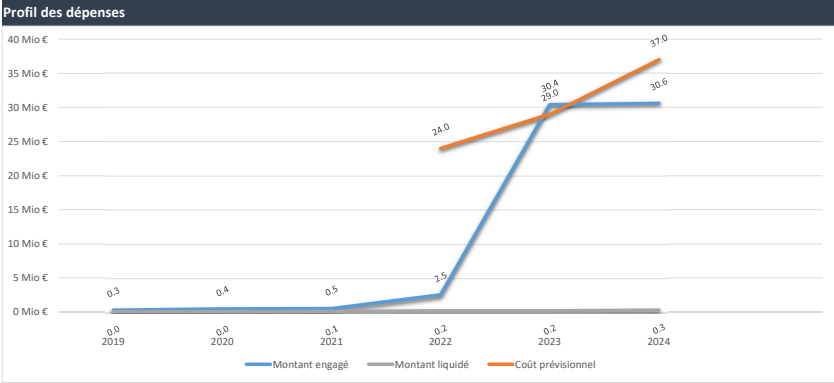
Phase de projet	Chantier en cours
Avancement des coûts	83%

Planning

Début études préliminaires	T2 2019
Début chantier	T4 2024
Fin chantier prévue	T4 2029
Avancement du chantier	0%

Dernier Coût prévisionnel	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
37.0 Mio €	30.6 Mio €	0.3 Mio €	6.4 Mio €	37.0 Mio €	-

Statut: Lot 1 gare routière: travaux en cours d'adjudication, début chantier prévu fin 2024. Lot 2 bâtiments P&R: dossier d'appel d'offres - design & build approuvé, soumission en 2 étapes.



Le projet vise à transformer la zone actuelle en pôle d'échange en réalisant différents travaux d'infrastructure et en construisant deux parkings à étages afin d'augmenter la capacité.

Les travaux relatifs à l'extension et réaménagement du P&R à Frisange seront réalisés en deux lots distincts mais complémentaires, afin de faire avancer les travaux parallèlement et d'attribuer les 2 lots suivant des procédures de marchés publics appropriées.

Le premier lot prévoit le réaménagement du P&R, l'assainissement respectivement les travaux de réseaux divers, ainsi que les accès au P&R nécessaires à la transformation de la zone actuelle en une gare routière. Le résultat de la soumission ouverte a été transmis en été 2024 à l'autorité supérieure pour approbation.

Le lot 2, relatif à la construction des bâtiments P&R, pour lequel est prévu une approche « Design and Build », sera attribué moyennant une procédure concurrentielle avec négociation. Le dossier d'appel d'offres "Design and Build" a été transmis pour approbation en été 2024.

Données au 23/10/2024

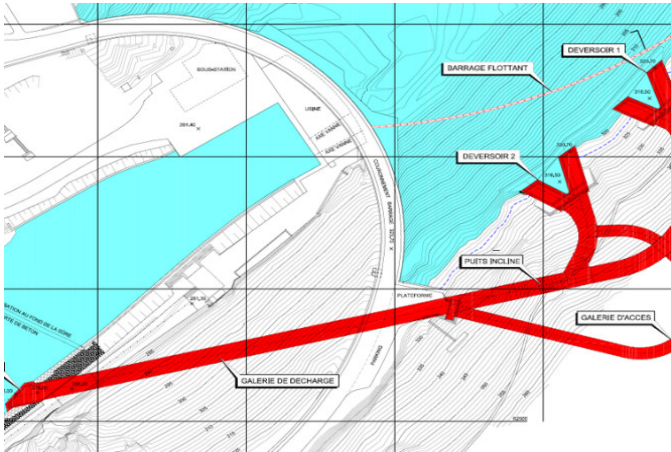
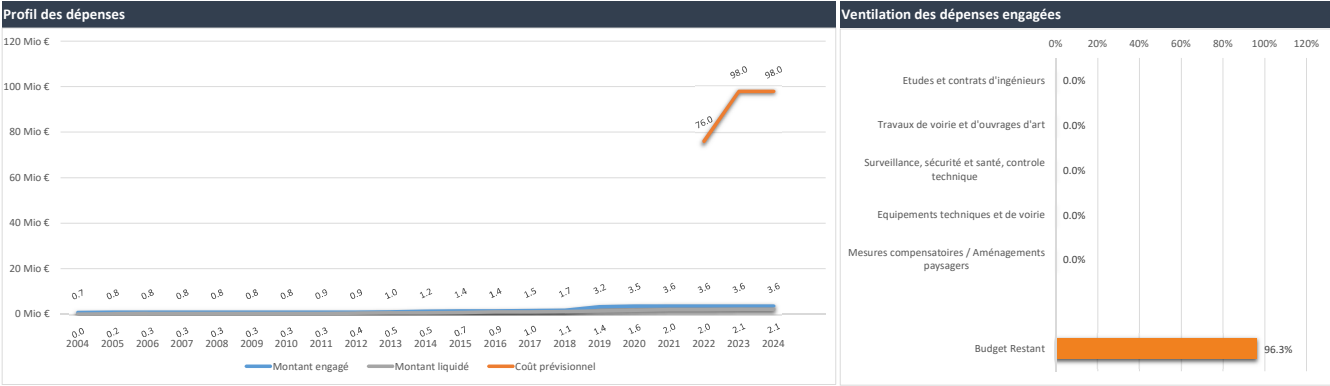


Informations opérationnelles	
Phase de projet	APD
Avancement des coûts	4%

Planning	
Début études préliminaires	T1 2004
Début chantier	T3 2025
Fin chantier prévue	T4 2032
Avancement du chantier	0%

Dernier Coût prévisionnel	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
98.0 Mio €	3.6 Mio €	2.1 Mio €	94.4 Mio €	98.0 Mio €	-

Statut: Loi du 7 juin 2024 en vigueur. Un problème SAP ne permet actuellement pas de la mettre dans le rapport des projets avec loi. Le lot de Bavigne commencera en 2025. Tous les lots sont en APD, sauf la vanne supplémentaire en stade APS.



Le projet relatif aux mesures de confortement du barrage d'Esch-sur-Sûre prévoit 5 lots différents, à savoir:

- Lot 1 : OA1158 - Evacuateur de crues
- Lot 2 : OA1159 - Galerie de déviation
- Lot 3 : Mesures anti-crues à Esch-sur-Sûre
- Lot 4 : OA1455 - Digue et mesures anti-crues à Bavigne
- Lot 5 : OA1166 - Mesures de confortement du barrage principal

Le texte du projet de loi a été voté par la Chambre des Députés en date du 15 mai 2024 et par le Conseil d'Etat en date du 21 mai 2024. La loi y relative date du 7 juin 2024.

Les études vont être reprises suite à cette décision.

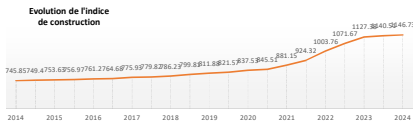
Suivi et reporting financier des grands projets d'infrastructure de l'Administration des ponts et chaussées

Projets avec loi de financement

Présentation lors de la séance de la commission de l'exécution budgétaire de la
Chambre des députés

Administration des Ponts et Chaussées - Projets avec loi de financement à indice courant

Données au 23/10/2024



Nombre de projets	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel
27	3 890 Mio €	2 248 Mio €	1 864 Mio €	1 643 Mio €	3 905 Mio €



ID	Libellé projet	Date loi d'autorisation	Phase	Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé indice courant	Montant liquidé indice courant	Budget restant indice courant	Coût prévisionnel indice courant	Variation prévisionnelle par rapport au budget (%)	Variation prévisionnelle par rapport au budget (Montant)	Commentaire
----	----------------	-------------------------	-------	-------------	--------------------	-------------------------------	--------------------------------	-------------------------------	----------------------------------	--	--	-------------

Fonds des routes												
1	Mise à 2*3 voies de l'autoroute A3 (A1072)	15/12/2017	Chantier en cours	356 000 000	498 999 680	119 083 814	80 265 148	379 915 866	498 999 680	-	-	Les travaux sur le tronçon Gasperich-Livange et le passage à faune se terminent fin 2024. Un dépassement budgétaire est actuellement probable, mais une quantification réelle n'est pas encore possible, vu le stade précoce des chantiers et soumissions.
2	Aménagement du boulevard Raiffeisen et du boulevard Kockelscheuer dans le cadre de la construction du réseau routier du Ban de Gasperich (A229, A254)	07/06/2024	Chantier en cours	74 420 000	86 488 069	79 724 989	77 262 398	6 763 080	86 488 069	-	-	Adaptation budgétaire votée par la loi du 7 juin 2024. Le chantier est en finalisation, ainsi que les plantations, qui feront objet d'une phase d'entretien et d'observation. Les travaux de décompte des premiers marchés vont commencer.
3	Réaménagement de l'échangeur de Dudelange-Burange situé sur l'Autoroute A13 (A832)	21/08/2018	Décompte en attente	51 000 000	51 274 311	51 261 848	51 227 081	12 462	51 274 311	-	-	Pas de dépassement en vue. Travaux sur site achevés et décompte avec les entreprises en cours.
4	Construction du contournement de Hosingen (E421/N7) (A606)	06/08/2021	Chantier en cours	154 350 000	198 800 940	62 593 661	12 334 848	136 207 279	198 800 940	-	-	Chantier de la tranchée couverte a commencé en 2023. Problèmes géologiques s'aggravent (géotechnique, surcoûts d'ancrages, ouvrages à prolonger). Impact sur projet global à quantifier avec avancement des soumissions. Rallonge budgétaire nécessaire.
5	Mise en place d'un Centre de Contrôle du Trafic (CITA) (A195)	19/12/2003	Chantier en cours	85 800 000	103 295 285	79 642 903	51 090 034	23 652 382	103 295 285	-	-	Le projet CITA restera toujours un projet à évolution technologique permanente, soumis à une veille, des refontes et une remise en question technologique quotidienne.
6	Aménagement de la transversale de Clervaux (N18 - CR340 - N7) (A833)	07/09/2018	Chantier en cours	73 000 000	78 265 231	75 343 741	63 813 366	2 921 489	88 986 495	13.7%	10 721 265	Chantier routier terminé en 2024. Dépassements dus à l'augmentation des prix, mesures de stabilisation sur la section courante et des mesures supplémentaires nécessaires pour le barrage de compensation. Rallonge budgétaire en préparation.
7	Mise à 2x2 voies de la B7 entre les échangeurs de Schieren et Ettelbruck (A604)	06/08/2021	Soumission	57 500 000	77 135 253	2 954 125	2 208 003	74 181 128	77 135 253	-	-	Acquisitions d'emprises privées nécessaires et en cours. Le dossier de soumission pour le dédoublement du viaduc Schieren est envisagé fin 2024 et un début des travaux prévu pour fin 2025.
8	Aménagement du contournement routier de Bascharage (A830)	21/08/2018	APD	139 000 000	196 918 723	22 502 254	5 676 401	174 416 469	196 918 723	-	-	Dossier juridique sur autorisation environnement en cours. Le premier chantier sera le passage à gibier en 2025. Les emprises sont en cours, ainsi qu'une actualisation des devis sur nouveau tracé. Projet dépend de la relocalisation d'une entreprise.
9	Réaménagement de l'échangeur de Pontpierre situé sur l'autoroute A4 (A676)	09/09/2021	Chantier en cours	71 700 000	86 217 386	74 089 910	30 470 001	12 127 476	96 197 921	11.6%	9 980 534	Les travaux de la phase 1 ont commencé en novembre 2023. Les travaux de la phase 2 viennent d'être attribués. Pour la phase 3, des fonds supplémentaires devront être sollicités par voie d'une nouvelle rallonge budgétaire à présenter.
10	Réalisation du Pôle d'échange multimodal de la Gare d'Ettelbruck (A265, A410)	15/07/2022	Chantier en cours	83 900 000	109 879 901	70 918 805	39 379 317	38 961 096	109 879 901	-	-	Premiers lots achevés à l'intérieur d'Ettelbruck et Pont Patton. Chantier de la tranchée couverte en cours depuis 2023, ouverture prévue fin 2028 si idées divergentes sur la construction en parallèle par les parties prenantes peuvent être alignées.
11	Réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Scillas (A837)	21/08/2018	Chantier en cours	130 000 000	149 313 947	140 514 201	104 412 412	8 799 747	161 948 204	8.5%	12 634 257	Dépassement budgétaire et rallonge nécessaire. Le passage non-avantagé des travaux (plusieurs phases) dû aux problèmes d'emprises (ouvrage d'art et rue des Scillas) a enduit des dépassements de quantités, de même que les travaux à la Drosbach.
12	Réaménagement sécuritaire de l'échangeur de Helfenterbruck (A98)	12/06/2004	Décompte en attente	31 800 000	51 272 947	19 547 300	18 758 347	31 725 647	51 272 947	-	-	Premières phases finalisées. L'état dégradé de l'ouvrage nécessite une reconstruction non-prévue dans la loi de 2004. Vu que le programme devra être adapté, le décompte de la présente loi et la rédaction d'une nouvelle loi semblerait logique.
13	Aménagement du contournement routier de Junglinster (A50)	18/03/2008	Mesures compensatoires en cours	59 000 000	73 902 570	51 074 222	50 818 277	22 828 348	73 902 570	-	-	Pas de dépassement en vue. Les dernières mesures compensatoires sont en cours d'achèvement. Décompte des travaux réalisé avec les entreprises. Un décompte officiel sera présenté après réalisation des dernières mesures.
14	Adaptation budgétaire du projet de construction d'une liaison routière avec la Sarre et autorisant la construction de l'échangeur de Hellange avec raccordement à l'autoroute A13 et à la route nationale N13 (A180)	04/08/2014	Chantier en cours	34 200 000	38 187 706	27 817 979	27 585 577	10 369 726	38 187 706	-	-	Chantier routier achevé. Dossier de soumission pour le bassin de rétention "Belgrad" est attendu fin 2024 pour un début des travaux courant 2025.
15	Mesures constructives préparatoires de la liaison Micheville (Phase 1) (A140)	05/08/2005	Décompte en attente	76 000 000	84 239 161	78 354 454	77 901 154	5 884 707	81 135 613	-3.7%	3 103 548	Pas de dépassement en vue. Chantier routier terminé sur ce projet. Décompte sera présenté dans un ensemble pour les 3 lois concernant Micheville.

ID	Libellé projet	Date loi d'autorisation	Phase	Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé indice courant	Montant liquidé indice courant	Budget restant indice courant	Coût prévisionnel indice courant	Variation prévisionnelle par rapport au budget (%)	Variation prévisionnelle par rapport au budget (Montant)	Commentaire
16	Construction de la liaison Micheville entre la Route Nationale 31 et le projet routier afférent sur territoire français (Phase 2) (A133)	28/07/2008	Décompte en attente	115 500 000	137 642 596	104 168 220	103 886 510	33 474 376	124 533 777	-9.5%	13 108 819	Pas de dépassement en vue. Chantier routier terminé sur ce projet. Décompte sera présenté dans un ensemble pour les 3 lois concernant Micheville.
17	Construction de la liaison Micheville entre la route N31 et l'autoroute A4 (Phase 3) (A119)	24/04/2012	Chantier en cours	138 000 000	188 088 061	101 126 379	91 808 379	86 961 682	188 088 061	-	-	Toutes les voies de circulation de la nouvelle liaison Micheville ont été mises en service en automne 2023. La liaison N37 Raemerich-Ehlerange est en cours de réalisation, dossier de soumission pour la piste cyclable en cours.
18	Réalisation de la phase 1 de la route Nouvelle N3 entre la Gare Centrale et le Pôle d'échange Bonnevoie (A182)	24/08/2016	Chantier en cours	106 021 000	128 566 359	86 331 130	75 005 297	42 235 229	154 006 543	19.8%	25 440 183	Pont Buchler et N40 finalisés. Autres phases en finition / étude. Augmentation des coûts (travaux en pandémie, terre polluée, accélération pour planning Luxtram, rampe Mühlengeweg, passerelle vélos Gluck, ...). Rallonge budgétaire sera présentée.
19	Aménagement de la liaison cyclable directe entre Esch-sur-Alzette et Belval (PC8 – OA1498 / OA1499) (A684)	23/12/2022	Chantier en cours	47 500 000	49 886 224	45 506 898	37 453 710	4 379 326	49 886 224	-	-	Mise en service réalisée fin 2022. La réception est prévue pour fin 2024, les décomptes et levées de réserves courant 2025. Restera à finaliser par après le parvis de la descente qui dépend d'accords avec les autres parties prenantes.
20	Réalisation du pont provisoire et des accès au chantier dans le cadre de la réhabilitation du pont Adolphe (A132)	16/06/2011	Chantier en cours	23 000 000	30 440 190	14 287 126	13 623 227	16 153 065	23 822 758	-21.7%	6 617 433	Travaux de finition complémentaires en cours, dont notamment la réfection de murs et les alentours. Fin des travaux pour début 2025 en accord avec le planning officiel.
21	Réhabilitation du Pont Adolphe à Luxembourg (A288)	26/12/2012	Décompte en attente	62 900 000	68 299 872	62 784 228	62 721 810	5 515 644	68 299 872	-	-	Les travaux sont terminés. Les décomptes avec les entreprises sont en cours et un décompte officiel sera présenté une fois que tous les marchés soient clôturés. Pas de dépassement.
22	Construction d'une route reliant Luxembourg à Ettelbruck (Route du Nord) (A60, A140, A119)	27/07/1997	Mesures compensatoires en cours	600 206 608	751 194 384	688 824 722	657 577 660	62 369 663	730 156 874	-2.8%	21 037 511	Le projet autoroutier et les mesures compensatoires agricoles sont terminés. Les mesures compensatoires au Weidendall devraient commencer en 2025 pour une durée d'environ 2 ans.
23	Sécurisation de la N7 entre Fridhaff et Weiswampach (A605)	06/08/2021	Soumission	246 710 000	331 932 940	15 289 672	4 012 878	316 643 268	331 932 940	-	-	Les premiers dossiers de soumissions sont prêts et les travaux pourraient commencer en 2025. Des problèmes d'emprises persistent et ont nécessité un nouveau phasage du projet.
Budget en capital												
24	Mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport (A214)	22/12/2004	Chantier en cours	58 000 000	88 217 338	54 446 043	42 506 175	33 771 296	88 217 338	-	-	Pas de dépassement en vue. Décompte du génie civil du bassin S2 terminé, travaux électromécaniques S2 débutés mi-2024. Travaux réservoir d'eau S8 commencent en octobre 2024. Différentes autres phases sont en étude.
25	Revalorisation du site de Hôhenhof (A105)	14/07/2005	Chantier en cours	61 000 000	81 607 575	55 350 050	45 543 731	26 257 525	81 607 575	-	-	Pas de dépassement en vue. Actuellement pas de phase de chantier en cours de réalisation.
26	Financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station d'épuration Uebersyren (A853)	14/09/2018	Chantier en cours	93 546 508	132 441 398	46 729 518	19 295 751	85 711 880	132 441 398	-	-	Pas de dépassement en vue. Resoumission travaux voie traitement boues (génie civil) a été adjudgé par le SIDEST début 2024 et les travaux sont actuellement en cours.
Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux												
27	Réhabilitation des installations hydroélectriques de Rosport et la mise en conformité de la continuité de la Sûre à Rosport (A109)	13/05/2009	Chantier en cours	16 100 000	17 850 176	17 430 307	16 967 719	419 869	17 850 176	-	-	Chantier en cours, travaux de génie civil finalisé fin 2023 et les travaux électromécaniques terminés mi-2024 et la mise en service sera opérée fin 2024. Coûts supplémentaires suite aux inondations de 2021 pourraient entraîner un léger dépassement.

Administration des Ponts et Chaussées - Projets avec loi de financement à indice loi

Données au 23/10/2024

Nombre de projets	Budget voté	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel
27	3 046 Mio €	1 959 Mio €	1 642 Mio €	1 087 Mio €	3 061 Mio €



ID	Libellé projet	Date loi d'autorisation	Phase	Budget voté	Montant engagé indice loi	Montant liquidé indice loi	Budget restant indice loi	Coût prévisionnel indice loi	Variation prévisionnelle par rapport au budget (%)	Variation prévisionnelle par rapport au budget (Montant)	Commentaire
----	----------------	-------------------------	-------	-------------	---------------------------	----------------------------	---------------------------	------------------------------	--	--	-------------

Fonds des routes											
1	Mise à 2*3 voies de l'autoroute A3 (A1072)	15/12/2017	Chantier en cours	356 000 000	102 658 704	70 998 472	253 341 296	356 000 000	-	-	Les travaux sur le tronçon Gasperich-Livange et le passage à faune se terminent fin 2024. Un dépassement budgétaire est actuellement probable, mais une quantification réelle n'est pas encore possible, vu le stade précoce des chantiers et soumissions.
2	Aménagement du boulevard Raiffeisen et du boulevard Kockelscheuer dans le cadre de la construction du réseau routier du Ban de Gasperich (A229, A254)	07/06/2024	Chantier en cours	74 420 000	70 427 133	68 484 920	3 992 867	74 420 000	-	-	Adaptation budgétaire votée par la loi du 7 juin 2024. Le chantier est en finalisation, ainsi que les plantations, qui feront objet d'une phase d'entretien et d'observation. Les travaux de décompte des premiers marchés vont commencer.
3	Réaménagement de l'échangeur de Dudelange-Burange situé sur l'Autoroute A13 (A832)	21/08/2018	Décompte en attente	51 000 000	50 991 525	50 958 070	8 475	51 000 000	-	-	Pas de dépassement en vue. Travaux sur site achevés et décompte avec les entreprises en cours.
4	Construction du contournement de Hosingen (E421/N7) (A606)	06/08/2021	Chantier en cours	154 350 000	53 921 288	11 330 301	100 428 712	154 350 000	-	-	Chantier de la tranchée couverte a commencé en 2023. Problèmes géologiques s'aggravent (géotechnique, surcoûts d'ancrages, ouvrages à prolonger). Impact sur projet global à quantifier avec avancement des soumissions. Rallonge budgétaire nécessaire.
5	Mise en place d'un Centre de Contrôle du Trafic (CITA) (A195)	19/12/2003	Chantier en cours	85 800 000	74 180 172	45 977 388	11 619 828	85 800 000	-	-	Le projet CITA restera toujours un projet à évolution technologique permanente, soumis à une veille, des refontes et une remise en question technologique quotidienne.
6	Aménagement de la transversale de Clervaux (N18 - CR340 - N7) (A833)	07/09/2018	Chantier en cours	73 000 000	71 013 276	60 566 089	1 986 724	83 000 000	13.7%	10 000 000	Chantier routier terminé en 2024. Dépassements dus à l'augmentation des prix, mesures de stabilisation sur la section courante et des mesures supplémentaires nécessaires pour le barrage de compensation. Rallonge budgétaire en préparation.
7	Mise à 2x2 voies de la B7 entre les échangeurs de Schieren et Ettelbruck (A604)	06/08/2021	Soumission	57 500 000	2 804 574	2 159 118	54 695 426	57 500 000	-	-	Acquisitions d'emprises privées nécessaires et en cours. Le dossier de soumission pour le dédoublement du viaduc Schieren est envisagé fin 2024 et un début des travaux prévu pour fin 2025.
8	Aménagement du contournement routier de Bascharage (A830)	21/08/2018	APD	139 000 000	20 390 169	5 302 198	118 609 831	139 000 000	-	-	Dossier juridique sur autorisation environnement en cours. Le premier chantier sera le passage à gibier en 2025. Les emprises sont en cours, ainsi qu'une actualisation des devis sur nouveau tracé. Projet dépend de la relocalisation d'une entreprise.
9	Réaménagement de l'échangeur de Pontpierre situé sur l'autoroute A4 (A676)	09/09/2021	Chantier en cours	71 700 000	62 758 137	28 595 595	8 941 863	80 000 000	11.6%	8 300 000	Les travaux de la phase 1 ont commencé en novembre 2023. Les travaux de la phase 2 viennent d'être attribués. Pour la phase 3, des fonds supplémentaires devront être sollicités par voie d'une nouvelle rallonge budgétaire à présenter.
10	Réalisation du Pôle d'échange multimodal de la Gare d'Ettelbruck (A265, A410)	15/07/2022	Chantier en cours	83 900 000	58 792 886	35 203 054	25 107 114	83 900 000	-	-	Premiers lots achevés à l'intérieur d'Ettelbruck et Pont Patton. Chantier de la tranchée couverte en cours depuis 2023, ouverture prévue fin 2028 si idées divergentes sur la construction en parallèle par les parties prenantes peuvent être alignées.
11	Réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Scillas (A837)	21/08/2018	Chantier en cours	130 000 000	124 015 838	95 230 942	5 984 162	141 000 000	8.5%	11 000 000	Dépassement budgétaire et rallonge nécessaire. Le phasage non-avantages des travaux (plusieurs phases) dû aux problèmes d'emprises (ouvrage d'art et rue des Scillas) a entraîné des dépassements de quantités, de même que les travaux à la Drosbach.
12	Réaménagement sécuritaire de l'échangeur de Helfenterbruck (A98)	12/06/2004	Décompte en attente	31 800 000	15 868 426	15 181 305	15 931 574	31 800 000	-	-	Premières phases finalisées. L'état dégradé de l'ouvrage nécessite une reconstruction non-prévue dans la loi de 2004. Vu que le programme devra être adapté, le décompte de la présente loi et la rédaction d'une nouvelle loi semblerait logique.
13	Aménagement du contournement routier de Junglinster (A50)	18/03/2008	Mesures compensatoires en cours	59 000 000	46 390 290	46 159 205	12 609 710	59 000 000	-	-	Pas de dépassement en vue. Les dernières mesures compensatoires sont en cours d'achèvement. Décompte des travaux réalisé avec les entreprises. Un décompte officiel sera présenté après réalisation des dernières mesures.
14	Adaptation budgétaire du projet de construction d'une liaison routière avec la Sarre et autorisant la construction de l'échangeur de Hellange avec raccordement à l'autoroute A13 et à la route nationale N13 (A180)	04/08/2014	Chantier en cours	34 200 000	27 591 021	27 389 978	6 608 979	34 200 000	-	-	Chantier routier achevé. Dossier de soumission pour le bassin de rétention "Belgrad" est attendu fin 2024 pour un début des travaux courant 2025.
15	Mesures constructives préparatoires de la liaison Michewille (Phase 1) (A140)	05/08/2005	Décompte en attente	76 000 000	72 916 447	72 485 049	3 083 553	73 200 000	-3.7%	2 800 000	Pas de dépassement en vue. Chantier routier terminé sur ce projet. Décompte sera présenté dans un ensemble pour les 3 lois concernant Michewille.

ID	Libellé projet	Date loi d'autorisation	Phase	Budget voté	Montant engagé indice loi	Montant liquidé indice loi	Budget restant indice loi	Coût prévisionnel indice loi	Variation prévisionnelle par rapport au budget (%)	Variation prévisionnelle par rapport au budget (Montant)	Commentaire
16	Construction de la liaison Micheville entre la Route Nationale 31 et le projet routier afférent sur territoire français (Phase 2) (A133)	28/07/2008	Décompte en attente	115 500 000	96 640 469	96 388 998	18 859 531	104 500 000	-9.5%	11 000 000	Pas de dépassement en vue. Chantier routier terminé sur ce projet. Décompte sera présenté dans un ensemble pour les 3 lois concernant Micheville.
17	Construction de la liaison Micheville entre la route N31 et l'autoroute A4 (Phase 3) (A119)	24/04/2012	Chantier en cours	138 000 000	86 020 009	79 880 280	51 979 991	138 000 000	-	-	Toutes les voies de circulation de la nouvelle liaison Micheville ont été mises en service en automne 2023. La liaison N37 Raemerich-Ehlerange est en cours de réalisation, dossier de soumission pour la piste cyclable en cours.
18	Réalisation de la phase 1 de la route Nouvelle N3 entre la Gare Centrale et le Pôle d'échange Bonnevoie (A182)	24/08/2016	Chantier en cours	106 021 000	78 141 027	68 093 226	27 879 973	127 000 000	19.8%	20 979 000	Pont Buchler et N40 finalisés. Autres phases en finition / étude. Augmentation des coûts (travaux en pandémie, terre polluée, accélération pour planning Luxtram, rampe Mühlenweg, passerelle vélos Gluck, ...). Rallonge budgétaire sera présentée.
19	Aménagement de la liaison cyclable directe entre Esch-sur-Alzette et Belval (PC8 – OA1498 / OA1499) (A684)	23/12/2022	Chantier en cours	47 500 000	43 970 051	37 168 082	3 529 949	47 500 000	-	-	Mise en service réalisée fin 2022. La réception est prévue pour fin 2024, les décomptes et levées de réserves courant 2025. Restera à finaliser par après le parvis de la descente qui dépend d'accords avec les autres parties prenantes.
20	Réalisation du pont provisoire et des accès au chantier dans le cadre de la réhabilitation du pont Adolphe (A132)	16/06/2011	Chantier en cours	23 000 000	13 439 416	12 982 252	9 560 584	18 000 000	-21.7%	5 000 000	Travaux de finition complémentaires en cours, dont notamment la réfection de murs et les alentours. Fin des travaux pour début 2025 en accord avec le planning officiel.
21	Réhabilitation du Pont Adolphe à Luxembourg (A288)	26/12/2012	Décompte en attente	62 900 000	59 547 748	59 592 836	3 352 252	62 900 000	-	-	Les travaux sont terminés. Les décomptes avec les entreprises sont en cours et un décompte officiel sera présenté une fois que tous les marchés soient clôturés. Pas de dépassement.
22	Construction d'une route reliant Luxembourg à Ettelbruck (Route du Nord) (A60, A140, A119)	27/07/1997	Mesures compensatoires en cours	600 206 608	573 411 796	543 998 835	26 794 812	583 397 573	-2.8%	16 809 035	Le projet autoroutier et les mesures compensatoires agricoles sont terminés. Les mesures compensatoires au Weidendall devraient commencer en 2025 pour une durée d'environ 2 ans.
23	Sécurisation de la N7 entre Fridhaff et Weiswampach (A605)	06/08/2021	Soumission	246 710 000	13 241 747	3 797 100	233 468 253	246 710 000	-	-	Les premiers dossiers de soumissions sont prêts et les travaux pourraient commencer en 2025. Des problèmes d'emprises persistent et ont nécessité un nouveau phasage du projet.
Budget en capital											
24	Mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport (A214)	22/12/2004	Chantier en cours	58 000 000	40 919 540	34 288 095	17 080 460	58 000 000	-	-	Pas de dépassement en vue. Décompte du génie civil du bassin S2 terminé, travaux électromécaniques S2 débutés mi-2024. Travaux réservoir d'eau S8 commencent en octobre 2024. Différentes autres phases sont en étude.
25	Revalorisation du site de Höhenhof (A105)	14/07/2005	Chantier en cours	61 000 000	47 515 063	37 725 061	13 484 937	61 000 000	-	-	Pas de dépassement en vue. Actuellement pas de phase de chantier en cours de réalisation.
26	Financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station d'épuration Uebersyren (A853)	14/09/2018	Chantier en cours	93 546 508	35 259 171	16 249 988	58 287 337	93 546 508	-	-	Pas de dépassement en vue. Resoumission travaux voie traitement boues (génie civil) a été adjugé par le SIDEST début 2024 et les travaux sont actuellement en cours.
Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux											
27	Réhabilitation des installations hydroélectriques de Rosport et la mise en conformité de la continuité de la Sûre à Rosport (A109)	13/05/2009	Chantier en cours	16 100 000	15 856 104	15 471 865	243 896	16 100 000	-	-	Chantier en cours, travaux de génie civil finalisé fin 2023 et les travaux électromécaniques terminés mi-2024 et la mise en service sera opérée fin 2024. Coûts supplémentaires suite aux inondations de 2021 pourraient entraîner un léger dépassement.

ID 1

Mise à 2*3 voies de l'autoroute A3 (A1072)

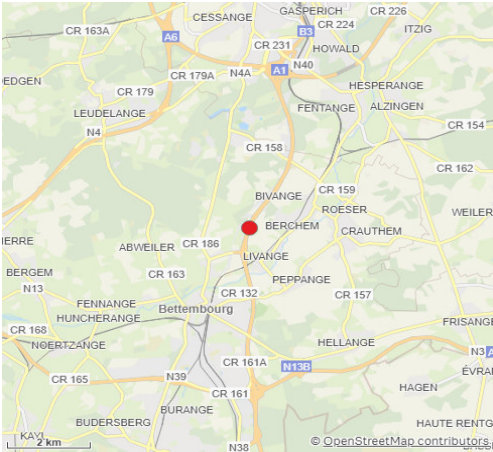
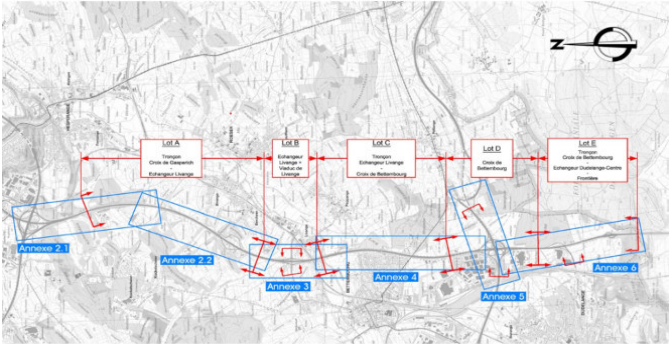
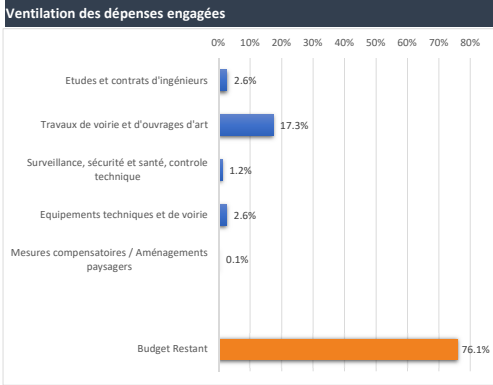
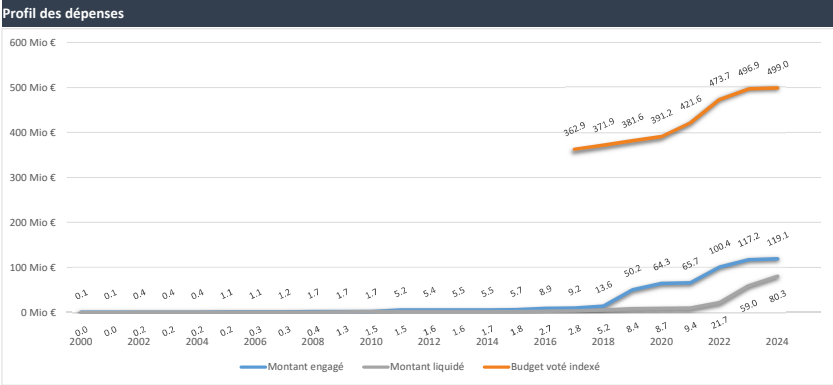
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	764.68
Variation indice	150%
Avancement des coûts	24%

Planning	
Loi budgétaire	15/12/2017
Début études préliminaires	T4 1998
Début chantier	T1 2022
Fin chantier prévue	T4 2030
Avancement du chantier	29%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
356.0 Mio €	499.0 Mio €	119.1 Mio €	80.3 Mio €	379.9 Mio €	499.0 Mio €	-
Montants en indice loi:		102.7 Mio €	71.0 Mio €	253.3 Mio €	356.0 Mio €	
Statut:		Les travaux sur le tronçon Gasperich-Livange et le passage à faune se terminent fin 2024. Un dépassement budgétaire est actuellement probable, mais une quantification réelle n'est pas encore possible, vu le stade précoce des chantiers et soumissions.				



Le projet prévoit un élargissement de l'autoroute A3 à 2 x 3 voies de la section courante entre la frontière française et la Croix de Gasperich, à savoir 3 voies de circulation d'une largeur de 3,50 m par direction. Une bande d'arrêt d'urgence continue d'une largeur de 4,00 m longe les voies lentes sur la section courante afin de respecter les critères de sécurité des utilisateurs de l'autoroute. De plus, la bande d'arrêt d'urgence comporte une largeur garantissant l'exploitation de celle-ci en voie multimodale. Les 2 directions de l'autoroute sont séparées physiquement par un terre-plein central (TPC) d'une largeur de 3,50 m.

Les échangeurs de Livange et de Dudelange seront complètement réaménagés et d'importantes adaptations sont prévues sur la Croix de Bettembourg. Un passage à faune sera réalisé entre l'échangeur Dudelange-centre et la frontière française, au droit du massif forestier Daerebësch. Il est également prévu de compléter le réseau des pistes cyclables entre Peppange et Livange. Pour atténuer les nuisances provenant des émissions sonores, de vastes écrans antibruit seront aménagés le long de l'autoroute pour protéger les riverains.

L'acquisition des emprises est terminée pour le lot A et le lot B. L'acquisition des emprises est en cours pour les lots C, D et E. Les autorisations ANF pour les tronçons A, B, C et E1 ont été délivrées. Les autorisations AGE des tronçons A, B et C3 ont été délivrées. Les demandes des autres lots C ainsi que le lot E2 sont en cours d'établissement.

La fin de la phase 1 des travaux de génie civil du lot A1 "Tronçon Croix de Gasperich - Echangeur de Livange" est prévu pour fin 2024. Les travaux de la phase 2 sont actuellement en cours. Les travaux du Lot E1 (Passage à faune) s'achèveront pour fin 2024. Les travaux de génie civil du lot B1 "Elargissement du viaduc de Livange OA 1025" ont commencé en février 2023. Les travaux d'élargissement du tablier côté est sont terminés. Travaux actuellement en cours sur le tablier ouest. Fin prévisible du lot B1 en printemps 2025. La fin des travaux du lot A2 "Reconstruction de l'OA 1022" est prévue pour début novembre 2024. Attribution des lots C2 et C3 en septembre 2024. Les dossiers de soumission du lot B2 "Echangeur de Livange" et du Lot C1.A "Tronçon entre Viaduc de Livange et Croix de Bettembourg" sont en cours de préparation pour l'approbation.

ID 2

Aménagement du boulevard Raiffeisen et du boulevard Kockelscheuer dans le cadre de la construction du réseau routier du Ban de Gasperich (A229, A254)

Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	677.02
Variation indice	169%
Avancement des coûts	92%

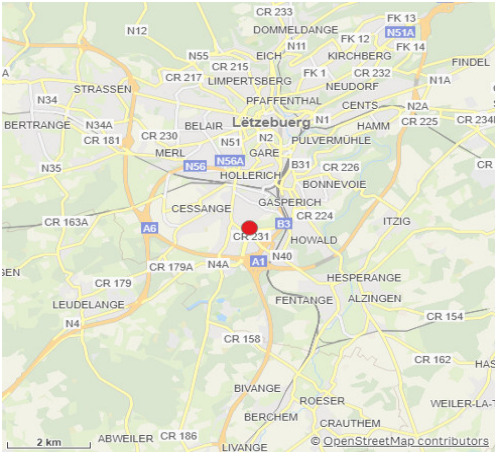
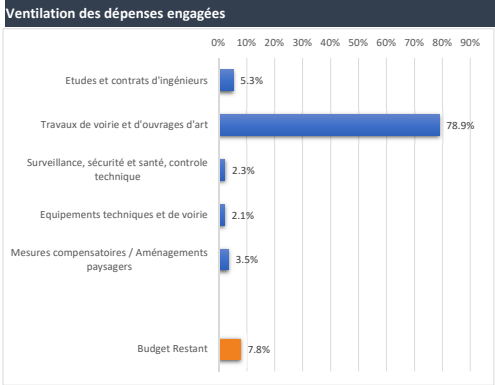
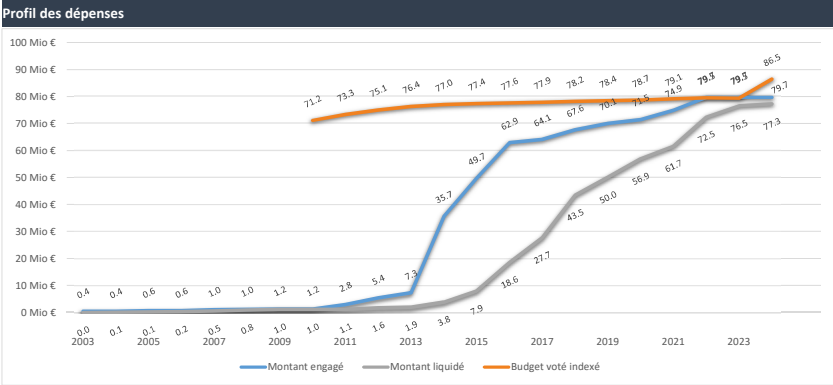
Planning	
Loi budgétaire	07/06/2024
Début études préliminaires	T3 2003
Début chantier	T3 2013
Fin chantier prévue	T4 2026
Avancement du chantier	84%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
74.4 Mio €	86.5 Mio €	79.7 Mio €	77.3 Mio €	6.8 Mio €	86.5 Mio €	-

Montants en indice loi:

70.4 Mio € 68.5 Mio € 4.0 Mio € 74.4 Mio €

Statut: Adaptation budgétaire votée par la loi du 7 juin 2024. Le chantier est en finalisation, ainsi que les plantations, qui feront objet d'une phase d'entretien et d'observation. Les travaux de décompte des premiers marchés vont commencer.



Le projet de construction du réseau du Ban de Gasperich a été élaboré en vue du développement urbain de ce quartier de la Ville de Luxembourg. En effet la création de la nouvelle zone d'activité, du Lycée Vauban, du Centre d'intervention de la Ville de Luxembourg, du nouveau Stade de la Ville de Luxembourg demandait une optimisation du réseau routier en place afin d'y intégrer ces nouveaux bâtiments. Le réseau routier a été réorganisé et deux boulevards, le bd Raiffeisen et le bd Kockelscheuer, ont dû être créés afin de desservir la zone respectivement du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Phase 1 achevée en 2021

Phase 2 achevée en 2016

Phase 3.1 : achevée Juillet 2022

Phase 3.2 : achevée Juillet 2022

Phase 4 : fin prévisible 2026

Les marchés des lots 1, 3.1 et 3.2 ont été décomptés au cours de l'année 2022.

Les travaux de plantation des arbres au Ban de Gasperich sont en cours (lot 4). L'achèvement des travaux de plantation a lieu après la mise en service du tram. L'entretien des arbres est prévu pendant une durée de 3 ans après la finalisation des travaux de plantation.

Une rallonge budgétaire est devenue nécessaire et les dépenses additionnelles sont estimées à 6.550.000€, valeur 1071,67 de l'indice semestriel des prix à la construction du 1er octobre 2022. Le projet de loi relative à l'adaptation du projet de construction relatif à l'aménagement du boulevard Raiffeisen et du boulevard Kockelscheuer dans le cadre de la construction du réseau routier du ban de Gasperich a été déposé à la Chambre des députés en date du 20 juillet 2023. De ce projet de loi a résulté la loi du 7 juin 2024 après le vote du projet de loi par la Chambre des députés dans sa séance publique du 15 mai 2024. Avec cette rallonge budgétaire votée par la Chambre des députés, l'enveloppe budgétaire initiale autorisée par la loi du 16 décembre 2010 est portée de 70.295.000,00 Euros à 74.420.000,00 Euros.

Il reste encore à préciser que les travaux relatifs à la réalisation des aménagements extérieurs et des infrastructures du Ban de Gasperich (lot 8A) ont été achevés au cours de l'été 2024 (et le marché en question doit encore être décompté).

ID 3

Réaménagement de l'échangeur de Dudelange-Burange situé sur l'Autoroute A13 (A832)

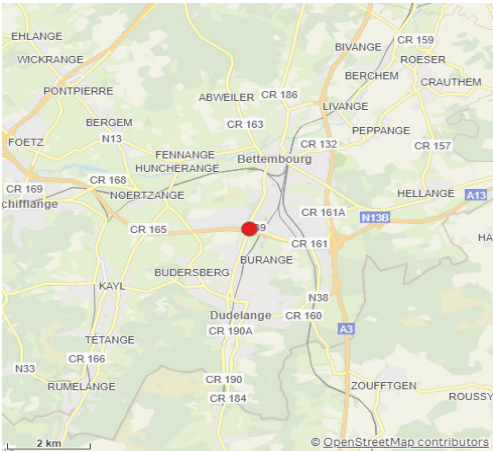
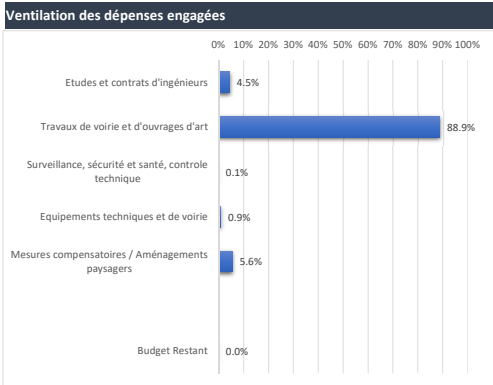
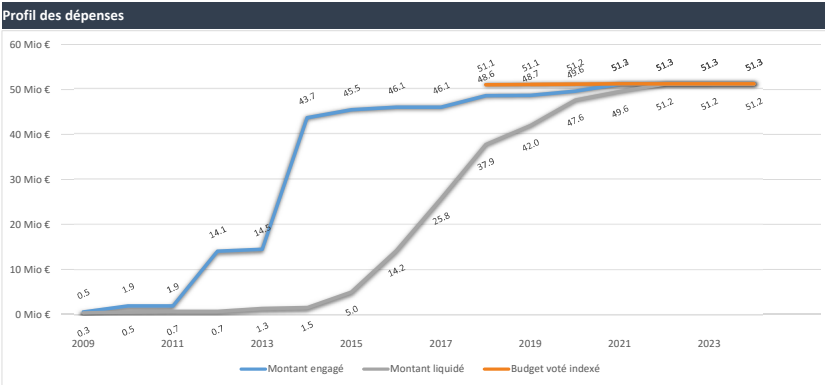
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Décompte en attente
Indice actuel	1146.73
Indice loi	779.82
Variation indice	147%
Avancement des coûts	100%

Planning	
Loi budgétaire	21/08/2018
Début études préliminaires	T2 2009
Début chantier	T2 2014
Fin chantier prévue	T3 2021
Avancement du chantier	100%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
51.0 Mio €	51.3 Mio €	51.3 Mio €	51.2 Mio €	0.0 Mio €	51.3 Mio €	-
Montants en indice loi:		51.0 Mio €	51.0 Mio €	0.0 Mio €	51.0 Mio €	
Statut:		Pas de dépassement en vue. Travaux sur site achevés et décompte avec les entreprises en cours.				



Le projet du réaménagement de l'échangeur de Dudelange-Burange, situé à l'intersection de l'autoroute A13 et de la route nationale N31, s'inscrit dans le cadre du développement du réseau routier local relatif à l'extension des zones d'activités et de zones d'urbanisation le long de la Collectrice du Sud.

La construction de zones d'activité au Nord (Eurohub + Plateforme multimodale CFL) et au Sud (Laboratoire National de Santé) entraîne une augmentation du trafic qui ne permet plus à l'échangeur, à cause de sa configuration géométrique, de répondre aux exigences de sécurité et de capacité.

Une route de liaison entre l'échangeur Dudelange/Burange et le CR161 sera réalisée au nord parallèle à la A13 reliant le site Eurohub Sud et le terminal ferroviaire avec le réseau autoroutier.

Le réaménagement de l'échangeur existant vise principalement deux objectifs.

D'une part, il a pour but d'offrir un accès facile et direct à l'autoroute pour les zones d'activités et d'urbanisation projetées à proximité. Il vise d'autre part à augmenter la capacité et d'accroître la sécurité de ce nœud routier fortement chargé.

Tous les marchés avec les entrepreneurs ont été décomptés. Pour ce projet, il reste encore à établir un décompte global suivant les dispositions de la législation sur les marchés publics.

ID 4

Construction du contournement de Hosingen (E421/N7) (A606)

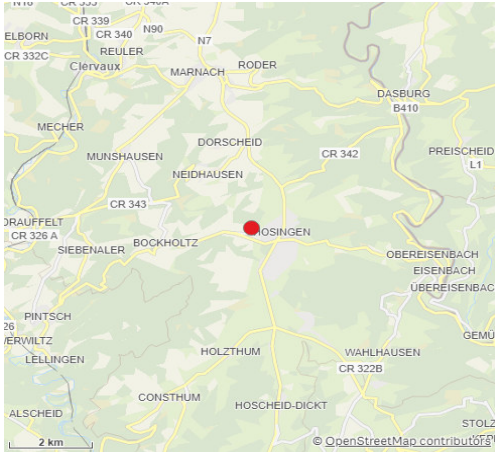
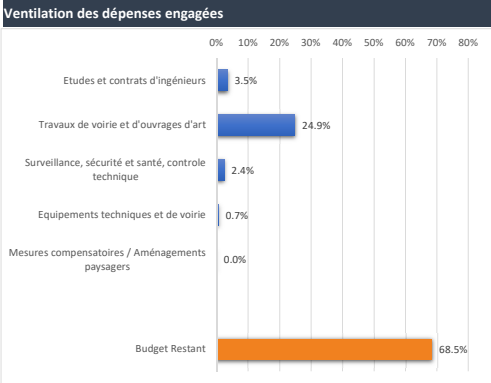
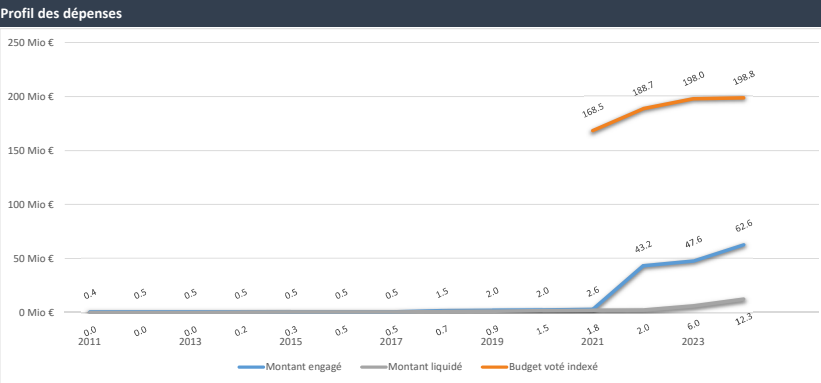
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	845.51
Variation indice	136%
Avancement des coûts	31%

Planning	
Loi budgétaire	06/08/2021
Début études préliminaires	T1 2011
Début chantier	T2 2023
Fin chantier prévue	T4 2029
Avancement du chantier	20%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
154.4 Mio €	198.8 Mio €	62.6 Mio €	12.3 Mio €	136.2 Mio €	198.8 Mio €	-
Montants en indice loi:		53.9 Mio €	11.3 Mio €	100.4 Mio €	154.4 Mio €	
Statut:		Chantier de la tranchée couverte a commencé en 2023. Problèmes géologiques s'aggravent (géotechnique, surcoûts d'ancrages, ouvrages à prolonger). Impact sur projet global à quantifier avec avancement des soumissions. Rallonge budgétaire nécessaire.				



Le contournement de Hosingen a comme objectif principal de délester la localité de Hosingen de la majorité du trafic transitair et de rendre possible un déclassement de la « Hauptstrooss » N7 qui va de pair avec une revalorisation du centre de Hosingen. Le contournement de Hosingen prendra son départ au giratoire « Op der Hël » et finira, après environ 4,4 km en direction nord quelques centaines de mètres après le nouvel échangeur Hosingen-Nord, à la hauteur de Dorscheid. Le contournement est exclusivement situé sur le territoire de la commune de Parc Hosingen.

Les raccords à la N7 actuellement en forme de carrefours à niveau, seront remplacés à long terme par des échangeurs pour les raccords du réseau routier d'une hiérarchie importante. Sur le tronçon du contournement de Hosingen, le raccord de la localité de Hosingen (futur CR342), du CR342/Rodershausen, du CR343/Dorscheid-Neidhausen ainsi que du quartier « Lehmkaul » est garanti par l'intermédiaire de l'échangeur Hosingen-Nord implanté à la hauteur de Dorscheid. Ce nouveau chemin repris est implanté parallèlement au contournement, partiellement sur le tracé de l'ancienne N7 et longé par la future piste cyclable nationale PC7.

La loi de financement a été votée par la chambre des députés en date du 6 août 2021. Le premier tronçon a été mis en soumission en décembre 2022. Les travaux de la tranchée couverte ont commencé avec le premier coup de pelle en date du 8 juin 2023. La fin des travaux de la tranchée couverte est prévue pour fin 2026. Le dossier de soumission pour le prochain tronçon (OA876) a été présenté en août 2024.

ID 5

Mise en place d'un Centre de Contrôle du Trafic (CITA) (A195)

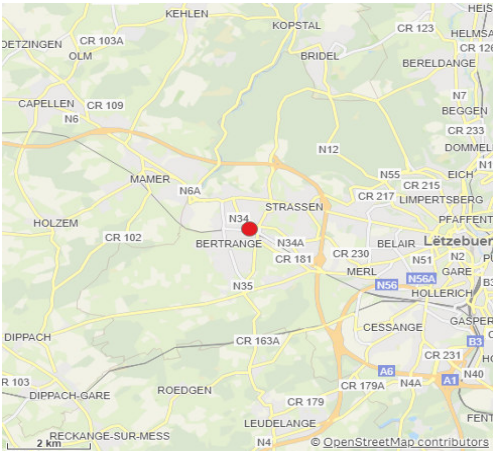
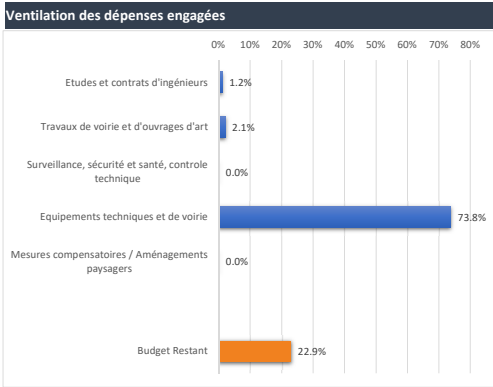
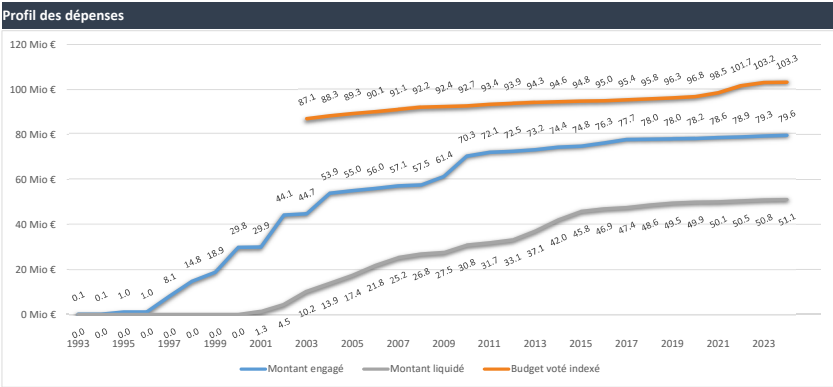
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	563.36
Variation indice	204%
Avancement des coûts	77%

Planning	
Loi budgétaire	19/12/2003
Début études préliminaires	T4 1993
Début chantier	T2 1997
Fin chantier prévue	
Avancement du chantier	0%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
85.8 Mio €	103.3 Mio €	79.6 Mio €	51.1 Mio €	23.7 Mio €	103.3 Mio €	-
Montants en indice loi:		74.2 Mio €	46.0 Mio €	11.6 Mio €	85.8 Mio €	
Statut:		Le projet CITA restera toujours un projet à évolution technologique permanente, soumis à une veille, des refontes et une remise en question technologique quotidienne.				



Les premières études y relatives ont été lancées au début der années '90 et les premiers travaux ont été entamés vers mi-années '90. Un investissement global de 85.800.000€ voté par la Chambre des Députés et indexé à 563,36 (indice semestriel des prix à la construction au 1er avril 2002).

Le projet CITA restera toujours un projet à évolution technologique permanente, soumis à une veille, des refontes et une remise en question technologique quotidienne, notamment en ce qui concerne les projets ITS (Intelligent Transport Systems) et la mise en conformité du CITA avec les prescriptions de la directive européenne ITS et les actes réglementaires qui en sont découlés. A moyen terme, les fonds restants disponibles sur la loi seront non seulement dépensés mais il faudra le moment venu également prévoir des fonds supplémentaires soit par le biais d'une nouvelle loi, soit par une rallonge des enveloppes financières existantes.

ID 6

Aménagement de la transversale de Clervaux (N18 - CR340 - N7) (A833)

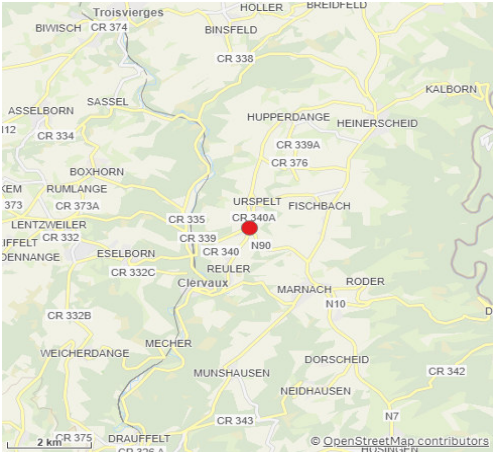
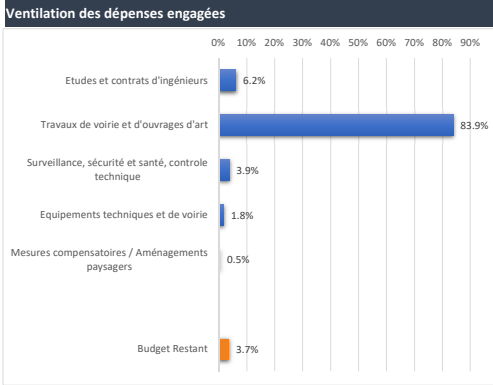
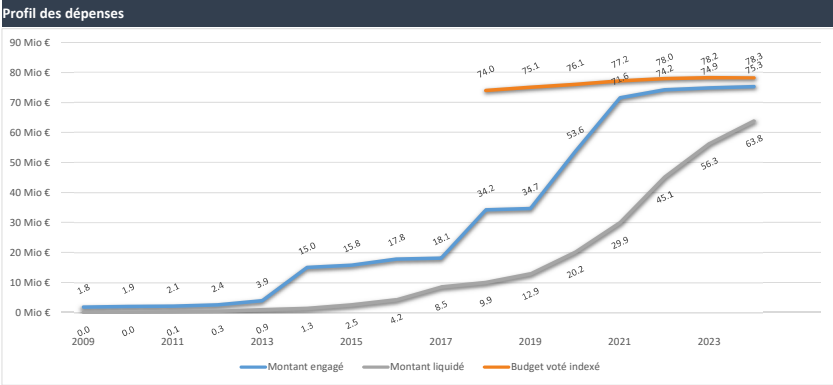
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	779.82
Variation indice	147%
Avancement des coûts	96%

Planning	
Loi budgétaire	07/09/2018
Début études préliminaires	T2 2009
Début chantier	T2 2014
Fin chantier prévue	T2 2027
Avancement du chantier	79%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
73.0 Mio €	78.3 Mio €	75.3 Mio €	63.8 Mio €	2.9 Mio €	89.0 Mio €	13.7%
Montants en indice loi:		71.0 Mio €	60.6 Mio €	2.0 Mio €	83.0 Mio €	
Statut:		Chantier routier terminé en 2024. Dépassements dus à l'augmentation des prix, mesures de stabilisation sur la section courante et des mesures supplémentaires nécessaires pour le barrage de compensation. Rallonge budgétaire en préparation.				



La Transversale de Clervaux prévoit de rallier la N18 à la Route Européenne E421 (N7) en contournant la Ville de Clervaux par le Nord. Elle fait partie intégrante de la N18 et constitue un maillon essentiel d'un réseau routier de haut niveau de la région Nord du pays présentant une structure triangulaire dont les côtés convergeant à Wemperhardt sont formés par la N12 à l'Ouest ainsi que la N7 à l'Est, et dont la N18 constitue la base.

La nouvelle route de 3,7 km de long présente des caractéristiques techniques assurant la circulation en toute sécurité du trafic lourd tout en respectant par son caractère de simple route nationale au mieux le paysage. L'intégration dans l'environnement naturel à relief accidenté est optimisée moyennant l'insertion de 3 ouvrages de franchissement (viaducs de la Clerve, Olegrëndchen et Irbich), de 5 bassins de rétention et de 3 passages pour petite faune.

Par ailleurs, la projet comprend une liaison continue en site propre pour vélos ralliant la N18 à la N7 et complétant ainsi le réseau cyclable national (PC7b).

Le début des travaux était en août 2014.

La loi de financement a été votée par la chambre des députés en date du 17 septembre 2018.

Les travaux relatifs à l'aménagement du giratoire sur la N7 à Marnach (lot1), à la construction de l'OA821-Irbich (lot2) et à l'aménagement de la voirie agricole dans le cadre du remembrement sont achevés.

L'ouverture du Tronçon N7-CR339 via le viaduc Irbich était mi-juin 2022. Le décompte est en cours.

Les travaux concernant l'aménagement du giratoire CR339 - section courante (lot3) a été décomptés fin 2023.

Les travaux relatifs à la construction des ouvrages OA822-Clerve et OA823-Olegrëndchen (lot4A) et de la section courante N18 - CR340 (lot4b) ont été achevés en juillet 2024.

La mise en service de la totalité de la transversale a eu lieu le 29/7/24.

Les travaux pour le passage supérieur pour la PC7 ont commencé en septembre 2023. La fin des travaux est prévue pour début 2025. Reste encore à aménager le barrage de compensation pour le lycée Edward Steichen.

ID 7

Mise à 2x2 voies de la B7 entre les échangeurs de Schieren et Ettelbruck (A604)

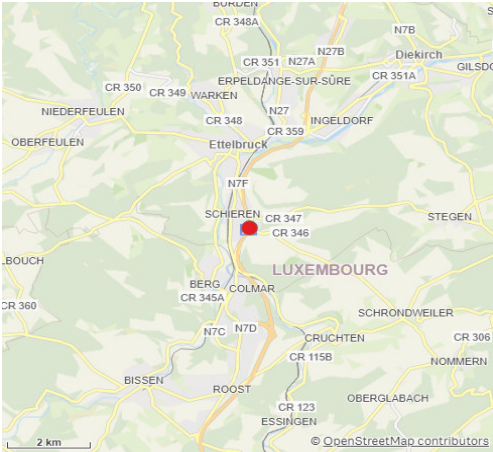
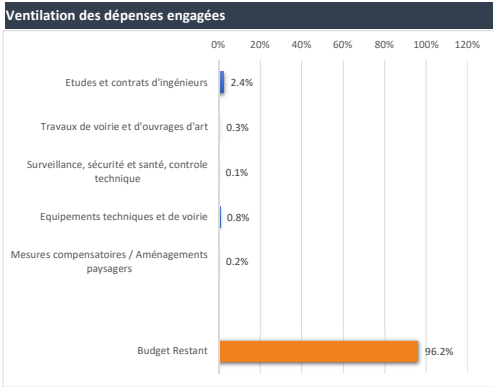
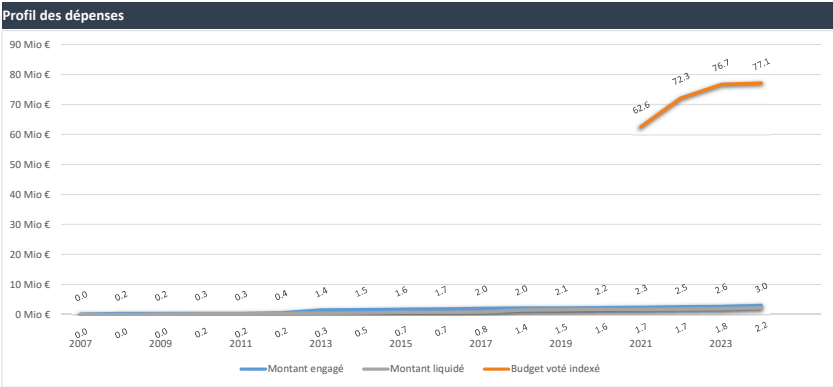
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Soumission
Indice actuel	1146.73
Indice loi	845.51
Variation indice	136%
Avancement des coûts	4%

Planning	
Loi budgétaire	06/08/2021
Début études préliminaires	T1 2008
Début chantier	T4 2025
Fin chantier prévue	T4 2028
Avancement du chantier	0%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
57.5 Mio €	77.1 Mio €	3.0 Mio €	2.2 Mio €	74.2 Mio €	77.1 Mio €	-
Montants en indice loi:		2.8 Mio €	2.2 Mio €	54.7 Mio €	57.5 Mio €	
Statut:		Acquisitions d'emprises privées nécessaires et en cours. Le dossier de soumission pour le dédoublement du viaduc Schieren est envisagé fin 2024 et un début des travaux prévu pour fin 2025.				



Le projet prend origine en aval du Viaduc de Colmar-Berg à hauteur de l'actuelle zone de rabattement de 2x2 voies à 2+1 voies à hauteur de l'échangeur de Schieren et s'étend jusqu'à l'échangeur d'Ettelbruck, soit une longueur totale de 2 000 m.

L'élargissement côté Schieren est opéré du côté Ouest, compte tenu des contraintes du site et des facilités de mise en conformité de la sortie Schieren.

Le site archéologique côté Est reste ainsi intouché.

Le nouveau viaduc agencé parallèlement à l'ouvrage existant est donc implanté côté Est. Ce positionnement permet d'assurer la mise en conformité de la sortie vers Ettelbruck.

Le déboîtement des voies du côté Ouest vers le côté Est se fait directement en amont du nouveau viaduc.

Des études complémentaires ont été finalisées et envoyées à l'Administration de la nature et des forêts pour l'obtention de l'autorisation. Réalisation des mesures compensatoires pour 2025.

Une demande de modification de l'autorisation AGE est en cours de réalisation pour permettre de déplacer le bassin de rétention à la suite d'un problème d'acquisition d'un terrain.

Une demande d'évaluation des incidences archéologiques a été transmise à l'Institut National des Recherches Archéologiques (INRA).

Une demande pour la résiliation des baux de surfaces agricoles a été transmise en vue de la réalisation dans une phase ultérieure de fouilles d'archéologie et de mesures compensatoires.

Les acquisitions des emprises nécessaires sont en cours.

La finalisation des études géotechniques complémentaires est en cours.

Réalisation du premier dossier de soumission pour fin 2024. Début des travaux fin 2025.

ID 8

Aménagement du contournement routier de Bascharage (A830)

Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles

Phase de projet	APD
Indice actuel	1146.73
Indice loi	779.82
Variation indice	147%
Avancement des coûts	11%

Planning

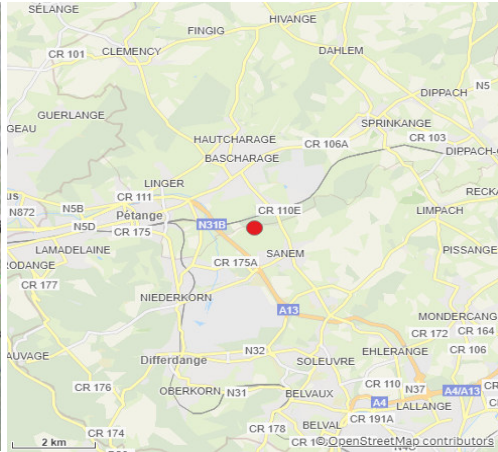
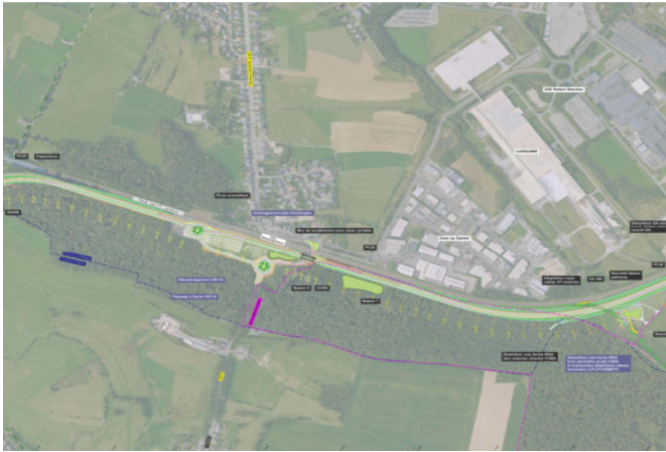
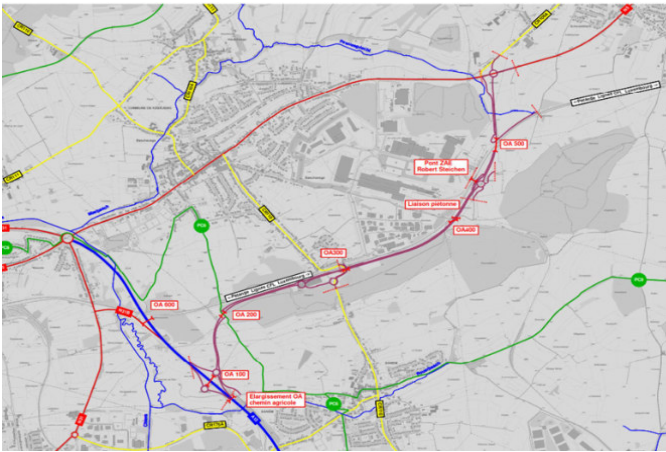
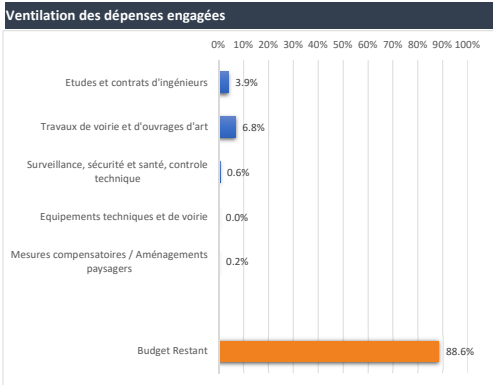
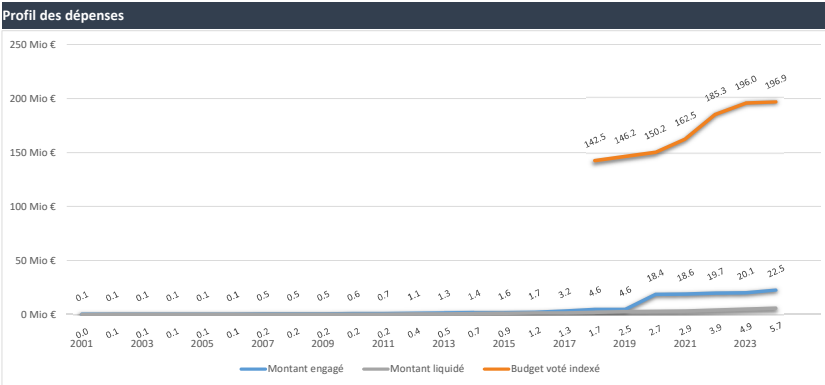
Loi budgétaire	21/08/2018
Début études préliminaires	T1 1995
Début chantier	T4 2022
Fin chantier prévue	T4 2030
Avancement du chantier	23%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
139.0 Mio €	196.9 Mio €	22.5 Mio €	5.7 Mio €	174.4 Mio €	196.9 Mio €	-

Montants en indice loi:

20.4 Mio € 5.3 Mio € 118.6 Mio € 139.0 Mio €

Statut: Dossier juridique sur autorisation environnement en cours. Le premier chantier sera le passage à gibier en 2025. Les emprises sont en cours, ainsi qu'une actualisation des devis sur nouveau tracé. Projet dépend de la relocalisation d'une entreprise.



La localité de Bascharage souffre d'un trafic important augmentant d'année en année. Bascharage se situe sur le trajet de la N5 (E44), surchargée par les travailleurs, frontaliers et résidents, qui se rendent du bassin de Pétange-Aubange-Longwy vers Luxembourg. Le centre de Bascharage suffoque donc avec de nombreux véhicules qui passent quotidiennement sur l'Avenue de Luxembourg (N5). Cette situation engendre une dégradation considérable de la qualité de vie des habitants de la commune de Bascharage. Objectifs du contournement = délestage du centre de Bascharage du trafic important de voitures et de poids lourds et réduction de la pollution de l'air surtout le long de l'avenue de Luxembourg.

La variante C du tracé a été élaborée courant de l'année 2023 et un APD en vue de l'octroi de l'autorisation environnementale avait été transmise à l'autorité supérieure pour approbation en date du 15 septembre 2023. Suite à une demande formulée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB) le 29 novembre 2023, différentes précisions ont été fournies afin de compléter le dossier en vue de l'octroi de l'autorisation environnementale en date du 28 février 2024. Ce complément au dossier d'autorisation initial a été élaboré à la suite de plusieurs échanges menés entre les différents bureaux d'études impliqués et les responsables des autorités compétentes.

L'autorisation environnementale a été délivrée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB) par décision ministérielle du 12 mars 2024.

En date du 18 avril 2024, des dossiers papiers ont été transmis au Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics pour la publication publique dans les communes de Käerjeng, de Sanem, de Dippach et de la Ville de Differdange conformément aux dispositions de la loi du 29 mai 2009 concernant l'évaluation des incidences sur l'environnement humain et naturel de certains projets routiers, ferroviaires et aéroportuaires.

L'avant-projet détaillé (APD) définitif de la variante C du contournement routier de Bascharage a été transmis à l'autorité supérieure pour approbation en date du 09 août 2024.

ID 9

Réaménagement de l'échangeur de Pontpierre situé sur l'autoroute A4 (A676)

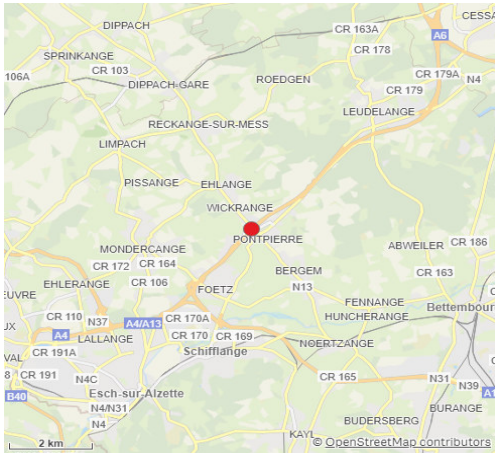
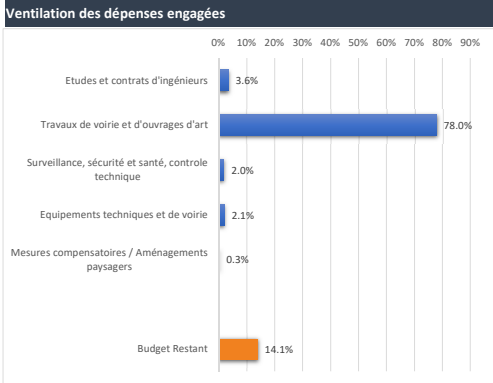
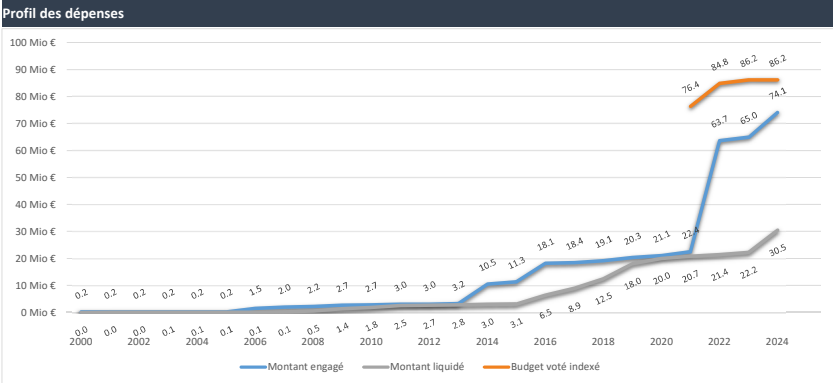
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	845.51
Variation indice	136%
Avancement des coûts	86%

Planning	
Loi budgétaire	09/09/2021
Début études préliminaires	T2 2001
Début chantier	T2 2008
Fin chantier prévue	T2 2027
Avancement du chantier	86%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
71.7 Mio €	86.2 Mio €	74.1 Mio €	30.5 Mio €	12.1 Mio €	96.2 Mio €	11.6%
Montants en indice loi:		62.8 Mio €	28.6 Mio €	8.9 Mio €	80.0 Mio €	
Statut:		Les travaux de la phase 1 ont commencé en novembre 2023. Les travaux de la phase 2 viennent d'être attribués. Pour la phase 3, des fonds supplémentaires devront être sollicités par voie d'une nouvelle rallonge budgétaire à présenter.				



L'échangeur de Pontpierre mis en service ensemble avec le tronçon d'autoroute A4 entre Pontpierre et Esch/Lallange constitue un des premiers échangeurs sur notre réseau autoroutier. Dans sa configuration actuelle, l'échangeur n'est plus adapté pour faire face à l'augmentation du trafic constante au cours des 20 dernières années. De plus, pour accéder à l'autoroute A4, les automobilistes sont obligés de traverser des rues résidentielles (rue de l'Europe/rue de Luxembourg) ce qui crée de fortes nuisances aux habitants concernés. Ce projet vise donc le réaménagement complet de l'échangeur avec création de nouvelles bretelles d'accès et de sortie de l'autoroute.

Le projet fait malheureusement face à l'augmentation extraordinaire des prix, ce qui entraînera un dépassement du volume budgétaire de la loi, à confirmer encore davantage durant l'avancement des travaux sur site. La procédure ouverte a fait l'objet d'une annulation par une décision ministérielle. L'offre la moins-disante présentée dans le cadre de cette procédure ouverte n'a pas pu faire l'objet d'une approbation étant donné que le budget autorisé par la spéciale du 9 septembre 2021 a été substantiellement dépassé. Par conséquent, un nouveau dossier de soumission pour la phase 1 du réaménagement de l'échangeur de Pontpierre a été élaboré afin d'aboutir à un montant des travaux respectant les budgets actuellement approuvés et disponibles. Suite à la négociation avec les entreprises ayant présenté une offre, l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse a été définitivement adjudgé en date du 19 septembre 2023. Les travaux de la phase 1 du réaménagement de l'échangeur de Pontpierre ont débuté en date du 13 novembre 2023. Le dossier de soumission relatif à la phase 2 du réaménagement de l'échangeur de Pontpierre a été approuvé par l'autorité supérieure en date du 2 mai 2024 et son résultat a été approuvé par l'autorité supérieure en date du 11 septembre 2024. Afin de permettre la réalisation de l'intégralité des travaux, l'élaboration d'un projet de loi modifiant l'enveloppe budgétaire sera nécessaire.

ID 10

Réalisation du Pôle d'échange multimodal de la Gare d'Ettelbruck (A265, A410)

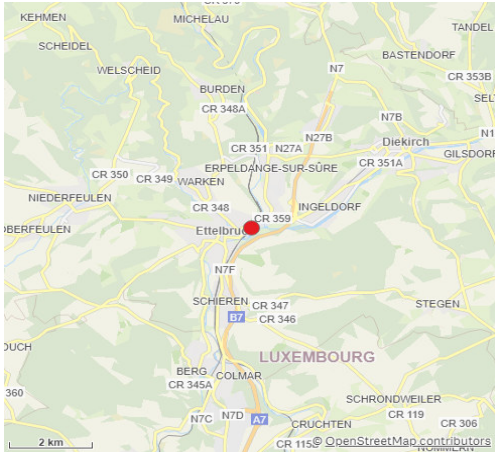
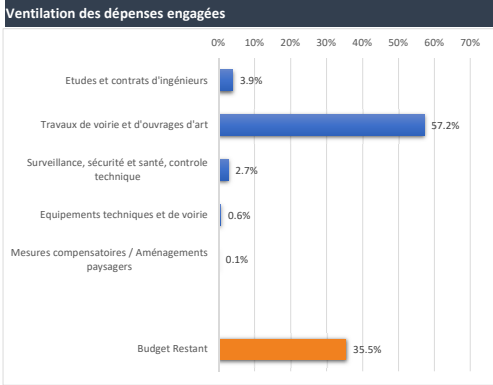
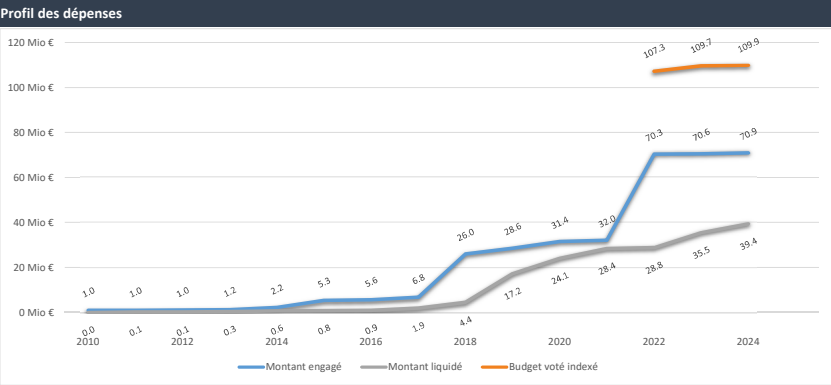
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	738.97
Variation indice	155%
Avancement des coûts	65%

Planning	
Loi budgétaire	15/07/2022
Début études préliminaires	T2 2010
Début chantier	T2 2017
Fin chantier prévue	T4 2029
Avancement du chantier	59%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
83.9 Mio €	109.9 Mio €	70.9 Mio €	39.4 Mio €	39.0 Mio €	109.9 Mio €	-
Montants en indice loi:		58.8 Mio €	35.2 Mio €	25.1 Mio €	83.9 Mio €	
Statut:		Premiers lots achevés à l'intérieur d'Ettelbruck et Pont Patton. Chantier de la tranchée couverte en cours depuis 2023, ouverture prévue fin 2028 si idées divergentes sur la construction en parallèle par les parties prenantes peuvent être alignées.				



Le projet du „Pôle d'échange multimodal de la Gare d'Ettelbruck“ a comme objectif de préparer l'une des gares les plus fréquentées au Luxembourg, aux besoins des futures décennies et ceci en relation directe avec le développement de la Nordstad.

L'élaboration du projet du pôle d'échange a été réalisée au sein d'un groupe de travail dirigé par les responsables de la Société des Chemins de Fer luxembourgeois et de l'Administration des Ponts et Chaussées. Cette démarche commune et les réunions de concertation avec les responsables de la Ville d'Ettelbruck et l'Administration de la Gestion de l'Eau ont eu comme but de développer un projet global coordonné au mieux entre les différents acteurs, d'une part et de réduire les coûts d'aménagement par la réalisation de synergies d'autre part.

L'intégration du pôle d'échange dans le quartier de la gare a pu être garantie sur base d'une étude architecturale, urbanistique et paysagère.

Toutes les planifications autour de la gare tiennent compte d'une approche intégrative entre les modules de la gare et l'urbanisme avoisinant.

Ceci est nécessaire pour garantir une entrée en ville, respectivement un parvis de la gare de haute qualité fonctionnelle et urbanistique.

La loi de financement a été votée par la chambre des députés en date du 23 décembre 2014 et par la loi du 15 juillet 2022 (rallonge).

Les travaux de la réorganisation multimodale de la N7/rue du Canal, rue Prince Henri, rue de la Gare et Av. J.-F. Kennedy et du CR348/Av. Salentiny ont commencé en juin 2017 et ont été achevés en juillet 2019.

Les travaux du nouveau pont Patton ont commencé en octobre 2018 et la mise en service était en mars 2021.

Les travaux de mise en souterrain de la N7 ont commencé en mars 2023. L'ouverture du tunnel est actuellement prévue pour fin 2028.

ID 11
Réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Scillas (A837)

Données au 23/10/2024



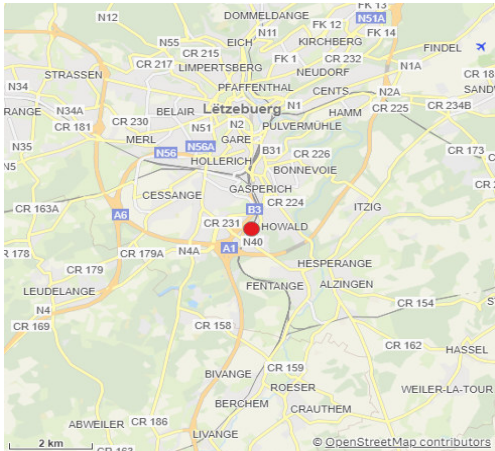
Informations opérationnelles

Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	779.82
Variation indice	147%
Avancement des coûts	94%

Planning

Loi budgétaire	21/08/2018
Début études préliminaires	T1 2015
Début chantier	T3 2016
Fin chantier prévue	T4 2025
Avancement du chantier	87%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
130.0 Mio €	149.3 Mio €	140.5 Mio €	104.4 Mio €	8.8 Mio €	161.9 Mio €	8.5%
Montants en indice loi:		124.0 Mio €	95.2 Mio €	6.0 Mio €	141.0 Mio €	
Statut:		Dépassement budgétaire et rallonge nécessaire. Le phasage non-avantageux des travaux (plusieurs phases) dû aux problèmes d'emprises (ouvrage d'art et rue des Scillas) a engendré des dépassements de quantités, de même que les travaux à la Drosbach.				



La loi porte principalement sur le financement des travaux nécessaires à la mise à disposition de l'assise du tram entre le Pôle d'échange Bonnevoie et le Ban de Gasperich. La loi de financement prévoit la réalisation des projets repris ci-après : réaménagement de la rue des Scillas et de la partie inférieure du Rangwee, le dédoublement du tunnel Rangwee, les infrastructures de desserte et de transport de la zone "Midfield", l'aménagement de la gare routière Howald et de la plateforme d'assise du tram ainsi que la construction du Pont "Y" (OA 583) franchissant l'autoroute A3. Comme le Pôle d'échange Howald est situé à proximité directe du P&R Luxembourg-Sud, il s'inscrit dans la stratégie nationale des pôles d'échange avec l'arrivée du tram (périmètre du projet : jonction rue d'Orchimont/Rangwee-rue Albert Einstein au Ban de Gasperich).

- Les différentes phases du projet sont en cours de réalisation parallèle:
- le tunnel Rangwee II (en phase de décompte)
 - le réaménagement de la rue des Scillas - déviation de la Drosbach - Travaux génie civil (travaux en cours)
 - travaux de forage depuis le collecteur DN2400 rue des Scillas (lot 1) - les travaux en débuté en date du 01.04.2024
 - le réaménagement de la rue des Scillas - Travaux de voirie et d'infrastructures (travaux en cours)
 - le réaménagement de la rue des Scillas - Mur anti-bruit (travaux en cours)
 - le Pôle d'échange Howald - Gare routière + lots 1A, 1B - travaux terminés et Pôle d'échange ouvert au public le 07.07.2024
 - La finalisation de la plateforme Howald avec la rampe d'accès (Lot 2B) a débuté en mars 2024.
 - le Pont Y (OA 583) terminé et ouvert au public le 07.07.2024
- Les travaux seront terminés pour fin 2025. Luxtram pourra intervenir à partir de septembre 2025 pour finaliser au printemps 2026 une exploitation en double voie.
- Aux travaux mentionnés ci-dessus s'ajoutent encore des travaux de rénovation du Tunnel Rangwee I.

ID 12

Réaménagement sécuritaire de l'échangeur de Helfenterbruck (A98)

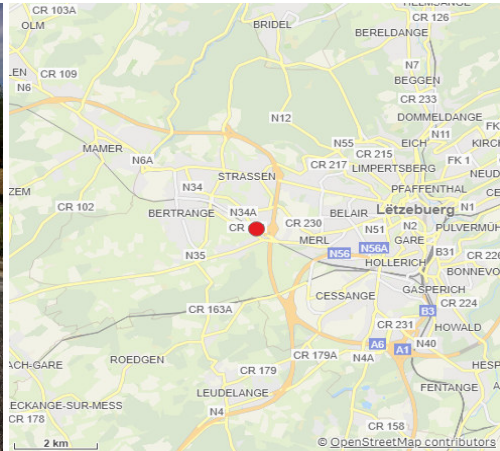
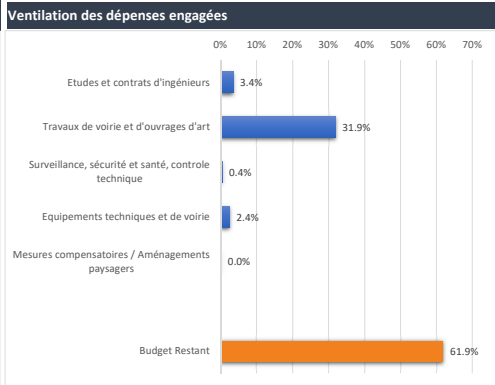
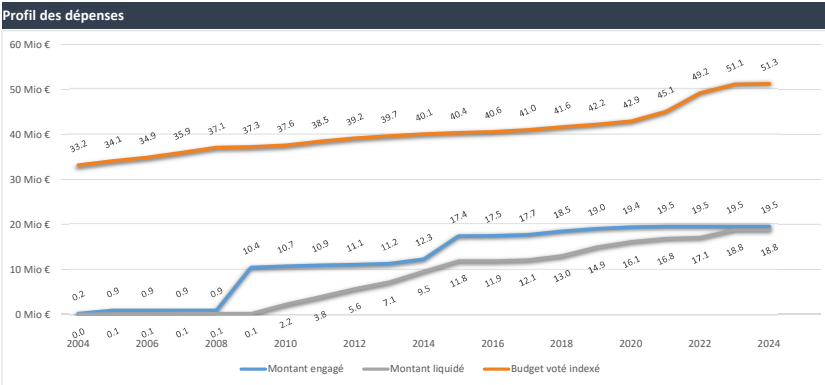
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Décompte en attente
Indice actuel	1146.73
Indice loi	575.85
Variation indice	199%
Avancement des coûts	38%

Planning	
Loi budgétaire	12/06/2004
Début études préliminaires	T3 1998
Début chantier	T2 2010
Fin chantier prévue	
Avancement du chantier	0%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
31.8 Mio €	51.3 Mio €	19.5 Mio €	18.8 Mio €	31.7 Mio €	51.3 Mio €	-
Montants en indice loi:		15.9 Mio €	15.2 Mio €	15.9 Mio €	31.8 Mio €	
Statut:		Premières phases finalisées. L'état dégradé de l'ouvrage nécessite une reconstruction non-prévue dans la loi de 2004. Vu que le programme devra être adapté, le décompte de la présente loi et la rédaction d'une nouvelle loi semblerait logique.				



Ce projet a pour but d'atteindre une meilleure sécurité pour les usagers circulant au niveau de l'échangeur de Helfenterbruck (bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur Helfenterbruck trop courtes) et d'améliorer les flux de trafic au niveau de l'échangeur autoroutier mais également sur la RN34 où le trafic a connu une augmentation constante au cours des années écoulées aussi en raison du trafic généré par la zone d'activités Bourmicht à Bertrange.

La loi du 12.06.2004 relative au réaménagement sécuritaire de l'échangeur Helfenterbruck contient notamment les éléments suivants:

- Aménagement d'un carrefour giratoire sur la route de Longwy N5/N34 aux abords de l'échangeur Helfenterbruck.
- Aménagement de deux nouvelles bretelles Ouest, mise en fluidité de la N34 entre l'autoroute A6 et Bourmicht à Bertrange.

Les feux tricolores au niveau de l'échangeur Helfenterbruck (route nationale N34 avec l'autoroute) ont été mis en service en janvier 2023.

La facture de décompte relative au marché principal de l'aménagement de deux nouvelles bretelles ouest et de la mise en fluidité de la route nationale N34 entre l'autoroute A6 et Bourmicht à Bertrange a été payée au cours du mois de janvier 2023 (réaménagement sécuritaire de l'échangeur Helfenterbruck).

Les études en relation avec la consolidation et la réhabilitation du viaduc Helfenterbrück existant sont en cours, mais leur avancement dépend des études menées dans le contexte du couloir global de l'autoroute A6 et du PNM35, ainsi que de l'état de l'ouvrage existant.

ID 13

Aménagement du contournement routier de Junglinster (A50)

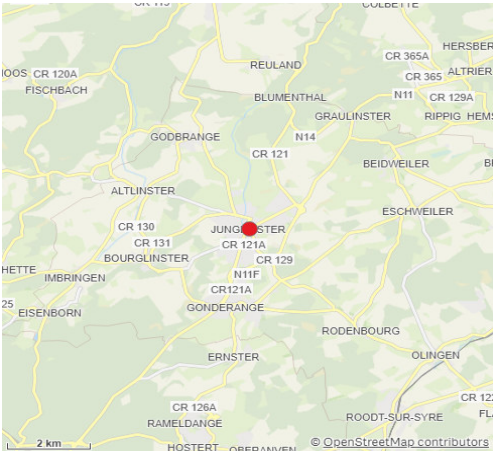
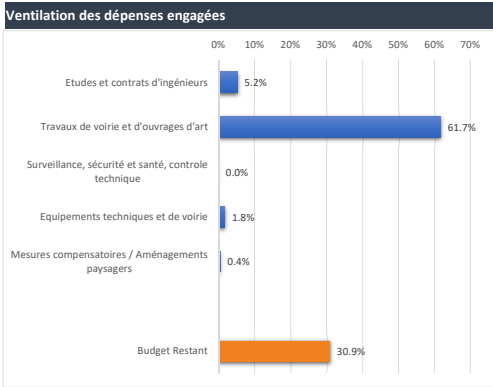
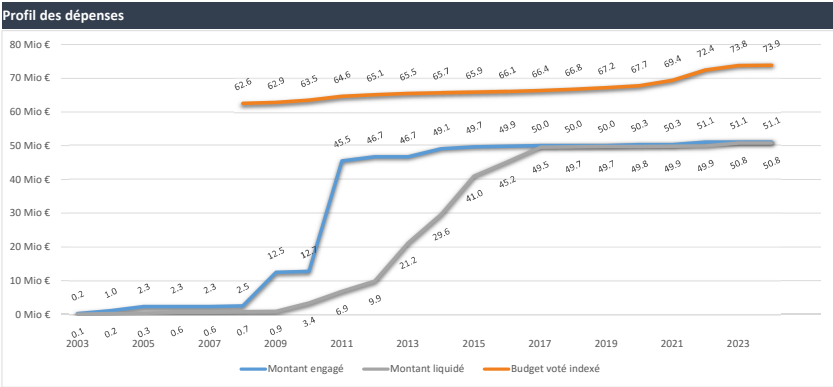
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Mesures compensatoires en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	633.42
Variation indice	181%
Avancement des coûts	69%

Planning	
Loi budgétaire	18/03/2008
Début études préliminaires	T1 1977
Début chantier	T4 2009
Fin chantier prévue	T1 2025
Avancement du chantier	97%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
59.0 Mio €	73.9 Mio €	51.1 Mio €	50.8 Mio €	22.8 Mio €	73.9 Mio €	-
Montants en indice loi:		46.4 Mio €	46.2 Mio €	12.6 Mio €	59.0 Mio €	
Statut:		Pas de dépassement en vue. Les dernières mesures compensatoires sont en cours d'achèvement. Décompte des travaux réalisés avec les entreprises. Un décompte officiel sera présenté après réalisation des dernières mesures.				



Le projet du contournement de Junglinster a été élaboré conjointement avec le projet de construction du Lycée à Junglinster. Le lien étroit entre ces deux projets se reflète dans un développement commun notamment des différents points d'intersection directs, que ce soit pour la conception des réseaux d'évacuation des eaux ou pour la desserte du site du lycée à partir du rond-point à construire.

Le projet présente une longueur totale de 3.860 mètres, et comprend deux rond-points, une passerelle piétonnière, une tranchée couverte, un viaduc, deux passages inférieur, un passage supérieur et trois bassins de rétention.

Tous les travaux des 4 lots du contournement sont achevés et réceptionnés. Ouverture à la circulation: 18.09.2015. Les dernières mesures de compensation sont actuellement encore en réalisation et nécessiteront également une phase de surveillance par après. Les décomptes des marchés sont déjà finalisés.

ID 14

Adaptation budgétaire du projet de construction d'une liaison routière avec la Sarre et autorisant la construction de l'échangeur de Hellange avec raccordement à l'autoroute A13 et à la route nationale N13 (A180)

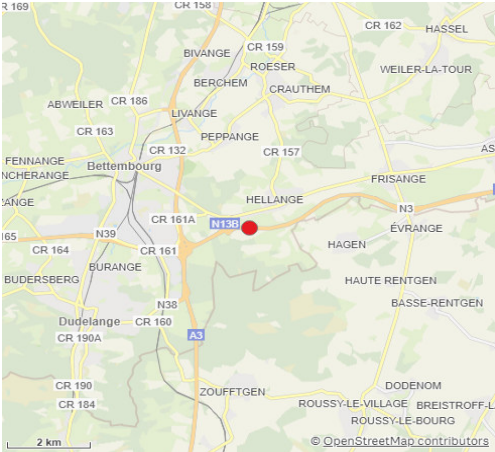
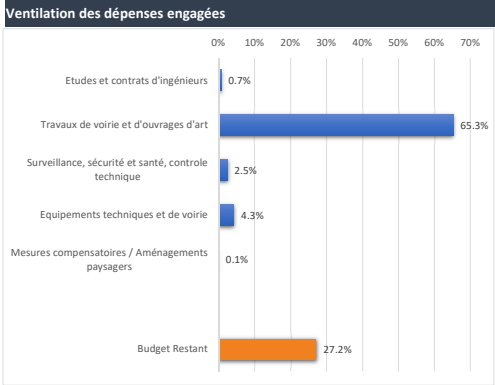
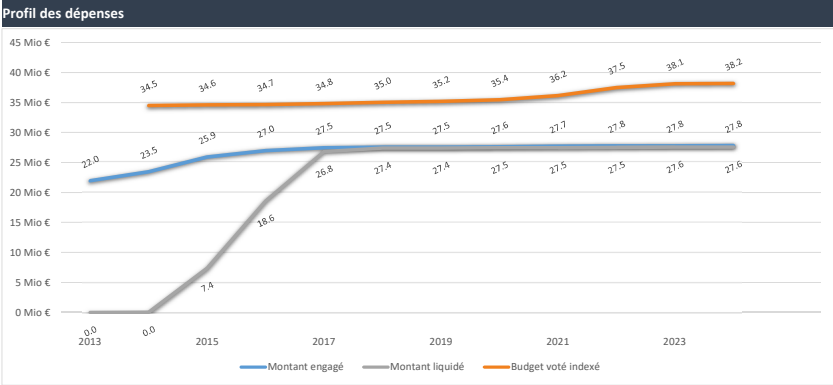
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	730.85
Variation indice	157%
Avancement des coûts	73%

Planning	
Loi budgétaire	04/08/2014
Début études préliminaires	T1 2000
Début chantier	T4 2014
Fin chantier prévue	T4 2026
Avancement du chantier	82%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
34.2 Mio €	38.2 Mio €	27.8 Mio €	27.6 Mio €	10.4 Mio €	38.2 Mio €	-
Montants en indice loi:		27.6 Mio €	27.4 Mio €	6.6 Mio €	34.2 Mio €	
Statut:		Chantier routier achevé. Dossier de soumission pour le bassin de rétention "Belgrad" est attendu fin 2024 pour un début des travaux courant 2025.				



L'échangeur de Hellange avec raccordement à l'autoroute A13 et la route nationale N13 est le dernier maillon à réaliser dans le cadre de la Liaison avec la Sarre officiellement ouverte à la circulation en date du 24.07.2003. A l'approche de la fin des travaux de la liaison autoroutière avec la Sarre, il s'est avéré qu'à défaut d'accord avec les propriétaires, l'acquisition de parcelles privées nécessaires à la construction d'une bretelle de l'échangeur et de la section courante de l'autoroute au niveau de la localité de Hellange était devenue impossible. La conséquence était l'aménagement d'une voie de contournement ("By-pass de Hellange"). Suite à un déblocage du dossier des emprises manquantes, un projet de loi visant de mettre à disposition du gouvernement une enveloppe budgétaire de 34.200.000,00 Euros (à l'indice 730,85 du 01.04.2013) a été présenté afin de permettre la construction de l'échangeur de Hellange avec son raccordement à la RN13 suivant le projet géométrique initial et de finaliser les travaux de la Liaison avec la Sarre.

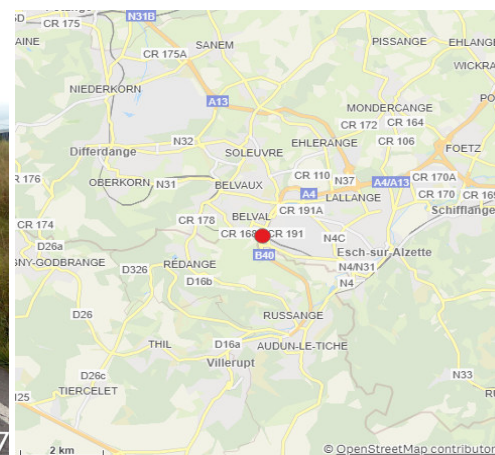
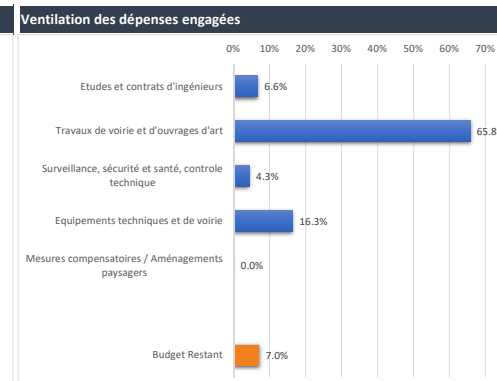
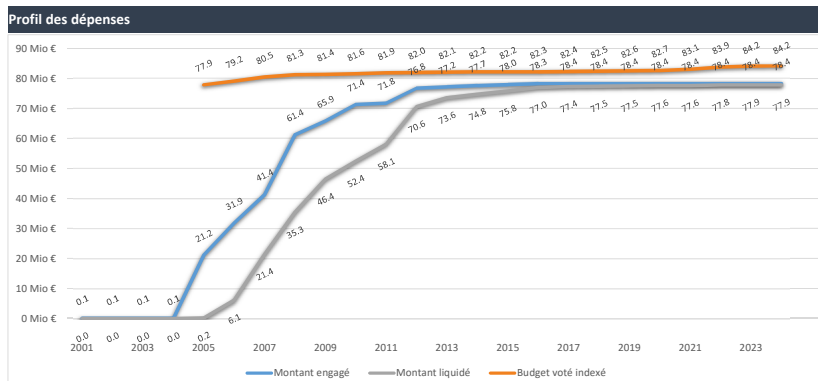
La loi prévoit outre la construction de l'échangeur de Hellange avec raccordement à l'autoroute A13 et la RN13, l'aménagement d'un bassin de rétention à ciel ouvert au lieu-dit "Kuebelach"- "Belgrad" ainsi que la démolition du by-pass provisoire entre Hellange et Frisange et la remise en état des terrains agricoles empruntés et finalement les travaux nécessaires pour l'adaptation du système d'assainissement et l'aménée des eaux dans le Thalweg/Hiergerterweiler/Leiteschbach/Schetzwiss. A part de la construction du bassin de rétention "Belgrad", tous les travaux prévus par la loi du 04.08.2014 ont été réalisés entre 2014 et 2018. L'échangeur de Hellange sur l'autoroute A13 a été mis en service fin juillet 2017. Bassin "Belgrad" : Les études en vue de l'élaboration d'un dossier permettant la conception et la réalisation d'un bassin de rétention au lieu-dit "Belgrad" sont actuellement en cours. La finalisation d'un dossier de soumission par le bureau d'études est prévue pour la fin 2024.



**Ponts et
Chaussées**
Grand-Duché de Luxembourg

Planning	
Loi budgétaire	05/08/2005
Début études préliminaires	T1 2000
Début chantier	T2 2006
Fin chantier prévue	T4 2012
Avancement du chantier	100%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
76.0 Mio €	84.2 Mio €	78.4 Mio €	77.9 Mio €	5.9 Mio €	81.1 Mio €	-3.7%
Montants en indice loi:		72.9 Mio €	72.5 Mio €	3.1 Mio €	73.2 Mio €	
Statut:		Pas de dépassement en vue. Chantier routier terminé sur ce projet. Décompte sera présenté dans un ensemble pour les 3 lois concernant Micheville.				



La loi du 03.08.2005 a prévu la réalisation de la première partie de la Liaison Micheville comportant la seule structure portante du tunnel sous la zone urbanisée du site de Belval-Ouest, de l'accès sud au site de Belval-Ouest donnant sur le Square-Mille avec raccordement provisoire sur le CR168 au sud du site ainsi que certaines déviations de réseaux d'infrastructures souterraines et aériennes.

La phase 1 est achevée, en attente des décomptes.

La phase 1 est achevée, en attente des décomptes.

ID 16

Construction de la liaison Micheville entre la Route Nationale 31 et le projet routier afférent sur territoire français (Phase 2) (A133)

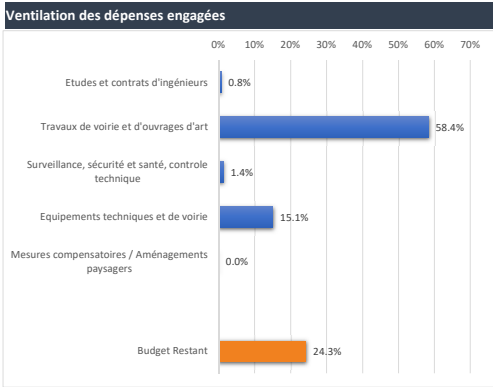
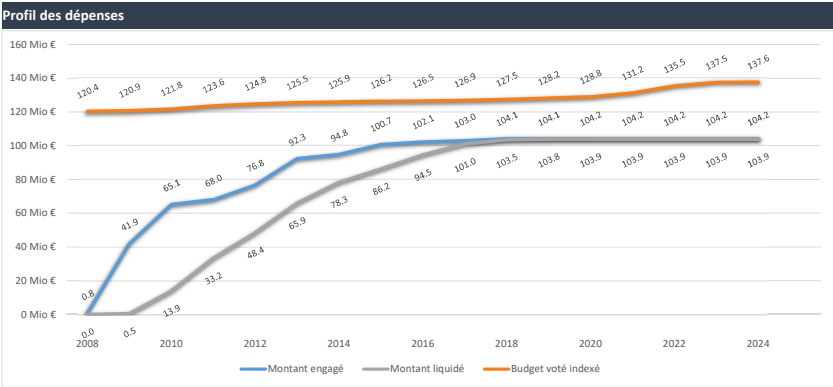
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Décompte en attente
Indice actuel	1146.73
Indice loi	646.07
Variation indice	177%
Avancement des coûts	76%

Planning	
Loi budgétaire	28/07/2008
Début études préliminaires	T1 2005
Début chantier	T4 2009
Fin chantier prévue	T4 2017
Avancement du chantier	100%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
115.5 Mio €	137.6 Mio €	104.2 Mio €	103.9 Mio €	33.5 Mio €	124.5 Mio €	-9.5%
Montants en indice loi:		96.6 Mio €	96.4 Mio €	18.9 Mio €	104.5 Mio €	
Statut:		Pas de dépassement en vue. Chantier routier terminé sur ce projet. Décompte sera présenté dans un ensemble pour les 3 lois concernant Micheville.				



Après la loi du 03.08.2005 par laquelle le gouvernement a été autorisé à réaliser les mesures constructives préparatoires de la Liaison Micheville, la loi du 29.07.2008 a pour finalité une mise en service provisoire de la Liaison Micheville entre le projet français du contournement d'Audun-le-Tiche et la RN31 (partie du projet entre le rond-point au sud des voies ferrées jusqu'au à la RN31 avec la construction du Tunnel Micheville d'une longueur de 735 m situé en-dessous du boulevard principal du site de Belval). Précisément, la loi du 29.07.2008 prévoit la réalisation des travaux en relation avec la Liaison Micheville repris ci-après : Achèvement du gros-œuvre du Tunnel Micheville au Nord et au Sud, le parachèvement du tunnel avec les travaux de voirie et les équipements techniques, la construction d'un giratoire avec passage souterrain au sud des voies ferrées avec raccordement au projet sur territoire français, le raccordement provisoire à la RN31, le réaménagement de la RN31, le raccordement au rond-point Raemerich ainsi que le traitement des terres polluées et leur mise en dépôt consécutive.

Les dépenses relatives aux projets énumérés ci-après ont été financées par le biais de la loi du 29.07.2008 :

- Tunnel Central Gate phase 4 et phase 5
- Réaménagement RN31: rond-point Raemerich et 2e phase
- Réaménagement rue des étangs et parking poids-lourds
- Belval Nord aménagement accès étangs (phase 1)
- Traitement des boues plateau du Saint-Esprit Belval
- Construction Tunnel Central Gate 6ème lot et phase 6bis
- Tunnel Central Gate travaux de voirie et d'infrastructures
- lots SEPO "portiques" /SSVT "signalisation variable" du projet CITA

Phase 2 achevée, en attente des décomptes.

Le premier tronçon de la Liaison Micheville entre la frontière française et la RN31 a été mis en service en date du 16.12.2016.

ID 17
Construction de la liaison Micheville entre la route N31 et l'autoroute A4 (Phase 3) (A119)

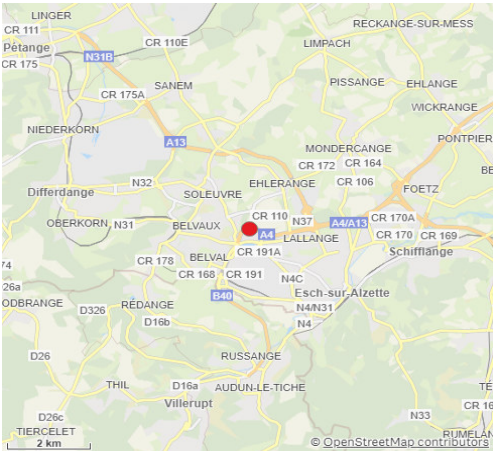
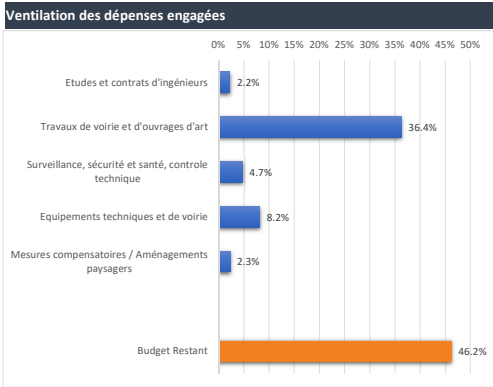
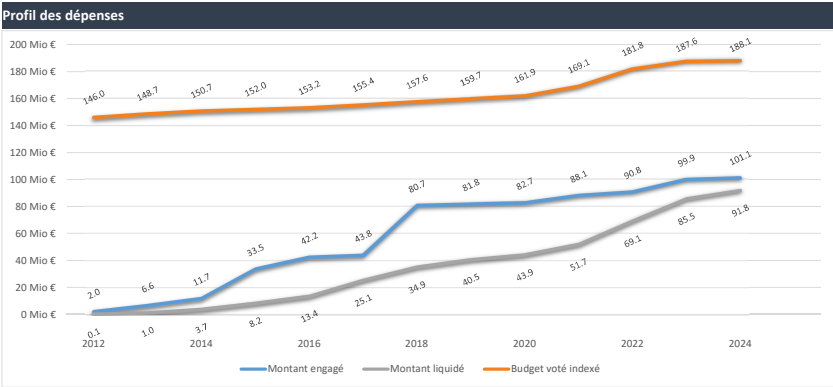
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	685.44
Variation indice	167%
Avancement des coûts	54%

Planning	
Loi budgétaire	24/04/2012
Début études préliminaires	T1 2009
Début chantier	T2 2014
Fin chantier prévue	T3 2025
Avancement du chantier	92%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
138.0 Mio €	188.1 Mio €	101.1 Mio €	91.8 Mio €	87.0 Mio €	188.1 Mio €	-
Montants en indice loi:		86.0 Mio €	79.9 Mio €	52.0 Mio €	138.0 Mio €	
Statut:		Toutes les voies de circulation de la nouvelle liaison Micheville ont été mises en service en automne 2023. La liaison N37 Raemerich-Ehlerange est en cours de réalisation, dossier de soumission pour la piste cyclable en cours.				



Après les lois du 03.08.2005 et 29.07.2008, la loi du 25.05.2012 autorise le gouvernement à réaliser le dernier tronçon de la Liaison Micheville à partir de la RN31 jusqu'à l'échangeur de Lankelz en contournant la cité Raemerich par le Nord. L'exécution des travaux prévus par cette loi permettra donc la mise en service définitive de la Liaison Micheville entre le projet français du contournement d'Audun-le-Tiche et l'autoroute A4. Précisément, la loi du 25.05.2012 prévoit la réalisation des travaux repris ci-après : réalisation de la section courante entre la RN31 et l'autoroute A4 au Nord de la cité Raemerich, la construction d'un échangeur et d'un giratoire au droit du crassier d'Ehlerange ainsi que le raccordement de celui-ci au rond-point Raemerich, la construction d'un ouvrage au-dessus du giratoire d'Ehlerange (OA 01 / OA 888), la construction d'un ouvrage au-dessus de la RN31 (OA 03 / OA 666) ainsi que le traitement des terres polluées avec leur mise en dépôt consécutive, respectivement leur évacuation vers une décharge appropriée.

Les différents chantiers sont actuellement en cours de réalisation:

- Contournement Raemerich lot 1 (avec aménagement d'un accès au parking aérien du CHEM)
- Contournement Raemerich lot 2
- Lots CITA

Le raccord du contournement de Raemerich à l'autoroute A4 a été réalisé en été 2023 (avec une voie ouverte à partir de fin mai 2023). Les travaux des 2 lots de construction sont presque entièrement achevés. Toutes les voies de circulation ont été mises en service mi-octobre 2023.

Actuellement, les travaux relatifs à plusieurs lots du raccordement du projet CITA au contournement de Raemerich (phase 6.2 du projet CITA) sont en cours d'exécution (ou les travaux débuteront sous peu).

Les dossiers de soumission relatifs au prolongement de la route nationale N37 entre l'échangeur de Raemerich et le rond-point d'Ehlerange et à la réalisation d'une piste cyclable 104 et d'un raccord à la piste cyclable PC6 à Esch-sur-Alzette sont en cours.

Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles

Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	756.97
Variation indice	151%
Avancement des coûts	67%

Planning

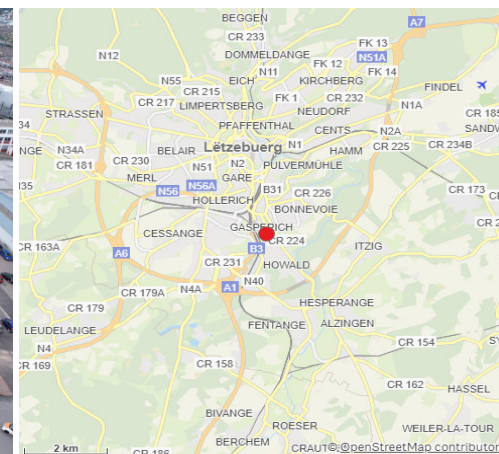
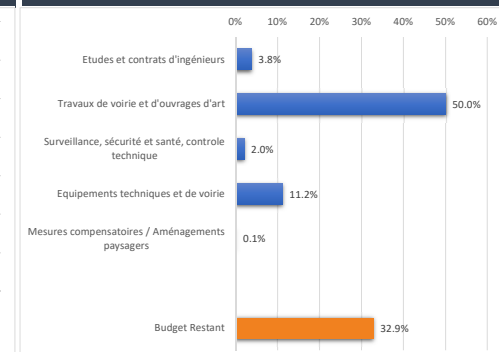
Loi budgétaire	24/08/2016
Début études préliminaires	T1 2012
Début chantier	T1 2019
Fin chantier prévue	T4 2030
Avancement du chantier	47%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
106.0 Mio €	128.6 Mio €	86.3 Mio €	75.0 Mio €	42.2 Mio €	154.0 Mio €	19.8%
Montants en indice loi:		78.1 Mio €	68.1 Mio €	27.9 Mio €	127.0 Mio €	
Statut:		Pont Buchler et N40 finalisés. Autres phases en finition / étude. Augmentation des coûts (travaux en pandémie, terre polluée, accélération pour planning Luxtram, rampe Mühlenweg, passerelle vélos Gluck, ...). Rallonge budgétaire sera présentée.				

Profil des dépenses



Ventilation des dépenses engagées



La loi du 24.08.2016 porte sur le financement de la première phase du projet routier de la Nouvelle N3 (module Nord) avec le tronçon de la Gare Centrale (Pont Buchler)-Pôle d'échange Bonnevoie (+ construction de l'assise ultérieure pour l'arrivée du tram). Cette loi prévoit également la réalisation du bypass souterrain Gluck [en vue d'un décongestionnement de trafic à la hauteur du bvd de Kockelscheuer et Rangwee (actuellement rond-point Gluck)] qui sera mis en oeuvre ultérieurement à la mise à disposition de l'assise du tram.

Nouvelle N3 phase 1 (section Gare-Centrale-route de Thionville): Pont Buchler - Reconstruction complète de l'ouvrage avec un réaménagement/élargissement de sa rampe d'accès.

Nouvelle N3 phase 2 (section route de Thionville-Rangwee)

Nouvelle N3 phase 3 (section Pôle d'échange Bonnevoie-rue de Neufchâteau-rue d'Ivoix-rue de Houffalize)

Nouvelle N3 phase 4 (section rue Rangwee-rue d'Orchimont): travaux adjugés

By-pass souterrain Gluck : Les études en vue de l'élaboration de l'avant-projet détaillé (APD) sont en cours. Une étude de faisabilité pour la réalisation d'une passerelle de mobilité douce sur le carrefour Gluck est en cours.

La mise en service du tronçon du tramway entre la Gare centrale et le Lycée Technique de Bonnevoie était en septembre 2022. L'assise routière du tronçon de la Nouvelle N3 (dénommée "boulevard de Kyiv" - N40) entre le Pont Buchler et le Lycée Technique de Bonnevoie a été ouverte à la circulation en date du 31 juillet 2022.

La nouvelle rampe Mühlenweg pour cyclistes et piétons a été inaugurée (et mise en service) en date du 25 septembre 2023. Les travaux d'installation d'un ascenseur sont achevés.

ID 19

Aménagement de la liaison cyclable directe entre Esch-sur-Alzette et Belval (PC8 – OA1498 / OA1499) (A684)

Données au 23/10/2024



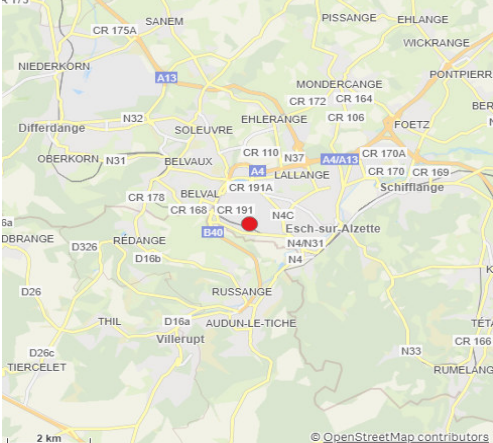
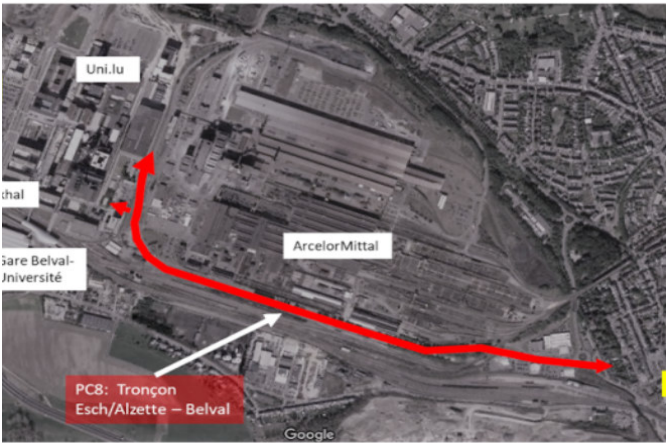
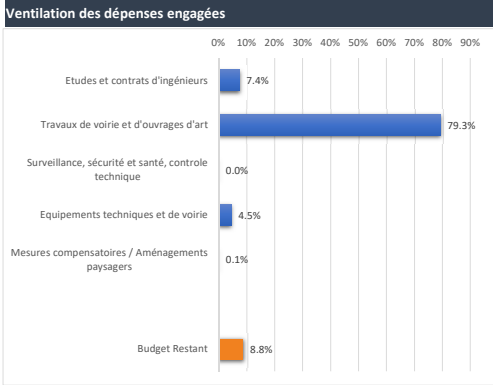
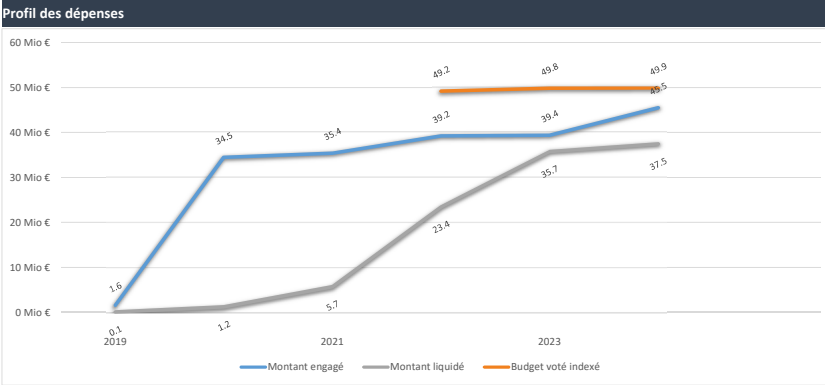
Informations opérationnelles

Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	924.32
Variation indice	124%
Avancement des coûts	91%

Planning

Loi budgétaire	23/12/2022
Début études préliminaires	T1 2018
Début chantier	T2 2021
Fin chantier prévue	T3 2026
Avancement du chantier	63%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
47.5 Mio €	49.9 Mio €	45.5 Mio €	37.5 Mio €	4.4 Mio €	49.9 Mio €	-
Montants en indice loi:		44.0 Mio €	37.2 Mio €	3.5 Mio €	47.5 Mio €	
Statut:		Mise en service réalisée fin 2022. La réception est prévue pour fin 2024, les décomptes et levées de réserves courant 2025. Restera à finaliser par après le parvis de la descente qui dépend d'accords avec les autres parties prenantes.				



Le projet s'inscrit de manière générale dans le cadre du développement des pistes cyclables au Grand-Duché de Luxembourg et plus particulièrement dans la réalisation de la partie de la piste cyclable PC8 entre Belval et Esch-sur-Alzette, visant ainsi à créer une liaison cyclable directe et de haute qualité entre ces points d'attraction.

L'inauguration de la liaison principale entre le quartier Esch-Belval et Esch-sur-Alzette a eu lieu en décembre 2022. Les rampes adaptées aux personnes à mobilité réduite qui s'insinuent dans un bosquet d'arbres, afin d'assurer une bonne intégration paysagère de l'ensemble ainsi que les cheminements pour rejoindre le quartier de Belval y inclus la circulation directe, verticale (escaliers et ascenseur) sont en services depuis juillet 2024. Les travaux de finition seront terminés en automne 2024. De plus des mesures compensatoires de part et d'autre de la passerelle, en aménageant un nouveau parc récréatif d'une superficie totale d'environ 1,2 hectare, qui permet de proposer un nouvel espace de détente à mi-chemin entre Belval et Esch-sur-Alzette, ainsi que la végétalisation de la connexion du côté Belval vers l'avenue Rock'n'Roll sont terminées depuis le printemps 2024. Une réception provisoire a été réalisée en juillet 2024. Les travaux de réclamations relevés lors de la réception provisoire sont actuellement en cours. Le décompte est prévu pour fin 2024.

ID 20

Réalisation du pont provisoire et des accès au chantier dans le cadre de la réhabilitation du pont Adolphe (A132)

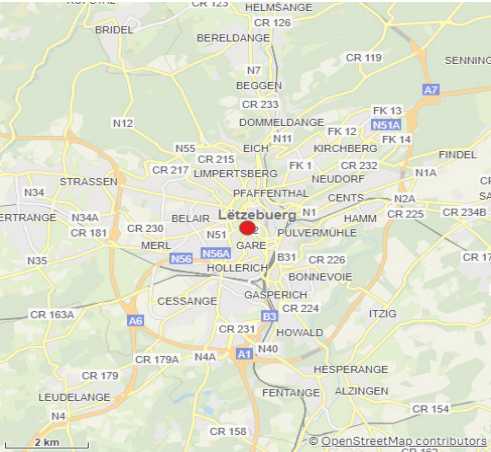
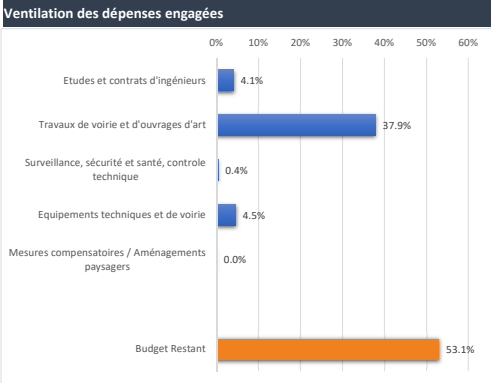
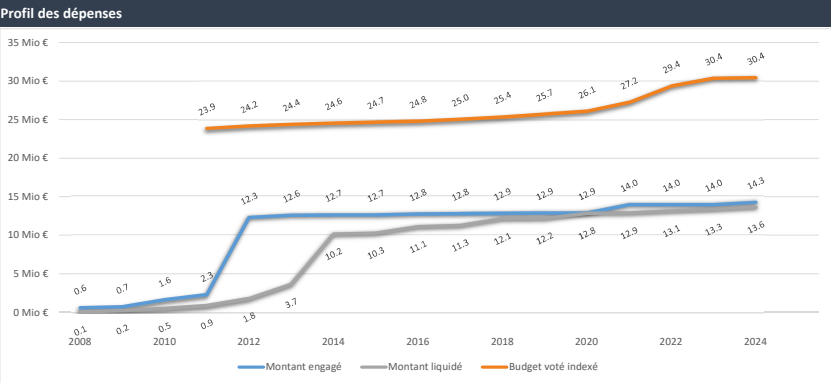
Données au 23/10/2024



Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
23.0 Mio €	30.4 Mio €	14.3 Mio €	13.6 Mio €	16.2 Mio €	23.8 Mio €	-21.7%
Montants en indice loi:		13.4 Mio €	13.0 Mio €	9.6 Mio €	18.0 Mio €	
Statut:		Travaux de finition complémentaires en cours, dont notamment la réfection de murs et les alentours. Fin des travaux pour début 2025 en accord avec le planning officiel.				

Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	678.72
Variation indice	169%
Avancement des coûts	47%

Planning	
Loi budgétaire	16/06/2011
Début études préliminaires	T2 2008
Début chantier	T3 2011
Fin chantier prévue	T4 2025
Avancement du chantier	92%



Dans le cadre de la réhabilitation du Pont Adolphe, un pont provisoire visant à supporter le trafic est érigé, vu la nécessité de fermeture complète des voies de circulation motorisée et non-motorisée sur le Pont Adolphe.

Le projet du pont provisoire intègre également tous les travaux connexes à la réhabilitation proprement dite du Pont Adolphe, notamment les aménagements urbains et paysagers au droit du pont. Les travaux pour les puits de lumière ainsi que l'aménagement des bancs au droit du pont ont été réalisés en 2023. Les travaux de finition pour les alentours sont prévus d'être réalisés en automne 2024-printemps 2025.

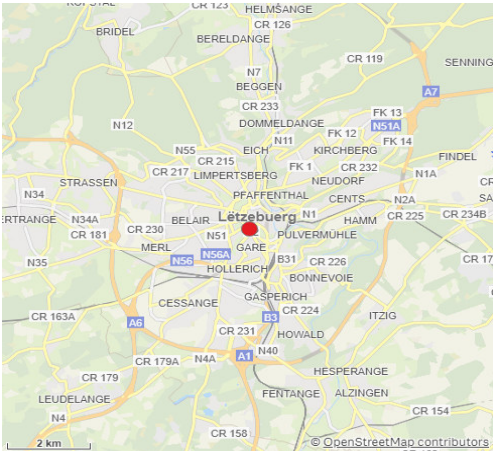
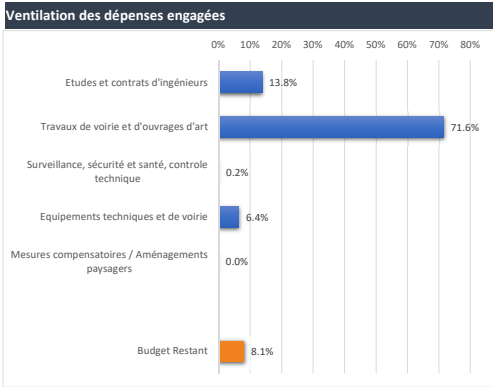
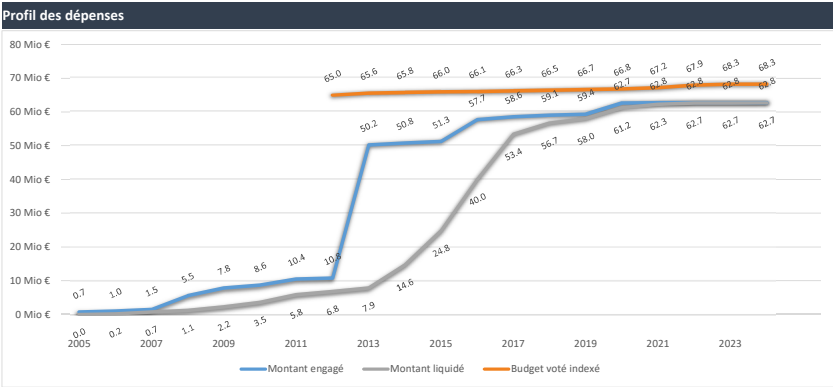
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Décompte en attente
Indice actuel	1146.73
Indice loi	696.95
Variation indice	165%
Avancement des coûts	92%

Planning	
Loi budgétaire	26/12/2012
Début études préliminaires	T3 2005
Début chantier	T2 2014
Fin chantier prévue	T3 2024
Avancement du chantier	100%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
62.9 Mio €	68.3 Mio €	62.8 Mio €	62.7 Mio €	5.5 Mio €	68.3 Mio €	-
Montants en indice loi:		59.5 Mio €	59.6 Mio €	3.4 Mio €	62.9 Mio €	
Statut:		Les travaux sont terminés. Les décomptes avec les entreprises sont en cours et un décompte officiel sera présenté une fois que tous les marchés soient clôturés. Pas de dépassement.				



Le Pont Adolphe, également appelé Pont Neuf, est un des monuments principaux du cœur de la Ville de Luxembourg. Il enjambe la vallée de la Pétrusse dominée en ce lieu par de puissantes murailles édifiées par Vauban. La réhabilitation du pont Adolphe à Luxembourg nécessite la démolition complète du tablier et des tympans, ainsi que l'enlèvement d'une partie des voûtes d'élégissement.

Le projet prévoit la réhabilitation complète du pont et la mise en conformité de la superstructure pour pouvoir accueillir les différents modes de transports. De 1903 à aujourd'hui, la largeur du pont Adolphe est passée de 16 m à 17,20 m afin de l'adapter aux conditions de circulation. Les futures conditions de trafic, l'élargissement des trottoirs, ainsi que la prise en compte du gabarit nécessaire au futur tram conduiront à une nouvelle augmentation du pont de 1,50 m. La largeur totale de l'ouvrage sera donc portée à 18,70 m.

Les travaux ont été achevés. Révision des prix en cours d'approbation.

ID 22

Construction d'une route reliant Luxembourg à Ettelbruck (Route du Nord) (A60, A140, A119)

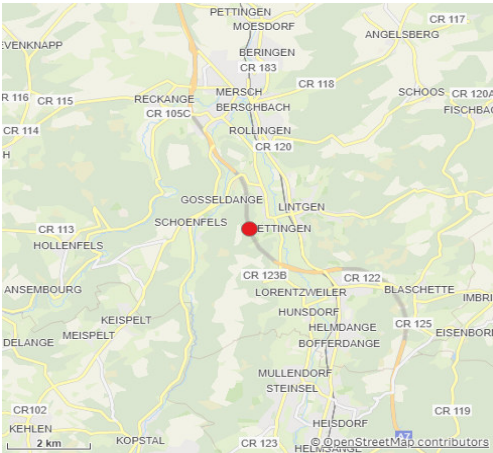
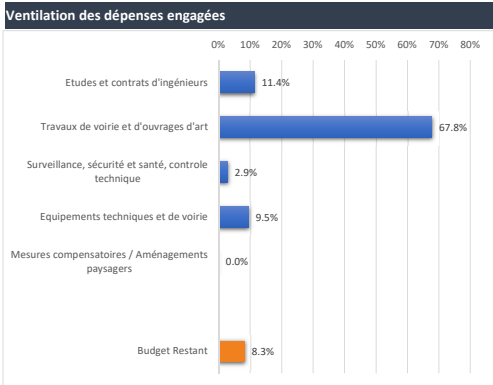
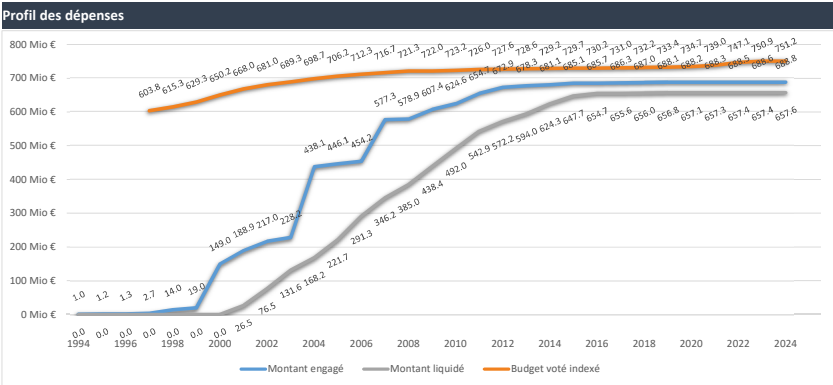
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Mesures compensatoires en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	492.65
Variation indice	233%
Avancement des coûts	92%

Planning	
Loi budgétaire	27/07/1997
Début études préliminaires	T1 1994
Début chantier	T1 1998
Fin chantier prévue	T3 2015
Avancement du chantier	100%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
600.2 Mio €	751.2 Mio €	688.8 Mio €	657.6 Mio €	62.4 Mio €	730.2 Mio €	-2.8%
Montants en indice loi:		573.4 Mio €	544.0 Mio €	26.8 Mio €	583.4 Mio €	
Statut:		Le projet autoroutier et les mesures compensatoires agricoles sont terminées. Les mesures compensatoires au Weidendall devraient commencer en 2025 pour une durée d'environ 2 ans.				



La Route du Nord (autoroute A7) permet de relier l'échangeur Fridhaff, au niveau d'Ettelbrück, à Luxembourg-Ville et ce sur une distance de 32 kilomètres. Le gouvernement a été autorisé à procéder à la construction de cette route entre Luxembourg et Ettelbrück par 3 lois de financement, à savoir :

1) Loi du 27.07.1997; 2) Loi du 03.08.2005; 3) Loi du 25.05.2012

Dates d'ouverture à la circulation des tronçons de l'A7 couverts par les 3 lois de financement successives :

1) 16.11.2001 : Accessibilité du tronçon reliant Mersch à Colmar-Berg

2) 13.09.2002 : Mise en service du tronçon reliant l'échangeur Waldhaff au Kirchberg

3) 24.01.2008 : Ouverture du tronçon Mersch (échangeur Schoenfels) - échangeur Lorentzweiler (avec mise en service du Tunnel Gousselerberg)

4) 23.09.2015 : Ouverture à la circulation du tronçon de l'échangeur Waldhaff à l'échangeur de Lorentzweiler (avec mise en service des tunnels Stafelter et Grouff)

Les études et la mise en oeuvre des mesures compensatoires dans l'intérêt de la Route du Nord sont en cours. Les mesures compensatoires sont réalisées à des endroits bien variés comme p.ex. dans la vallée de l'Alzette, la vallée de la Mamer ou le Weidendall, très souvent en collaboration avec des agriculteurs et sous la direction de l'Administration de la Nature et des Forêts (et en collaboration avec l'Administration de la Gestion de l'Eau). Les études concernant les mesures compensatoires au Weidendall sont presque achevées. L'autorisation en vertu de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau a été délivrée par le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité en date du 23 février 2024. Au moment où toutes les autorisations nécessaires auront été sollicitées et délivrées par les autorités compétentes, le dossier de soumission de la procédure ouverte pourra être transmis à l'autorité supérieure pour approbation. Actuellement, le dossier de soumission fait encore l'objet d'adaptations.

ID 23

Sécurisation de la N7 entre Fridhaff et Weiswampach (A605)

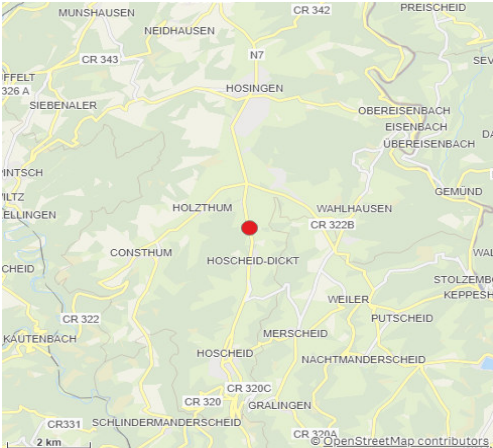
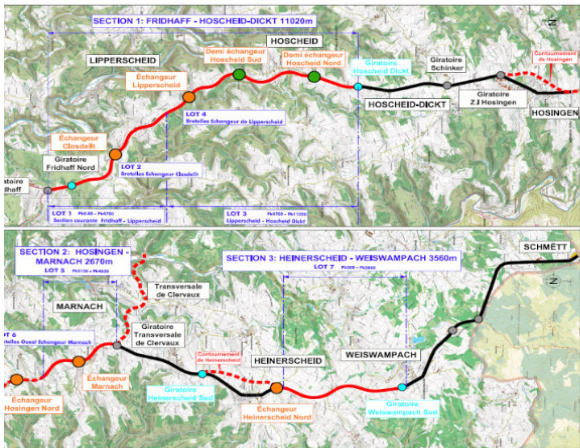
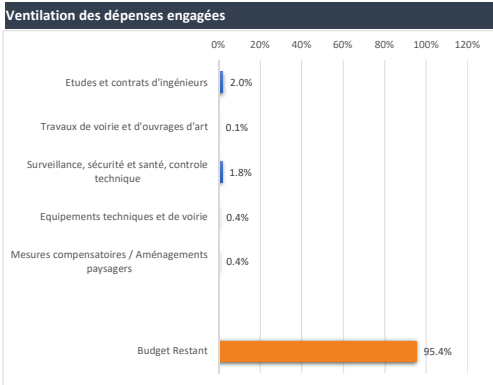
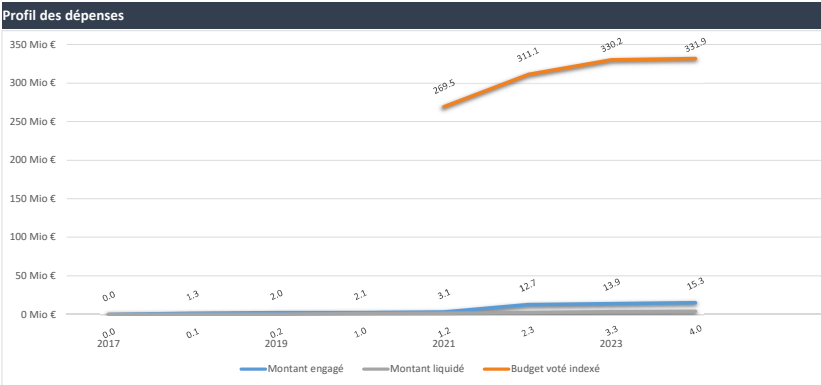
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Soumission
Indice actuel	1146.73
Indice loi	845.51
Variation indice	136%
Avancement des coûts	5%

Planning	
Loi budgétaire	06/08/2021
Début études préliminaires	T1 2017
Début chantier	T1 2025
Fin chantier prévue	T4 2032
Avancement du chantier	0%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
246.7 Mio €	331.9 Mio €	15.3 Mio €	4.0 Mio €	316.6 Mio €	331.9 Mio €	-
Montants en indice loi:		13.2 Mio €	3.8 Mio €	233.5 Mio €	246.7 Mio €	
Statut:		Les premiers dossiers de soumissions sont prêts et les travaux pourraient commencer en 2025. Des problèmes d'emprises persistent et ont nécessité un nouveau phasage du projet.				



Le projet de sécurisation prévoit un élargissement général de la route existante comprenant une séparation médiane avec dispositif de retenue sur les sections routières présentant un gabarit à 2+1 voies.

Un tel aménagement induit une mise en cohérence générale de l'infrastructure, en considérant la géométrie en plan, le profil en long, ainsi que la configuration des points d'échanges et de la voirie secondaire pour la desserte locale respectivement pour la circulation des engins lents et non motorisés.

Le but du projet est:

- la sécurisation de la N7 sur les sections à 2+1 voies moyennant l'insertion d'un terre-plein central et par la suppression des points d'échange à niveau ;
- l'aménagement d'échangeurs dénivelés avec la prise en compte des projets connexes ;
- la sécurisation des carrefours aux extrémités des sections à 2+1 voies avec l'aménagement de giratoires marquant les entrées d'agglomération ;
- la construction des ouvrages d'art courants permettant de rétablir les connexions entre les routes secondaires attenantes à la N7 ;
- le redressement de certaines routes secondaires impactées par le projet ;
- la réalisation d'ouvertures à neuf complétant le réseau viaire secondaire en vue de créer une continuité des itinéraires longeant la N7 ;
- l'insertion des facilités pour les modes de déplacement doux.

La loi de financement a été votée par la chambre des députés en date du 6 août 2021.

L'acquisition des emprises est en cours. Le dossier de soumission du premier tronçon Fridhaff - Hoscheid-Dickt a été présenté en juin 2024. Le début des travaux est prévu pour le troisième trimestre 2025.

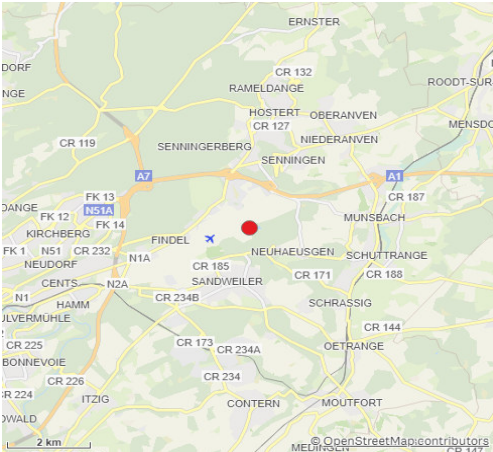
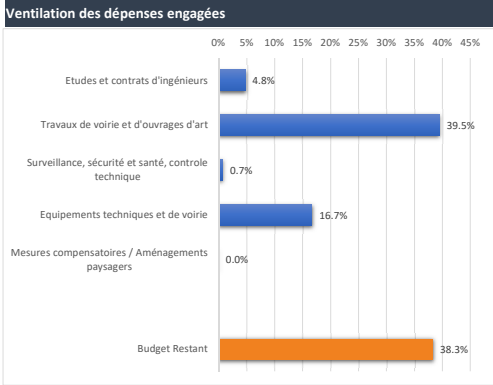
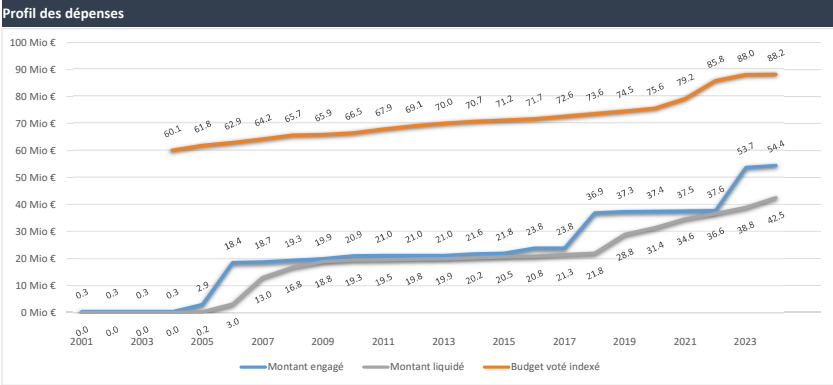
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	579.98
Variation indice	198%
Avancement des coûts	62%

Planning	
Loi budgétaire	22/12/2004
Début études préliminaires	T1 1999
Début chantier	T2 2005
Fin chantier prévue	T4 2027
Avancement du chantier	86%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
58.0 Mio €	88.2 Mio €	54.4 Mio €	42.5 Mio €	33.8 Mio €	88.2 Mio €	-
Montants en indice loi:		40.9 Mio €	34.3 Mio €	17.1 Mio €	58.0 Mio €	
Statut:		Pas de dépassement en vue. Décompte du génie civil du bassin S2 terminé, travaux électromécaniques S2 débutés mi-2024. Travaux réservoir d'eau S8 commencent en octobre 2024. Différentes autres phases sont en étude.				



La loi du 22.12.2004 avec une enveloppe budgétaire autorisée de 58.000.000 € à l'indice 579,98 du 01 octobre 2003 a pour objectif de mettre à disposition les moyens financiers pour la réalisation des travaux nécessaires à la mise en conformité de l'assainissement de l'aéroport dans le but de garantir la protection des eaux aux alentours de l'aéroport et d'adapter parallèlement le réseau d'alimentation en eau potable de l'enceinte aéroportuaire. La loi afférente prévoit la construction de bassins de rétention situés dans le versant de la Syre et de l'Alzette ainsi que la réhabilitation/renforcement (extension) du réseau de canalisation et d'eau potable.

- 1) Projets prévus par la loi du 22.12.2004 en cours d'exécution (respectivement en phase de soumission) :
- S2 Construction d'un bassin pour les surfaces "tarmac" (Travaux de génie civil décomptés);
 - S2 Construction d'un bassin pour les surfaces "tarmac" (Équipements électromécaniques: les travaux ont commencé le 01/07/2024).
- En ce qui concerne la construction d'un nouveau réservoir d'eau au Findel [Projet S8], les travaux en question ont été définitivement adjugés en date du 23 août 2024 et le début des travaux est prévu pour le 7 octobre 2024.
- 2) Les projets énumérés ci-après prévus par la loi du 22.12.2004 se trouvent en phase d'étude :
- a) Versant Syre
 - Projets S4, S5, S6, S7
 - b) Versant Alzette
 - Projets A1, A4 et A5

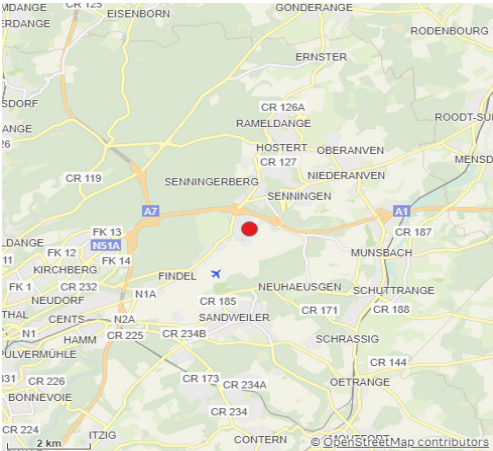
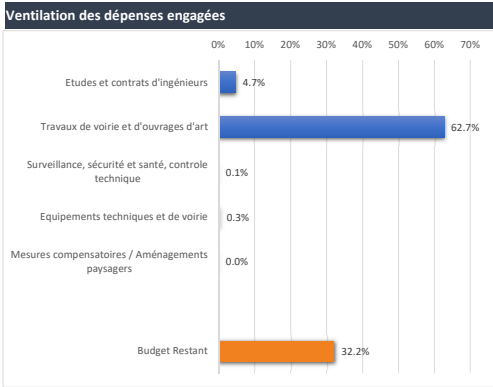
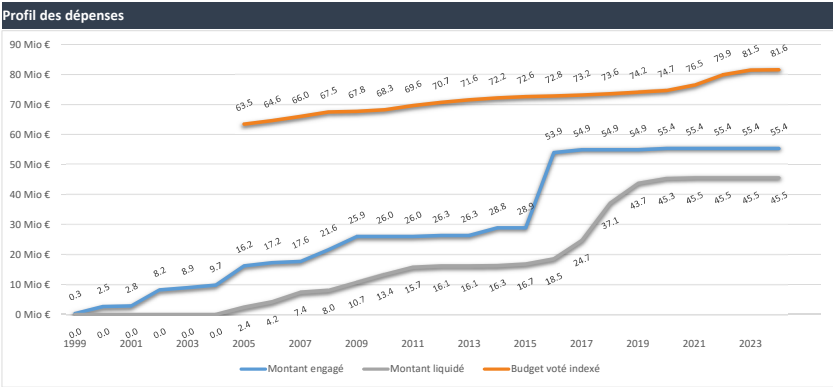
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	588.92
Variation indice	195%
Avancement des coûts	68%

Planning	
Loi budgétaire	14/07/2005
Début études préliminaires	T1 1999
Début chantier	T1 2001
Fin chantier prévue	T4 2026
Avancement du chantier	92%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
61.0 Mio €	81.6 Mio €	55.4 Mio €	45.5 Mio €	26.3 Mio €	81.6 Mio €	-
Montants en indice loi:		47.5 Mio €	37.7 Mio €	13.5 Mio €	61.0 Mio €	
Statut:		Pas de dépassement en vue. Actuellement pas de phase de chantier en cours de réalisation.				



Remblaiement partiel de la vallée du Franzosengrund au lieu-dit Höhenhof : l'idée était de faire de la partie restante de cette vallée une décharge pour matériaux inertes et de procéder de cette façon à son remblaiement en vue d'une utilisation ultérieure de son couvrecle. Fin des années 1990, ce projet s'est concrétisé notamment pour les raisons suivantes :

- besoins accrus en surface aéroportuaire principalement pour le stationnement des avions et pour les activités de manutention du fret.
- pénurie extrême en lieux de mise en décharge de matériaux inertes.

La loi du 14.07.2005 a prévu d'importants investissements en relation avec le remblaiement du "Franzosengrund". A part de ces dépenses, cette loi a mis à disposition des moyens financiers pour l'extension du tarmac (1ère phase), l'aménagement de la zone d'aéroport de réserve et l'aménagement d'une zone dépôt pétrolier, travaux qui ont été réalisés entre 2009 et 2020.

Les projets suivants ont déjà été achevés:

- Extension du tarmac entre P1 et P7
- Travaux préparatoires phase II Lot IV (assainissement tronçons 7+8) + remblai zone tour 3
- Aménagement de la zone de dépôt pétrolier

Actuellement, il n'y a pas de nouveau projet en cours dont les dépenses sont imputées sur les crédits de la loi du 14.07.2005.

ID 26

Financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station d'épuration Uebersyren (A853)

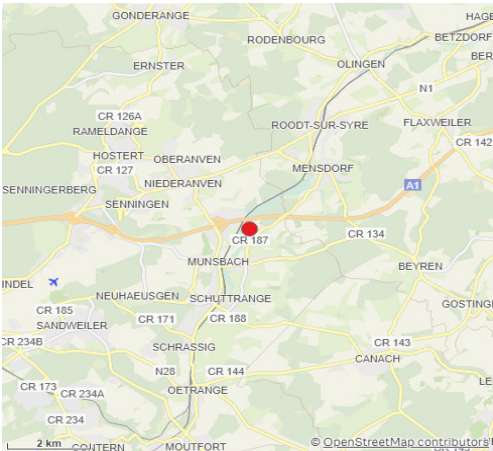
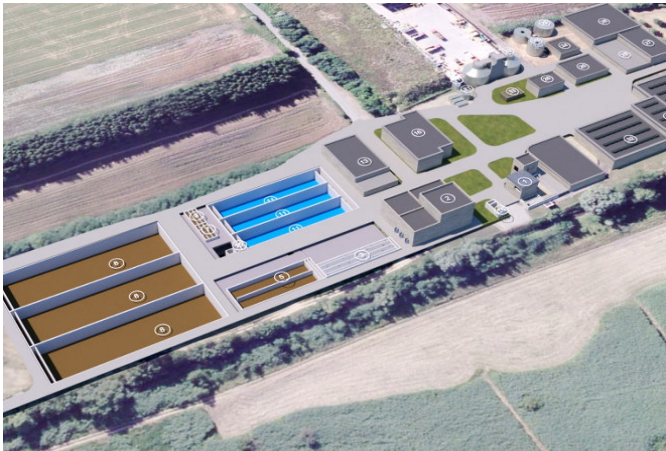
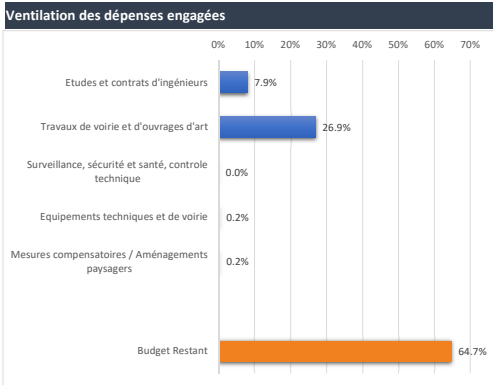
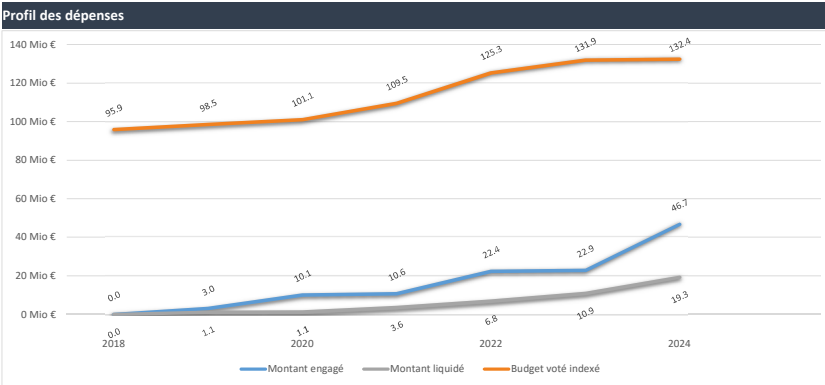
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	779.82
Variation indice	147%
Avancement des coûts	35%

Planning	
Loi budgétaire	14/09/2018
Début études préliminaires	T3 2005
Début chantier	T3 2020
Fin chantier prévue	T4 2030
Avancement du chantier	40%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
93.5 Mio €	132.4 Mio €	46.7 Mio €	19.3 Mio €	85.7 Mio €	132.4 Mio €	-
Montants en indice loi:		35.3 Mio €	16.2 Mio €	58.3 Mio €	93.5 Mio €	
Statut:		Pas de dépassement en vue. Resoumission travaux voie traitement boues (génie civil) a été adjudgé par le SIDEST début 2024 et les travaux sont actuellement en cours.				



Capacité de traitement actuelle de la station d'épuration : 35.000 équivalents-habitants. Après l'exécution des travaux afférents, nouvelle capacité de traitement prévue : 122.000 équivalent-habitants.
Traitement des eaux usées en provenance des différentes communes raccordées à la station d'épuration, traitement des eaux usées en provenance du dégivrage des aéronefs ainsi que du déverglageage des pistes et traitement des eaux résiduaires du centre pénitentiaire de Schrassig. Dans son état actuel, la station atteint la limite de ses capacités et ne permet plus de réaliser une performance d'épuration suffisante.

Travaux réalisés en partie sous la maîtrise d'ouvrage du SIDEST (avec participation de l'Etat) et du MMTP. Les travaux du nouveau collecteur réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du MMTP et de l'Administration des Ponts et Chaussées ont comme objectif de réaliser une connexion entre le bassin S2 à l'aéroport de Luxembourg et la station d'épuration d'Uebersyren. Le tracé planifié du collecteur de 4,5 km est en cours d'exécution et a été défini de manière à ce que seules des parcelles communales ou étatiques soient traversées.

Travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SIDEST :
Les travaux de terrassement en vue de la création de deux étangs comme mesure compensatoire ont été achevés. Les travaux de la phase 1 du traitement des boues ont été définitivement adjudgé par le SIDEST le 2 février 2024. Le début des travaux était au printemps de l'année 2024.

Suivant le planning général du projet du SIDEST, la mise en service de la station d'épuration devrait se faire en 3 phases. La qualité de l'eau de la Syre pourra être nettement améliorée à partir de mi-2027 (finalisation du "MBS-Komplex") et les seuils définis par la Commission Européenne pourront être respectés à partir de ce moment. La mise en service de la troisième phase est prévue suivant le planning actuel pour fin 2029.

Travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du MMTP :
Les travaux pour la réalisation d'un collecteur pour eaux de dégivrage entre le bassin "S2" et la station d'épuration d'Uebersyren ont été terminés le 16 avril 2024. Les travaux de finition restent à être effectués, la remise en état du chemin d'entretien et la vérification des raccords. Ces étapes marquent la dernière phase avant la clôture définitive du projet.

ID 27

Réhabilitation des installations hydroélectriques de Rosport et la mise en conformité de la continuité de la Sûre à Rosport (A109)

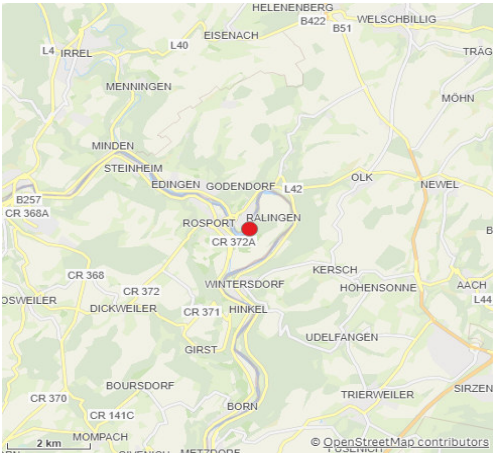
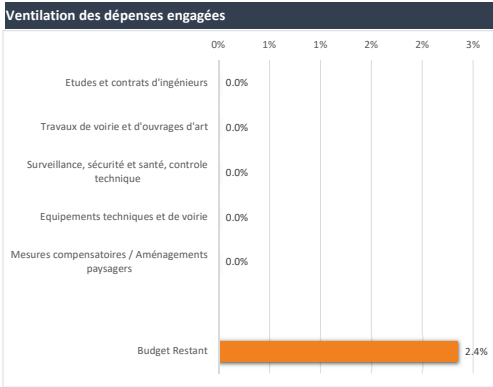
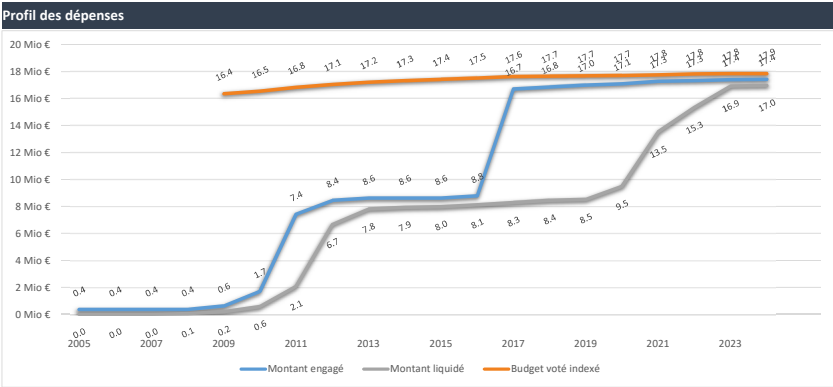
Données au 23/10/2024



Informations opérationnelles	
Phase de projet	Chantier en cours
Indice actuel	1146.73
Indice loi	666.12
Variation indice	172%
Avancement des coûts	98%

Planning	
Loi budgétaire	13/05/2009
Début études préliminaires	T3 2005
Début chantier	T1 2011
Fin chantier prévue	T4 2024
Avancement du chantier	99%

Budget voté	Budget voté indexé	Montant engagé	Montant liquidé	Budget restant	Coût prévisionnel	Variation prévisionnelle par rapport au budget
16.1 Mio €	17.9 Mio €	17.4 Mio €	17.0 Mio €	0.4 Mio €	17.9 Mio €	-
Montants en indice loi:		15.9 Mio €	15.5 Mio €	0.2 Mio €	16.1 Mio €	
Statut:		Chantier en cours, travaux de génie civil finalisé fin 2023 et les travaux électromécaniques terminés mi-2024 et la mise en service sera opérée fin 2024. Coûts supplémentaires suite aux inondations de 2021 pourraient entraîner un léger dépassement.				



Le projet vise le rétablissement de la continuité écologique des poissons vers l'amont.

Il est subdivisé en trois lots distincts et complémentaires: Lot 1(a/b): passes à poissons au droit du barrage existant (Lot 1a) et de l'usine hydro-électrique (Lot 1b), Lot 2: turbine hydro-électrique et Lot3: une rampe rugueuse dans la Sûre.
Les travaux du lot 1a ont été achevés en 2023. Les travaux du lot3 dans la Sûre ont été achevés en septembre 2023. Actuellement, il est prévu de pouvoir clôturer les lots 1b et 2 courant de l'année 2024.